



ANTIQUITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE.

SECONDE PARTIE.

ANTIQUITÉS
ET
MONUMENTS

DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE,
SECONDE PARTIE,

Contentant L'HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE
LA GAULE MÉRIDIONALE par les Romains, L'EX-
PLICATION DE MÉDAILLES CELTIQUES nouvelle-
ment découvertes, et L'HISTOIRE DE L'ANCIENNE
ATLANTIDE.

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,
DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

A PARIS

Chez XHROUET, Imprimeur, rue des Moineaux, no. 16:
DÉTERVILLE, Libraire, rue Hautefeuille.

et à AVIGNON, chez SEGUN FRÈRES, Imprimeurs-
Libraires.

1808.

PRÉFACE.

Un géomètre anglais, à qui les mathématiques ont d'ailleurs quelque obligation, s'avisa, à la fin du dix-septième siècle, de calculer la probabilité du Christianisme dans un ouvrage intitulé : « Principes mathématiques de la Théologie Chrétienne ». Il pose pour principe, 1°. que la foi, suivant la parole de Jésus-Christ, doit être nulle sur la terre au jour du jugement dernier ; 2°. que les témoignages sur lesquels la croyance des Chrétiens est appuyée, décroissent de probabilité à mesure qu'on s'éloigne de leur source. Il cherche donc le tems où cette probabilité sera réduite à rien; ce tems, doit être, selon lui, celui de la fin du monde, qu'il fixe par ses calculs à l'année 3150 ; c'est-à-dire dans 1342 ans. On connaît plus d'un exemple de l'abus du calcul mathématique; je doute qu'il y en ait jamais eu de plus étrange que celui-ci. Il l'est à tel point, que quelques lecteurs ont pris pour une plaisanterie, aussi mauvaise qu'indécente, les rai-

sonnemens et l'ouvrage entier de l'auteur. Mais il suffit de lire cet ouvrage, et de voir le ton grave qui y règne, l'air même de profondeur qu'on y affecte, pour être persuadé que l'auteur a parlé très-sérieusement ; d'ailleurs une plaisanterie algébrique, surtout lorsqu'elle occupe tout un volume, serait une bien triste plaisanterie.

Sans être de l'avis de cet auteur véritablement anglais, on peut et l'on doit même croire que la probabilité d'un fait diminue à mesure que l'on s'éloigne du tems où il s'est passé.

D'abord, cet affaiblissement paraît incontestable quand la probabilité du fait est appuyée sur le simple témoignage verbal de génération en génération ; par la même raison qu'un fait même arrivé de notre tems et dans l'ordre le plus commun, est d'autant moins certain pour nous, qu'il se trouve plus de personnes entre celui qui raconte et celui qui dit avoir vu. Car pour croire ce fait, il faut supposer que chaque témoin intermédiaire l'a réellement ouï dire à celui qui le lui a transmis ; puisque s'il en est un seul qui ne l'ait pas réellement ouï dire, dès

lors la chaîne de la tradition est rompue : il est donc évident que la raison de douter se multiplie à mesure qu'il y a plus de témoins intermédiaires. Or la même raison de douter a lieu pour les faits qui se transmettent, de bouche d'une génération à l'autre; cette raison de douter est même plus forte dans le second cas, parce que les témoins intermédiaires n'existant plus, comme ils existent dans l'hypothèse d'un fait arrivé de notre tems, il est impossible de s'assurer s'ils ont dit en effet ce qu'on leur attribue.

Il n'en est pas de même quand le fait est transmis par écrit. Tout se réduit à savoir si l'ouvrage qui nous le transmet n'est ni supposé ni altéré ; car alors cet ouvrage doit obtenir de nous la même croyance, que si l'auteur nous racontait directement le fait dont il est ou dont il prétend avoir été témoin. Il ne s'agira plus que d'examiner ensuite quel degré de foi on devrait ajouter à ce témoin s'il nous parlait lui-même; or ce degré de foi doit être mesuré, et sur la nature du témoin, et sur celle du fait qu'il raconte. Dès qu'on ne pourra douter raisonnablement que Tite-Live par exemple, n'ait écrit

son histoire, l'existence de Scipion ne sera guère plus douteuse dans dix siècles, qu'elle n'est aujourd'hui ; ni les prodiges que cette histoire nous raconte, moins douteux aujourd'hui qu'ils ne le seront dans dix siècles (1).

C'est surtout lorsque l'on traite de l'histoire ancienne, que l'application de ce principe est nécessaire, et que tout lecteur sensé doit exiger de l'écrivain qui lui en parle, quelques détails sur ses preuves. Je m'y sou mets rigoureusement en citant exactement les sources où j'ai puisé, et en discutant soigneusement le degré de confiance dû à chaque auteur. Ceux à qui ces détails paraîtront ennuyeux, et qui ne désirent que des résultats, seront satisfaits à la fin de cet ouvrage où ils trouveront un résumé dégagé de toutes les preuves qu'auront données les volumes précédens.

Avignon, 31 Mars 1808.

(1) Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, par d'Alembert, Amsterdam 1767, tome 5 P. 81 - 84.

ANTIQUITÉS

DU DÉPARTEMENT

DE VAUCLUSE

SECONDE PARTIE

CHAPITRE TROISIÈME

*Histoire de la guerre qui soumit aux
Romains les Celtes méridionaux.*

Art. 47. Toutes les victoires remportées par les Romains dans cette guerre, sont désignées dans les Fastes consulaires en ces termes :

Anno urbis conditæ DCXXX.

*Q. Cæcilius Q. F. Q. N. Metell. Balæar.
T. Quintius T. F. T. N. Flamininus.
M. Fulvius M. F. Q. N. Flaccus Procos.
de Liguribus, Vocontieis et Saluieis.*

Anno DCXXXI.

Cn. Domitius Cn. F. Cn. Ahenobarbus.

C. Fannius C. F. C. Nepos.

C. Sextius Calvinus Procos. de Saluieis.

Anno DCXXXII.

*Q. Fabius Q. F. Q. N. Maximus, qui postea
Allobrogicus appellatus est.*

L. Opimius.

*Q. Cæcilius Q. F. Q. N. Metell. Baleari- cus
Procos. de Balearibus.*

*Cn. Domitius Cn. F. L. N. Ahenobarbus
Procos. de Allobrogib. et Arverneis.*

Anno DCXXXIII.

P. Manilius.

C. Papirius Carbo.

*Q. Fabius Q. F. Q. N. Maxim. Allobrog.
Procos. de Allobrogibus, Ruteneis, Arverneis ; et
rege Bituito.*

*Censores : L. Calpurnius Piso Frugi; Q.
Cæcilius Q. F. Q. N. Metell. Balearicus.
L.F.LXI(1).*

(1) *Historia Romaræ Scriptores Latini. Francofurdi* 1588,
t. I, p. xxj des préliminaires,

Voici la traduction de ce passage. Je l'imprimerai en lettres majuscules, et les additions que j'y joindrai renfermeront une histoire complète de l'événement dont il s'agit ici.

L'AN DE ROME 630, ou plutôt 631, c'est-à-dire, l'an 123 avant l'ère chrétienne.

Art. 48. Je suis ici les Fastes consulaires dans les Tables chronologiques pour le nouveau dictionnaire historique (1). Ces tables sont d'accord avec celles de l'Art de vérifier les dates, pour la partie qui se trouve dans les deux ouvrages, c'est-à-dire depuis l'ère chrétienne. C'est le calcul de Varron, qui place l'époque de Rome fondée au 21 avril de la troisième année de la sixième olympiade, 753 ans avant l'ère vulgaire,

(1) Lyon 1804, p. 137. J'avais compté les années de Rome suivant les Fastes Capitolins, dans mes Considérations sur l'origine du globe. Ce calcul est celui des Annales Romaines, par Macquer ; Paris 1756. J'ai préféré ici Varron, comme l'entend Lenglet, avec la dernière édition de l'Art de vérifier les dates. Je me propose de revenir sur cet article important, dans un ouvrage particulier.

que je suivrai conséquemment, comme le plus commun et le plus autorisé. Ceux qui reculent cette époque d'une année, suivant les Fastes Capitolins, ou de deux, selon le calcul de Frontin, ou même de six, d'après Fabius Pictor, peuvent aisément se concilier avec moi, au moyen du Consulat qu'ils ont coutume d'indiquer (1). Lenglet prend le parti de donner la computation des Fastes Capitolins, suivant laquelle le Consulat dont il est ici question, répond à l'an 630 de Rome, avec celle de Varron selon laquelle il se rapporte à l'an de Rome 631 (2), ce qui lui donne une double colonne qu'il aurait pu éviter.

La manière de compter qu'adopte Varron est suivie, par le père Pétau et par les plus habiles chronologistes : celle des Fastes - ou Marbres du Vatican, appelés aussi Marbres Capitolins, est préférée par les pères Catrou et Rouillé, jé-

(1) L'Art de vérifier les dates, par un Bénédictin. Paris 1783, t. 3, p. 350.

(2) Tables chronologiques de l'histoire universelle, par Lenglet ; édition di Barbeau de la Bruyère, Paris 1778, t. I, p. 125.

suites, dans leur histoire romaine ; et comme la différence n'est que d'une année, peut-être y aurait-il moyen de les concilier, en examinant dans quel tems de l'année chacun d'eux établit la fondation de Rome. Dodvel a observé (1) que tous les Fastes consulaires qui nous sont parvenus, sont conformes en rétrogradant depuis Auguste jusqu'à l'an 479 de l'ère de Varron, qui répond à l'an 275 avant Jésus-Christ, mais qu'avant cette année, il y a une grande discordance entre les Fastes et les écrivains : les uns mettant des consuls que les autres ignorent ou placent sous d'autres années ; ce qui jette une grande confusion sur l'ancienne histoire romaine. On doit donc se contenter du plus vraisemblable, au jugement des plus habiles chronologistes (2).

LES CONSULS DE CETTE ANNÉE FURENT QUINTUS CÉCILIVS MÉTELLVS BALÉARICVS, FILS DE QUINTVS, ET PETIT-FILS DE QUINTVS; ET TITVS QVINTIVS FLAMINIVS, FILS DE TITVS, ET PETIT-FILS DE TITVS. Métellus fit cette année la guerre contre les Baléares, dont il triompha deux ans

(1) De Cyclis veterum Romanorum, p. 57.

(2) Tables de Lenglet. Paris. 1778, t. I, p. 94.

après. Ce ne fut sans doute qu'alors qu'il fut appelé Baléaricus.

MARCUS FULVIUS FLACCUS, FILS DE MARCUS, ET PETIT-FILS DE QUINTUS, qui avait été consul deux ans auparavant, TRIOMPHA CETTE MÊME ANNÉE, EN QUALITÉ DE PROCONSUL, DES LIGURIENS, DES VOCONCES ET DES SALIENS. Il n'avait cependant remporté que de légers avantages sur les Saliens, et Sextius, consul de l'année précédente, qui combattit celle-ci, pendant que son prédécesseur triomphait, montra de plus grands talents, et fit de plus grands progrès

(1). L'AN DE ROME 631, ou plutôt 632, 122 avant l'ère chrétienne.

Art. 49. LES CONSULS FURENT CNÉIUS DOMITIUS AHÉNOBARBUS, FILS DE CNÉIUS, ET PETIT-FILS DE CNÉIUS, ET CAÏUS FANNIUS, FILS DE CAÏUS, ET PETIT-FILS DE CAÏUS.

CAÏUS SEXTIUS CALVINUS, PROCONSUL, TRIOMPHA DES SALIENS. C'est le même dont j'ai

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé, Paris 1730, t. 13, p. 485 et suivantes.

déjà parlé, et qui avait été consul l'an 124 avant l'ère chrétienne. Domitius à qui la guerre au delà des Alpes, échut par le sort, prépara tout pour son départ ; mais il n'employa l'année de son consulat, qu'à pacifier les Saliens (1).

L'AN DE ROME 632, ou plutôt 633, 121 avant l'ère chrétienne.

Art. 50. LES CONSULS FURENT QUINTUS FABIUS MAXIMUS, FILS DE QUINTUS, ET PETIT-FILS DE QUINTUS, LE MÊME QUI, DANS LA SUITE, FUT APPELÉ ALLOBROGIQUE; ET LUCIUS OPIMIUS.

QUINTUS MÉTELLUS BALÉARICUS, FILS DE QUINTUS, PETIT-FILS DE QUINTUS, TRIOMPHA CETTE ANNÉE DES BALÉARES, EN QUALITÉ DE PROCONSUL.

CNÉIUS DOMITIUS AHÉNOBARBUS, FILS DE CNÉIUS, PETIT-FILS DE CNÉIUS (2), TRIOMPHA

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, P. 494.

(2) L'édition des Fastes que je suis, dit ici Lucius, et conséquemment se contredit. J'ai préféré la leçon de cette même édition sous l'an 123, en écrivant Cnéius.

COMME PROCONSUL, DES ALLOBROGES ET DES AUVERGNATS.

Les Liguriens, qui comprenaient les Saliens et les Voconces, avaient été vaincus deux ans auparavant par Sextius. Domitius reconnut qu'il avait à faire à d'autres ennemis que les peuples des contrées orientales. Une bataille gagnée suffisait en Asie pour conquérir un royaume. Il fallait au contraire subjuguier en détail chaque province des Celtes ou Gaulois. Chaque peuple disputait son terrain aux armées romaines avec une valeur capable d'étonner les généraux républicains. En effet, Domitius, qui n'avait fait que négocier l'année précédente, entreprit seulement sous celle-ci la guerre contre les Allobroges. Ce nom était commun à tous les peuples qui habitaient depuis l'Isère jusqu'au lac Léman, entre le Rhône et les Alpes. Ils voyaient avec une inquiétude très-bien fondée l'établissement des Romains dans leur voisinage, et songeaient à s'y opposer. Ils se crurent obligés de donner asile à Teutomalius, roi des Saliens, qui, dépouillé de ses états, s'était réfugié chez eux. Domitius alors n'était plus que proconsul, et déjà Rome avait

assigné le département de la Gaule au consul Fabius (1).

Domitius voulut vaincre avant l'arrivée de son successeur. Résolu de commencer une nouvelle guerre contre les Allobroges, ce proconsul prit des mesures pour ne pas se trouver accablé par un trop grand nombre de nations liguées. Il savait que le roi des *Arverni* ou Auvergnats était un des plus considérables et des plus puissans de la Gaule. Ce monarque occupait presque tout le bord occidental ou la rive droite du Rhône ; et dans l'intérieur des terres depuis *l'Elaver*, aujourd'hui l'Allier, il étendait sa domination jusque dans ce que les Romains appelèrent depuis la province Narbonnaise (2). Si l'on en croit Strabon (3), les *Arverni*, sans doute en différens tems, avaient poussé leurs conquêtes jusqu'au territoire de Marseille, à l'Océan, aux Pyrénées et au Rhin. Ils se disaient du même sang que les Romains, et issus comme eux des Troïens. C'est ce que le poëte Lucain nous as-

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13 p. 535, 536, 537,

(2) *Id.* P. 537.

(3) Liv. IV .p. 191.

sure (1). Ils se faisaient gloire de tirer leur origine d'une colonie de ce dernier peuple, qui, selon eux, était venu s'établir dans les Gaules, sous la conduite d'Anténor. Sidonius, pour donner du lustre à sa nation, a transmis cette ancienne tradition comme une vérité incontestable (2), et comme lui-même était Auvergnat, et qu'une infinité de livres qui existaient de son tems, ont disparu, il mérite quelque confiance.

Domitius craignit avec raison que les Allobroges, qu'il voulait attaquer seuls, ne s'unissent aux Arverni, et il voulut susciter à ceux-ci des ennemis dans leur voisinage. Il négocia avec les Eduens, qui, situés entre le Rhône et la Loire, bornaient au septentrion les Arverni. Strabon donne à leur pays toute l'étendue qui est entre le Doux et la Saône. Pour parler plus exactement, ces peuples avaient reculé leurs limites entre la Seine, la Loire et la Saône: Jules César parle des Éduens, comme d'une des nations les plus considérables de la Gaule Transalpine, Ils mé-

(1) *Arvernique ausi Latio se dicere fratres, Sauguine ab Iliaco populi Pharsale de Lucain.*

(2). *Sidonii, lib. 7, epist. 7, Parisiis 1590, p. 142*

ritèrent par leur attachement aux intérêts de la république, le titre de frères du peuple romain, comme le rapportent Cicéron (1) et Tacite (2). Autun était la capitale de toute la contrée. Ce fut alors pour la première fois qu'ils firent un traité d'alliance avec les Romains auxquels ils conservèrent depuis un attachement qui ne se démentit presque jamais (3).

Par l'effet de cette politique, Domitius n'eut d'abord guère à combattre que les Allobroges. C'était encore beaucoup; car cette nation était florissante et nombreuse. Mais dès-lors les *Arverni* prirent sourdement les intérêts des Allobroges. Mécontents de la trahison des Eduens qui venaient en quelque sorte de se livrer aux Romains (4), ils entrèrent sur les terres de ces peuples et y firent des hostilités. Les Eduens s'en plaignirent au proconsul qui prit de là occa-

(1) *Epître 17 à Atticus, livre I.*

(2) *Livre II.*

(3) *Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 537 et 538*

(4) *Appian, apud Fulv.*

sion de passer sur le corps des Allobroges sans perdre du tems, pour s'ouvrir un passage jusque chez les Arverni. Leur roi nommé Bituit par les Romains, ou plutôt Bétultus, selon l'orthographe celtique (1), s'efforça de détourner le coup qui déjà paraissait menacer la Gaule entière: Plein de la fierté que lui donnaient ses richesses et l'étendue de sa domination, il envoya une ambassade au camp romain, non seulement pour détourner le proconsul d'attaquer les Allobroges, mais encore pour lui dénoncer qu'il eût à quitter entièrement la Gaule, et à remettre le roi des Saliens en possession de ses états (2).

La députation de Bétultus donna aux Romains un spectacle tout nouveau. Son ambassadeur parut à l'audience du proconsul, superbement vêtu, et suivi d'un grand nombre de satellites; mais sa

(1) Catrou et Rouillé disent Bétultich. Mais c'est Bétultus qu'on lit dans l'ancien marbre publié par Pighius, et qui est un fragment des anciens Fastes triomphaux. Valerius Maximus cum variorum observas Lugd. Batavorum 1655 p. 784.

(2) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 538

principale escorte était composée de gros chiens, qui, comme autant de gardes l'accompagnèrent en bon ordre. Un Barde marchait à ses côtés. Ce Barde était un prêtre de la nation celtique, versificateur habile en la langue du pays; il chanta les louanges de son roi, de son peuple, et de l'ambassadeur. Les rodomontades du Gaulois n'étonnèrent pas Domitius qui, fidèle au plan qu'il s'était tracé, ne montra d'autre volonté que celle de délivrer ses fidèles Éduens de l'oppression qu'ils souffraient par les courses des Arverni. L'armée romaine passa donc la Durance et s'avança dans les belles plaines du pays des Cavares (1); ceux-ci vraisemblablement s'étaient joints à elle, étant déjà soumis aux Phocéens-Marseillais qui en avaient fortifié les principales places : et l'on sait que ce furent les Marseillais qui, les premiers, avaient eu l'imprudence d'appeler les Romains dans les Gaules.

Domitius vint camper auprès d'une de ces villes fortifiées par les Phocéens, comme le prouve son nom de *Quindaliôn*, située vers l'en-

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 538 et 539.

droit où la Sorgue va se jeter dans le Rhône. Ce général avait des éléphants dans son camp (1). Avait-on fait grimper les Alpes à ces animaux ? les avait-on transportés par mer jusqu'à Marseille ? c'est ce que l'histoire ne nous dit point. Quoi qu'il en soit, ces bêtes orientales peu connues des Gaulois, furent cause de la victoire que remporta Domitius. Sans elles, la valeur et la discipline des Romains n'auraient pas suffi pour mettre en déroute cette multitude innombrable d'Allobroges et d'Arverni qui s'étaient rassemblés à *Ovindaliôn*. Le combat se donna. On dit que vingt mille Gaulois restèrent sur la place, et que trois mille furent faits prisonniers de guerre. Avantage complet, et capable de décourager toute autre nation que la nation gauloise ! l'affaire de *Vindalium* ne fut que le préludé d'une campagne que le consul Fabius, nouvellement arrivé de Rome, vint achever (2),

(1) Outre Tite-Live, Strabon et Florus, dont j'ai cité en entier les passages sur cette victoire, on peut voir Velléius Paterculus, et Paul Orose, livre 5, chap. 13.

(2) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 539, 540, 541.

pendant que son prédécesseur Domitius s'pressa d'aller triompher des Allobroges et des Auvergnats.

L'AN DE ROME 633, ou plutôt 634, 120 avant l'ère chrétienne.

Art. 51 LES CONSULS FURENT PUBLIUS MANILIUS ET CAÏUS PAPIRIUS CARBO.

QUINTUS FABIUS MAXIMUS ALLOBROGICUS, FILS DE QUINTUS, ET PETIT-FILS DE QUINTUS, ALORS PROCONSUL, TRIOMPHA DES ALLOBROGES, DES RUTÉNI, DES ARVERNI, T DU ROI BITUIT, ou plutôt Bétultus.

LES CENSEURS LUCIUS CALBURNIUS PISO FRUGI ET QUINTUS CÉCILIUS MÉTELLUS BALÉARICUS, FILS DE QUINTUS, ET PETIT-FILS DE QUINTUS, FIRENT LE SOIXANTE ET UNIÈME LUSTRE.

La défaite des Allobroges et le progrès des conquérans romains mirent en mouvement la puissante nation des Arvernes, qui n'avait été que faiblement associée l'année précédente à ce mauvais succès. Bétultus, roi de cette nation, sentit ses véritables intérêts, et comprit le péril qui menaçait son pays. Ce prince était fier,

dominait sur une vaste contrée, et ses richesses étaient immenses. La Gaule alois fournissait de l'or sans qu'on l'allât chercher dans les régions éloignées. Pour peu que l'on fouillât les terres, en deçà des Pyrénées, vers l'embouchure de l'*Aturus*, aujourd'hui l'Adour, on trouvait des lames de ce précieux métal, aussi grandes que la main, qu'il n'était pas nécessaire de raffiner, tant elles étaient pures. De là cette passion qu'avaient les Gaulois, de porter des colliers d'or. Bétultus en particulier avait hérité du trésor de son père Louernios. Ce dernier avait été également riche et libéral. On l'avait vu souvent, monté sur un char magnifique, parcourir les terres de ses états, et répandre sur sa route à son peuple des monnaies d'or et d'argent. Quelquefois aussi il avait fait enfermer de pieux une enceinte de mille cinq cents pas en carré, où l'on dressait des tables magnifiquement servies. Là tous les sujets du roi avaient été reçus plusieurs jours sans distinction de rangs. Au milieu de l'enclos, on avait creusé un bassin rempli d'une liqueur délicieuse, que chacun allait y puiser à son gré (1).

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris

Le fils avait les richesses de son père, et n'avait pas dégénéré de sa magnificence. Il n'est pas étonnant que Bétultus soit parvenu à former contre les Romains une armée de deux cents mille combattans. Des sujets affectionnés se prêtèrent volontiers aux désirs de leur roi. Ce fut ainsi que fut rassemblée une armée très-nombreuse, à la tête de laquelle il marcha à la défense des Allobroges, cherchant l'armée romaine, toujours campée dans le pays des Cavares, sur les bords (1) de l'Ouvèze, où Domitius avait élevé deux tours de pierre au lieu même où il avait combattu, c'est-à-dire, à *Vindalium*, qui prit de là le nom de *Biturritæ*, Bédarrides, qu'il porte encore ; ce même Domitius ne crut pas avoir rempli sa tâche par la victoire qu'il avait remportée et le triomphe qu'il avait obtenu ; il revint à l'armée pour aider le consul de ses conseils et de son bras.

1730, tom. 13, p. 541 et 542. L'auteur cite Possidonius, ou plutôt Posidonius, dont je rapporterai ci-après le passage entier.

(1) *Id.* p. 541 et 543. L'auteur dit de l'*Isère* ; mais le territoire des Cavares était borné par le Lez au-delà duquel étaient les Tricastins.

Ce brave général avait déposé commandement entre les mains de Fabius, sorti de Rome durant les troubles excités par Gracchus. Tous deux s'avancèrent sur les bords de l'Isère. On assure que les soldats romains ne montaient qu'à trente mille; mais Domitius étant resté au camp (1) et connaissant le pays, avait sans doute fait venir des secours d'Autun et de Marseille, alliées des Romains. Les Cavares étaient les ennemis naturels des Arvernes qui n'étaient véritablement maîtres que du bord opposé du Rhône ; et sans doute ils s'étaient aussi joints aux auxiliaires de Marseille dont ils dépendaient.

Non seulement Domitius avait perdu vraisemblablement sa dignité de proconsul, et n'était plus qu'un simple préteur ; mais Fabius lui-même, depuis la nouvelle élection de Publius Manilius et de Caius Papirius Carbo pour le consulat, n'était plus que proconsul. Ce fut alors que parut en présence de l'armée romaine, cette épouvantable multitude de Celtes, d'Allobroges, Arvernes et Ruténiens. Ces derniers peuples ha-

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé, Paris 1730, t. 13, p. 543.

bitaient ce que l'on a depuis appelé la province du Rouergue, dont Rhodès était la capitale (1). C'est aujourd'hui le département de l'Aveyron.

Fabius ne fut point effrayé par le nombre ; il comptait plus sur ses légionnaires disciplinés, que Bétultus n'avait de fond à faire sur cet assemblage de Gaulois, presque sans ordre et sans expérience (2). On avait vu dans d'autres occasions, que les soldats gaulois valaient bien les soldats romains. Mais la force et même le courage ne l'emportent presque jamais à la guerre sur la bonne discipline militaire.

Lorsque le roi des Arvernes aperçut le camp des Romains, il méprisa de si faibles ennemis, et dit aux gens de sa suite : « à peine une si petite poignée d'hommes suffira-t-elle pour donner de la pâture à mes chiens ». Comme il n'avait suivi dans sa marche que le bord occidental du Rhône, il fallut construire un pont sur pilotis pour faire passer son armée à l'autre rive.

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 543,

(2) *Id. ibidem*

Ce ne fut pas assez de plusieurs bateaux liés ensemble par des chaînes et par des cables ; il forma un second pont qui donna plus de facilité pour traverser le fleuve. Je ne sais si l'art des campemens était alors connu des Celtes. Quoi qu'il en soit, cette multitude presque infinie descendit dans les plaines sabloneuses qui sont vers l'embouchure de l'Isère. Bétultus impatient de donner bataille, de peur de laisser échapper les Romains qu'il croyait avoir surpris comme dans un filet, s'avança pour commencer l'attaquer avant que tout son monde eût quitté le Rhône. Le moment qu'il choisit était assez favorable pour lui. Le proconsul romain n'était pas entièrement guéri d'une blessure qu'il avait reçue dans une rencontre. Il avait la fièvre quarte, et il était pour lors dans le fort de son accès (1) : Mais d'un autre côté le lieu ne favorisait point l'arrangement de la grosse armée que le roi des Arvernes conduisait à sa suite. Le terrain était entrecoupé de canaux, embarrassé de rochers, et semé de taillis. Ainsi les Gaulois ne pouvaient y combattre aussi serrés qu'ils auraient dû le faire.

(1) *C. Plinii naturalis historiæ, lib. 7, cap. 50.*

D'ailleurs ils étaient incommodés de la chaleur d'un climat bien différent du leur ; car l'action se passa le sixième jour avant les ides d'août (1), c'est-à-dire, le 8 août (2).

Tout alité qu'était alors Fabius, il n'hésita pas de marcher au combat. Tantôt porté sur un char, il arrangea lui-même ses légions, leur enseignant comment elles devaient attaquer ces peuples qu'il appelait Barbares ; et tantôt marchant doucement, soutenu sous les bras, il alla de files en files, donna ses ordres, et exhorta ses soldats à bien faire (3). Sans attendre que toute l'armée gauloise fût arrivée sur les ponts, les légionnaires donnèrent avec une ardeur et une impétuosité qui surprirent les ennemis. Les Celtes soutinrent quelque tems l'effort des Romains, plus par le nombre que par la constance. Enfin le massacre devint affreux (1), et la déroute fut

(1) Comme l'écrit Catrou, qui traduit Pline, où on lit *ad VI idus Augustus*, qui doit effectivement être ainsi traduit.

(2) Art de vérifier les dates. Paris 1770, p. 101.

(3) *Appianus de bellis Gallicis*, dans le Recueil des historiens des Gaules, par dom Bouquet. Paris 1738, t. I, p. 460 et 461.

générale. Les Celtes vaincus n'eurent plus d'autre soin que de repasser l'eau, et de gagner l'autre rive. Par malheur, le pont de bateaux trop chargé coula à fond, et plusieurs milliers d'hommes qu'il portait, furent submergés. Ce fut alors que Domitius voulut du moins contribuer au succès d'une si brillante journée, par quelque action d'éclat qui l'égalât à Fabius. Le roi des Arvernes n'avait pas quitté le champ de bataille. Quoique Domitius dût rester encore dans la province, ce prince voulait se rendre, ainsi que la nation des Allobroges, à Fabius, qui étant successeur de ce général, avait alors le commandement (2). Domitius, piqué de cette préférence, se vengea par une perfidie. Il fit solliciter Bétultus à une entrevue, et l'invita à passer dans sa tente, pour traiter avec lui à l'amiable, réclamant les droits d'hospitalité que lui donnait l'ambassade de l'an

(1) *Velleius Paterculus, lib. II, cap. 39, pag. 369*: du même recueil.

(2) *Valerius Maximus, lib. 9, cap. 6, p. 666* du même recueil. Catrou cite pour cet auteur, *Vell. Paterc.* et se trompe évidemment,

née précédente. Le roi des Arvernes, plein de cette franchise qui fit de tout tems le caractère des Gaulois, céda à la persuasion des Romains. Il se laissa conduire, sans armes et sans escorte, en la présence de l'ancien proconsul. Dès que Domitius l'eut en sa puissance, « il est nécessaire », lui dit-il, « que vous alliez vous-même à Rome. Là vous rendrez compte au sénat de votre conduite, et peut-être serez-vous jugé digne de sa bienveillance ». En vain Bétultus s'opposa à cette translation, et réclama les Dieux protecteurs de la bonne foi. Il ne fat point écouté, et l'hospitalité fut violée. Conduit à Marseille, on l'embarqua sur un vaisseau qui le porta en Italie (1). Fabius cependant goûta, en plus d'une manière, le fruit de sa victoire. Outre qu'elle fut complète, puisque les Celtes perdirent cent vingt mille hommes, ou exterminés par le fer ou noyés par les eaux, le proconsul fut entièrement délivré de la fièvre (2). Soit que la joie

(1) *Epitome Titi-Livii* dans le passage ci-dessus traduit.

(2) *C. Plinii naturalis historiae, lib. 7, cap. 50.*

d'avoir vaincu, soit que le mouvement qu'il se donna durant l'action, eussent causé en lui une révolution subite, il ne sentit plus aucun retour de sa maladie. Le proconsul ne s'occupa donc alors qu'à régler les affaires du pays qu'il venait de conquérir. La nation des Allobroges se soumit à la domination romaine. Cependant on ne la réduisit point en province. Rome ne la chargea d'aucun tribut, et l'on n'envoya point de préteur pour la gouverner (1). César en parlant à Arioviste, de la défaite des Allobroges et des Ruteni, par Fabius Maximus, dit formellement qu'ils n'avaient point été assujétis (2). Pour les Arvernes, on les regarda comme suffisamment châtiés par la perte qu'ils avaient faite et la, privation de leur roi. On n'en exigea point d'autre punition. Fabius leur fit promettre qu'ils demeureraient tranquilles dans leurs limites, et ils tinrent parole. Dans la suite, la république n'eut guère de peuple plus affectionné. A l'égard des Eduens, ils n'oublièrent presque jamais leur

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 546.

(2) *Quibus Populus Romanus ignovisset, neque in provinciam redegisset* Commentar. Lib. 1.

alliance avec Rome. Aussi le sénat affecta de leur donner le nom de frères. Dans toutes les occasions, il les protégea, et le nom Eduen fut aussi respecté dans la Gaule, qu'il était cher à la république dominatrice (1).

J'ai dit que Domitius avait voulu laisser des monumens de sa victoire au lieu où il l'avait remportée, et qu'il y avait érigé des tours surmontées de trophées qui annonçaient de loin aux Allobroges leur humiliation; sortes de constructions jusqu'alors inusitées parmi les généraux romains, leur coutume n'ayant jamais été d'insulter, après la défaite, aux nations qu'ils avaient soumises (2).

Fabius ne mérita pas les mêmes reproches en fesant construire dans les Gaules deux temples ; l'un à Hercules, comme au Dieu particulier du pays, ou plutôt peut-être, comme à celui auquel

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730 t. 13, p. 546.

(2) Florus, *lib.* 3 . *cap.* 2, dans le passage rapporté ci-dessus

la famille de ce général rapportait son origine (1) ; l'autre à Mars, comme à la divinité tutélaire des Romains (2). C'est du moins ce que nous dit un auteur moderne ; mais l'ouvrage qu'il cite, comme pour le prouver (les Questions Romaines de Plutarque), dit précisément le contraire en affirmant (3) qu'il était défendu à Rome de demander si la divinité tutélaire de cette ville était un Dieu ou une Déesse, et qu'on ne pouvait pas demander le nom de cette divinité. Il est bien plus vraisemblable que Fabius en cette occasion considéra Mars comme le Dieu des Celtes et comme celui des combats; sous ce dernier rapport, il était commun aux vaincus et aux vainqueurs.

Quoi qu'il en soit, on voit qu'en cette occasion, Fabius, entraîné par l'exemple de Domitius, eut aussi la vanité d'ériger des trophées de

(1) Plutarque au commencement de la vie de Fabius Maximus. *Natus in Herculeo Fabius lare*, dit Juvénal, sat. 8.

(2) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 545 et 546.

(3) Question 61. Voyez les Œuvres Morales de Plutarque, traduites par Ricard. Paris 1785, tome 3, p. 421 et 422.

Pierre dans le pays vaincu. Mais cette victoire méritait bien un monument, sil en faut croire ce que nous dit Appien (1), que l'armée qu'il commandait tua cent vingt mille Celtes en ne perdant que quinze soldats ; et ce ne fut pas sans raison que cet heureux succès fit donner à Fabius le surnom d'Allabrogique (2).

Après avoir organisé l'administration des provinces conquises, Fabius y laissa Domitius qui avait triomphé l'année précédente ; voulant aussi triompher à son tour, il s'embarqua au port de Marseille pour retourner à Rome. On ne sait pas si Bétultus le devança, ou s'il fit la traversée avec lui. Mais Domitius ayant été plus particulièrement accusé de la perfidie exercée sur ce prince, l'avait sans doute fait partir d'avance, afin de faire valoir en sa faveur l'avantage qui en résultait pour son ambitieuse république. En effet le malheureux roi des Arvernes se plaignit amèrement des procédés de Domitius. « Quel nouveau droit des gens introduisez-vous dans nos

(1) *In Celticis*. Voyez le Recueil des historiens, par dom Bouquet, t. 1, p. 460.

(2) *Id.* p. 369. Velléius Paterculus, lib. 2, cap. 39.

Gaules ? » dit-il au sénat, « N'avez-vous vaincu que pour donner des exemples de mauvaise foi à une nation sincère et crédule ? On m'assigne un rendez-vous; j'accepte la conférence, et l'on me charge de chaînes comme un captif pris à la guerre. Sont-ce donc là les supercheries d'une république dont on a vanté l'équité ? » Les pères conscrits délibérèrent sur les plaintes du roi et sur l'action de Domitius. Les Romains étaient bien déchus de leur ancienne probité, si toutefois cette ancienne probité a jamais été réelle. En cette occasion, l'apparence de l'utilité publique l'emporta sur le grand intérêt du bon droit. On craignit à Rome que Bétultus ne renouvelât la guerre si on le laissait retourner dans son pays. Cette crainte fit même commettre une seconde injustice. Le sénat donna ordre au consul Publius Manilius, qui partait alors pour la Gaule, de faire enlever Congéniat ; fils de Bétultus, jeune prince des Arvernes, et de le faire transporter à Rome. Cependant tout se prépara pour le triomphe de Fabius, qui monté sur un char, fit servir Bétultus et les plus riches dépouilles des Arvernes, d'ornement à sa marche,

et qui depuis fut toujours distingué par le surnom d'Allobrogique. Le roi des Arvernes marchait devant lui, non pas à pié comme un captif ordinaire, mais monté sur le char d'où il avait coutume de combattre (1). J'ai dit d'après Florus que ce char était d'argent. Catrou et Rouillé disent seulement qu'il était garni d'argent à la gauloise. Mais le mot *argenteus* employé par Florus signifie d'argent dans Cicéron et Plin. Le poète Ovide s'en sert pour dire argentin, semblable à l'argent (2), ce qui n'est qu'une figure poétique. C'est ainsi que Virgile paraît l'avoir entendu au huitième livre de son *Enéide* (3) ; il n'en a fait usage qu'en cet endroit.

L'infortuné Bétultus fut relégué à Albe (4), où il passa le reste de ses jours dans une honnête liberté. Pour Congéniat, son fils, conduit

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 547 et 548.

(2) *Novitius seu Dictionarium latino-gallicum. Lutetiae Parisiorum* 1721. art. *Argenteus*.

(3) Vers 855.

(4) Valère-Maxime. *Lib. 9, cap. 6*

à Rome, il y fut élevé aux manières et à la politesse des Romains. Renvoyé ensuite dans ses états, il aima et honora toujours la République dont il avait reçu l'éducation. Tels furent les premiers artifices que Rome employa pour s'assujétir insensiblement l'une des plus belles et des plus vastes portions de l'Europe (1).

Domitius resté dans la Gaule, non avec la qualité de proconsul, mais avec celle de préteur de la province romaine, voyant ses tours de pierre surpassées par les deux temples de Fabius, voulut laisser d'autres monumens de la part qu'il avait eue à ces victoires, et fit applanir un grand chemin qu'on appela depuis la Voie Domitienne (2). Ne pouvant triompher une seconde fois à Rome pour une victoire remportée sous le commandement de Fabius, il triompha dans la Gaule même où il fit construire pour cet objet le chemin pavé dont je viens de parler ; et les arcs de triomphe d'Orange, de Carpentras

(1) Histoire Romaine, par Catrou et Rouillé. Paris 1730, t. 13, p. 548-549.

(2) *Id.* pag. 546 et 547. Voyez ce que dit sur cette route Nicolas Bergier, dans son Histoire des grandes chemins de l'empire romain. Bruxelles, 1728, t. I p. 20 et 25, liv. I, chap. 7 et 9.

et de Cavaillon, pour lesquels il employa des architectes grecs-marseillais, plus habiles que les Romains qui alors n'étaient pas en état d'élever de pareils ouvrages. Tous ces détails résultent du passage de Suétone que j'ai rapporté en parlant de *Vindalium*.

J'ai recueilli avec soin tout ce qui regarde cette guerre dont le récit est un peu embrouillé dans les historiens modernes, parce que les anciens nous en ont laissé les circonstances éparses dans divers ouvrages d'où il est difficile de les extraire avec ordre. Cet événement est d'autant plus important, qu'il paraît que ce fut alors que les Romains formèrent une Gaule qu'ils appelèrent Narbonnaise, n'ayant eu encore dans la partie méridionale et orientale des Gaules que la province à laquelle ils donnaient ce nom de province par excellence, et qui ne s'étendait que jusqu'au Rhône dont elle occupait la rive gauche. Cette province comprenait dans son étendue ce que l'on a depuis appelé la Savoie, le Dauphiné et la Provence, tandis que la Gaule Narbonnaise était formée par la plus grande partie du Languedoc avec le Roussillon. Ce qui nous reste

de l'histoire romaine nous apprend assez quand et de quelle manière furent soumis les Liguriens, les Saliens ou Salluviens, les Voconces ou Vocontiens, et les Allobroges qui étaient les principaux d'entre les peuples des trois premières provinces ; mais les anciens historiens ne nous apprennent point comment et en quel tems le Languedoc ou la partie de l'ancienne Narbonnaise qui est en deçà du Rhône, c'est-à-dire sur la rive occidentale de ce fleuve, fut assujétie à la République romaine ; ce que l'on doit attribuer à la perte des livres de Tite-Live, de Dion et des autres historiens qui auraient pu nous l'apprendre (1).

A leur défaut, ce n'est que par conjecture que l'on peut fixer le tems auquel ce qu'on a nommé depuis le Languedoc tomba sous la puissance de la République, et fut uni au reste de la puissance romaine, pour ne faire ensemble qu'un même corps. Cette province qui n'était séparée de la nôtre que par le Rhône, nous touche de trop près, pour ne pas mériter de fixer un instant nos regards.

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1730, t. I. p. 600.

CHAPITRE IV.

Du tems où se forma la Gaule Narbonnaise.

Art. 52. Il paraît certain que cette époque doit être marquée immédiatement après la victoire de Fabius Maximus et Cnéius Domitius sur Bétultus, roi des Auvergnats, sur les Allobroges et sur les *Ruténi*, ou après la bataille qui se donna au confluent de l'Isère et du Rhône, l'an 633 de Rome selon les Fastes, et 634 selon Varron, 120 avant l'ère chrétienne. Voici Les preuves de cette opinion.

1°. Il est certain qu'avant cette bataille, la plus grande partie du Languedoc était sous la domination de Bétultus (1), et sous la dépendance des Auvergnats : or, il fut aisé à Fabius, ou à Domitius, après avoir entièrement défait ce roi, et remporté sur lui une victoire complète, de passer le Rhône et de soumettre les pays si-

(1) Strabon, livre 4, p. 191 de l'édition de Casaubon, et 22 du Recueil des historiens de France

tués au delà ou à la droite de cette rivière, dont les peuples avaient secouru les Auvergnats dans la guerre que ceux-ci avaient entreprise contre les Romains. Il est vrai que César (1), dans le passage que j'ai déjà rapporté textuellement (Art. 322), dit qu'après cette action, les Romains accordèrent la paix aux Auvergnats, et qu'ils ne réduisirent pas leur pays en province. Cela s'accorde avec ce que j'ai dit, que Congéniat, élevé à Rome gouverna les états de son père. Mais cela doit s'entendre du pays des Auvergnats pris en particulier, et non des autres provinces situées au delà du Rhône, comme le Languedoc, sur lesquelles Bétultus étendait sa domination (2).

2°. En 636 de Rome, c'est-à-dire, l'an 118 avant l'ère chrétienne, le Languedoc était soumis aux Romains, puisque la République établit alors une colonie à Narbonne pour tenir en bride les peuples du pays et les empêcher de remuer. Il faut donc que les Romains eussent conquis le

(1) *De Bello Gallico*, lib. 1, n°. 45.

(2) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins, Paris 1730, t. 1, p. 600

Languedoc depuis quelque tems ; et c'était sans doute depuis l'an 633 ou 634 de Rome, que Fabius, par sa victoire sur Bétultus, s'ouvrit les barrières que le Rhône pouvait lui opposer pour l'empêcher d'étendre la domination des Romains dans le pays qui, par rapport à lui, était en deçà de ce fleuve (1).

3°. Cicéron, dans son discours pour Fontéius, se moquant des menaces que fesaient les peuples de la province narbonnaise, de se révolter si l'on ne punissait cet ancien gouverneur du pays, dit par ironie : « il faut faire revenir Domitius et Fabius pour soumettre encore une fois par la force des armes, les Allobroges et les autres peuples de la province (2) » ; ce qui prouve que l'on donnait à Domitius et à Fabius la gloire d'avoir achevé de soumettre à la République romaine tous les peuples qui composaient alors la

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1730, p. 600 et 601.

(2) *Excitandus Cn. Domitius et Q. Maximus, qui nationem Allobrogum et reliquas suis iteriam armis conficiat. Cicéron, pro Fonteio*, p. 451, de l'édition de Graevius.

province romaine, en donnant à ce nom toute son étendue, et, par conséquent ceux qui en faisaient partie à la droite du Rhône, ou dans ce qui a depuis composé le Languedoc.

4°. Velléius Paterculus raconte (1) comment et par qui les diverses provinces de l'empire romain furent assujéties ; et en parlant de la province romaine ou narbonnaise, il reconnaît qu'elle fut entièrement soumise par Domitius et Fabius qui y entrèrent à la tête d'une armée. Cet auteur ajoute que la République perdit depuis cette province, après la défaite de son armée. Il veut parler sans doute de l'irruption des Cimbres et des Teutons, qui s'en rendirent en effet les maîtres après avoir taillé en pièces les troupes romaines qui voulurent s'opposer à leur entrée dans le pays.

5°. Ammien-Marcellin attribue à Fabius la gloire d'avoir achevé de soumettre la Narbonnaise (2). « Fulvius », dit-il, « y entra

(1) *Lib. 2 cap. 39.*

(2) *Primò tentata per Fulvium, deinde præliis parvis. quassata per Sextium ad ultimum per Fabium Maximum domita. Amm. Marcell. lib. 15.*

le premier ; Sextius ensuite la secoua par de petits combats ; Fabius enfin la dompta ». Or, Fulvius et Sextius n'eurent affaire qu'aux peuples qui sont à la gauche du Rhône, et ne passèrent pas cette rivière, comme il l'aurait fallu pour qu'ils fussent entrés en Languedoc. C'est donc à Fabius, que l'on doit attribuer la conquête de cette partie de la province romaine.

6°. Nous savons enfin qu'il y avait dans la Narbonnaise un grand chemin appelé *Via Domitia*, qui traversait toute cette province du tems de Cicéron (1). Il est parlé aussi dans l'itinéraire d'Antonin et les Tables de Peutinger, d'un lieu nommé *Forum Domitii*, aujourd'hui Frontignan (2), situé en deçà du Rhône entre Substantion et Cesséro, aujourd'hui Saint-Tibéri en Languedoc, bourg situé sur l'Hérault entre Agde et Pézenas (3). Or, nous ne connaissons point d'autre Do-

(1) Cicéron, *pro Fonteio*.

(2) Recueil des historiens des Gaules, par dom Bouquet, t. I, p. 109.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. art. Saint-Tubéri, pour *Tibéri, Fanum Tiberii*.

mitius qui ait pu donner son nom à cette voie et à ce lieu, que Domitius Ahénobarbus qui commandait dans la province l'an 633 ou 634 de Rome, conjointement avec Fabius, et qui a vraisemblablement été trois ans préteur de cette province. C'est donc à ces deux capitaines qu'il faut attribuer la soumission du Languedoc à la République romaine (1) et l'on ne doit pas être surpris qu'un aussi grand événement ait été la suite d'une bataille importante, et que le prince dont la défaite l'a entraîné, n'ait été un grand souverain. C'est ce que je vais examiner avec quelque détail, afin de faire voir que ces Celtes que l'on nous représente comme un peuple si sauvage, étaient déjà parvenus à un très-haut degré de civilisation.

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1730, t. I, p. 602.

CHAPITRE V.

Etat de la Gaule méridionale avant la conquête des Romains. Louernios, Roi des Auvergnats.

Art. 53. Lorsque l'on voit Domitius donner son nom à une route dans la Gaule, on est tenté de croire que c'est lui qui l'a créée, et que le pays où elle a été tracée était à peu près sauvage avant lui. Ce serait une grande erreur, et cent ans avant la bataille célèbre gagnée par Fabius, Annibal trouva une route pour voyager depuis l'Espagne et les monts Pyrénées, à travers l'Aquitaine et la Gaule narbonnaise, jusqu'aux Alpes. C'est à Polibe, historien fidèle et véridique, que nous devons la connaissance de ce fait. Il nous dit (1) que du fleuve de l'Ebre jusques à Ampurias, il' y a mil six cens stades; et que d'Ampurias au passage du Rhône, il y en a autant. Pour prouver ensuite

(1) Liv. 3 de son histoire.

l'exactitude de son calcul, il ajoute que dès ce tems-là les chemins étaient mesurés avec précision; et que des colonnes milliaires y étaient placées de huit stades en huit stades: ταῦτα γὰρ νῦν βεβημάτισαι, καί σεσημείοσαι κατὰ ζαδίους ὀκτὼ διὰ Ρωμαίων ἐπιμελῶς (1). C'est de cette belle route que parle André Résendius ou Deresende, comme ayant reconnu qu'elle était pavée de cailloux équarris avec une profusion presque insensée (2). A la vérité Polibe semble regarder cette voie comme romaine; mais il est bien évident qu'il se trompe, puisque les Romains, à cette époque, n'avaient point encore passé le Rhône, comme je viens de le dire. Il ne l'est pas moins que ce chemin doit être attribué aux nations celtiques ou celtibériennes

(1) Plutarque, dans la vie de Caius Gracchus, semble attribuer ces colonnes milliaires à ce tribun, l'an 123 avant l'ère chrétienne, sous son premier tribunat. Mais Polibe était mort l'année précédente. Gracchus ne fit peut-être que suivre en Italie l'exemple de ce qu'il avait vu chez les Celtibériens, lorsque dans sa jeunesse, il avait combattu en Espagne.

(2) *Pené insanâ profusione. Andreas Resendius, lib. 3, de Antiquit. Lusitaniae. cap. de viis militarib.*

qui, dès la plus haute antiquité avaient occupé ce pays, puisque dès l'an 600 avant l'ère chrétienne, lorsque les Phocéens arrivèrent à Massalia, aujourd'hui Marseille, ils y trouvèrent un roi des Ségobriges (1), nation dont le nom prouve qu'elle était celtibérienne, qui avait déjà chassé les Saliens, anciens habitans de cette ville, et que j'ai prouvé être Liguriens.

Un souverain qui avait étendu sa domination sur tout le pays dans lequel cette grande route était située, avait nécessairement une grande puissance. Son nom que Strabon écrit Louérios, est écrit Louernios dans le texte d'Athénée qui copie Posidonius, auteur bien plus ancien que Strabon, et qui s'était occupé spécialement des Celtes. Comme le lambda majuscule des Grecs Λ ressemble beaucoup à leur alfa majuscule Α, je soupçonne qu'il faut lire *Auvernios*, et que c'est lui qui a donné son nom aux Auvergnats appelés *Arverni* par les Latins. Quoi qu'il en

(1) Justin, liv. 43, chap. 3. Voyez sur les Ségobriges la note de Catrou et Rouillé, p. 39, du t. 13 de leur Histoire Romaine. Pline dit que Ségobriga était autrefois la capitale de la Celtibérie.

soit, Louernios, père de ce Bétultus qui fit la guerre à Maximus et à Domitius, dit Strabon (1), avait de telles richesses, que souvent pour montrer son opulence à ses amis, il se promenait dans les champs, monté sur un char d'où il jetait çà et là des monnaies d'or et d'argent que ses compagnons ramassaient. C'est ce qu'avait dit avant Strabon un historien digne de foi, et qui parlait ainsi cinquante ans après l'événement (2).

« Posidonius détaillant quelles étaient les richesses de Louernios, père de Bétultus dont les Romains renversèrent la puissance (3), dit que pour captiver la bienveillance du peuple, il parcourait les campagnes sur un char, répandant

(1) *Lib.* 4, pag. 22 du Recueil des Historiens de France.

(2) Il vivait l'an 77 avant, l'ère chrétienne. Voyez le Mémoire sur les Celtes, p. 102.

(3) Dans la traduction d'Athénée par M. le Febvre de Villebrune. Paris 1789, t. 2, pag. 85, on lit que les Romains *tuèrent*, ce qui est contraire à la vérité de l'histoire et au texte d'Athénée, ὑπὸ Ρωμαίων καθικρεσθέντος.

de l'or et de l'argent à des miriades de Celtes qui le suivaient. Il fit une enceinte carrée de douze stades, plus de deux mille mètres (1), où l'on tint toutes pleines des cuves d'excellentes boissons, et une si grande quantité de mets, que pendant nombre de jours, ceux qui voulurent y entrer eurent la liberté de se repaître de ces alimens, servis sans interruption. Une autre fois il assigna le jour d'un festin; un poète de ces peuples barbares, c'est-à-dire un Barde, étant arrivé trop tard, se présenta devant lui, et chanta ses éminentes qualités, mais en laissant tomber des larmes sur ce qu'il était venu trop tard. Louernios, flatté de ces éloges, se fait donner une bourse d'or, et la jette à ce poète qui courait à côté de lui. Le poète, la ramassant, le chante de nouveau, disant que la terre où Louernios poussait son char, devenait sous ses pas une source d'or et de bienfaits

(1) En évaluant le stade à 94 toises et demie, suivant le calcul adopté par l'auteur du Voyage d'Anacharsis, 12 stades valent 1134 toises, ou 2210 mètres 72 centimètres, suivant la table de la page 48 des Considérations sur l'origine du globe.

pour les hommes. Ces détails se trouvent dans le vingt-troisième livre de Posidonius (1) », qui dit ailleurs (2) que « chez les Celtes, les domestiques portent à boire dans des vases d'argent, et à manger dans des plats de même métal ». Il ajoute que « chez ces peuples, il y avait des théâtres sur lesquels on se battait pour de l'or ou de l'argent (3) ». Les Romains jugèrent si importante la victoire qu'ils avaient remportée sur Bétultus, qu'ils firent graver sur le marbre le triomphe de Domitius, dans un fragment des Fastes triomphaux qui est parvenu jusqu'à nous, et que Pighi a fait graver dans ses Annales (4). Gruter donne aussi ce fragment dans son excellent Recueil.

(1) Athénée, Banquet des savans, liv. 4, chap.13.

(2) Même chapitre.

(3) J'ai cité ces passages en entier dans mon Introduction à l'histoire d'Avignon, t. 1, p. 225.

(4) Valer. Maxim. 1. 9, cap. 13. Note de Pighius, dans l'édition *Variorum. Lugd. Batavorum* 1655, pag. 784.

CHAPITRE VI.

De 191 Médailles, dont 189 paraissent celtiques, et les deux autres marseillaises ; trouvées dans le Département de Vaucluse, sur les bords de l'Ouvèze.

Art. 54. En faisant planter un arbre sur les bords de cette rivière du Département de Vaucluse, de laquelle j'ai déjà parlé (art. 10) au sujet de *Vindalium*, dans l'arrondissement d'Orange, M. de Biliotti a découvert dans une terre qu'il possède sous le nom de Beauregard, près de Jonquières, à peu près à une égale distance d'Orange et de Sorgues, 191 petites médailles d'argent.

J'observerai d'abord que l'endroit où s'est faite cette intéressante découverte, est fort peu éloigné du champ de bataille où Domitius Ahénobarbus vainquit les Allobroges et les Auvergnats, l'an 121 avant l'ère chrétienne (art. 321). J'ajoute que le château de Beauregard est situé sur la route d'Orange à Carpentras, et qu'il y avait autrefois sur l'Ouvèze un pont de pierre qui a

été emporté par ce torrent impétueux, en sorte que l'on n'y passe plus aujourd'hui cette rivière qu'en bateau (1) ou au gué.

D'après les détails que j'ai donnés (art. 53), la nation commandée par Bétultus, n'était guère moins civilisée que les Romains qui avaient commencé à frapper de la monnaie d'argent dès l'an de Rome 485 (2), c'est-à-dire, l'an 269 avant l'ère chrétienne, et 146 ans avant la victoire de Domitius. Les monnaies des Marseillais datent vraisemblablement de plus loin encore, et il est probable que les Celtes en ont eues dès le tems de cette victoire. On ne sera pas étonné qu'elles se soient conservées aussi longtems sur le champ de bataille, lorsque l'on saura que le lieu où elles ont été découvertes presqu'à fleur

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 541.

(2) Encyclopédie. Neufchâtel, 1765, tome 10, p. 649. art. Monnaies des Romains. Cet ouvrage ne cite pas; mais l'auteur ancien où il a puisé cette date, est Pline, livre 33, chap. 3. Cet auteur dit que l'an de Rome 485 est antérieur de cinq ans à la première guerre punique.

de terre, était un marais, et que ce marais était toujours resté inculte jusqu'à ce que le propriétaire actuel ait voulu y faire planter des arbres. J'ajouterai que depuis longtems on trouvait des médailles dans ce marais, mais non des médailles romaines.

Celles dont je parle, sont de trois espèces évidemment différentes, dont l'une porte des inscriptions que je crois celtiques ou du moins celtibériennes par les raisons que j'en donnerai bientôt; la seconde espèce est sans inscription; et la troisième a une inscription de laquelle il résulte évidemment qu'elle est marseillaise.

La coupe de ces trois espèces de médailles est à peu près la même; mais celles qui portent une inscription celtique, peuvent être subdivisées en plusieurs classes dont les premières ou les plus anciennes sont moins bien frappées, et cette observation jointe à plusieurs autres conjectures, pourrait faire croire que l'art de frapper des médailles est né et s'est perfectionné chez les Celtes, ou plutôt chez les Celtibériens. Je parlerai d'abord des médailles celtiques à inscription.

§. 1. *De III Médailles celtiques portant des inscriptions en anciens caractères grecs.*

Art. 55. Parmi celles-ci, j'en trouve d'abord trente-six dont l'inscription a été emportée par la coupe de la taille, ou a été effacée par le frottement, ce qui prouve qu'elles ont été employées comme monnaies. Il est d'ailleurs évident par la forme et le nombre de ces pièces, que ce n'étaient pas de simples médailles. J'en compte trente-une dont l'inscription est incomplète, presque toujours à cause de la taille faite assez grossièrement, mais cependant quelquefois par le simple effet du frottement. Enfin dans seize l'inscription est presque complète, ce qui compose en tout cent onze médailles à inscription.

Toutes les médailles de cette première espèce, portent d'un côté l'empreinte d'une tête d'homme qui n'est pas toujours la même. Les cheveux de l'une sont très-bien tressés, et semblent former un bandeau royal ; la tête est plus jeune : l'oeil et le nez sont assez bien dessinés.

Sur le revers de ces médailles, on voit une tête de cheval, qui n'est pas, comme la tête

d'homme, toujours en regard vers la droite. Quatre-vingt-seize ont le cou à gauche et la tête à droite ; quinze ont la tête à gauche et le cou à droite. L'inscription placée sous, le tronc de cette tête est constamment directe, c'est-à-dire, écrite de gauche à droite, dans les premières ; elle est inverse dans les secondes, à la manière hébraïque. Les lettres ne sont pas incises ou creuses, mais en relief.

L'inscription des têtes à bandeau royal, varie ; elle est tantôt KĒSIOS, tantôt ÉILOS et tantôt IĒLIKOVĒSI, mais constamment dans le sens direct pour les deux dernières, et quelques-unes dans le sens inverse pour la première. Les caractères ne sont pas romains, comme on les donne ici ; ils diffèrent des étrusques tels que les donne Dempster dans son alfabét que l'on peut consulter, et dont je parlerai plus en détail dans la suite. Ce sont d'anciens caractères grecs comme je vais bientôt le prouver.

Celles dont l'inscription est plus longue, sont au nombre de 27. La tête y semble encore plus grossièrement dessinée qu'aux autres. Les lettres de l'inscription y sont plus petites : le graveur avait eu besoin de les faire telles à cause de la

longueur du mot qu'il voulait écrire, l'espace n'y étant pas plus grand qu'aux autres. Il en est six qui doivent être distinguées : dans l'une, on lit *Iélikovêsi*, en sorte que la troisième et la quatrième lettres sont déplacées ; dans les cinq autres, il n'y a que *filos*, et peut-être y en a-t-il d'autres parmi celles dont je vais parler, et desquelles on ne lit que les deux dernières lettres, ce qui laisse dans l'incertitude pour les premières, les dernières y étant également *os*. Il en est à peu près de même de cinq *Iflikovêsi*, dans lesquelles l'inscription se trouve entièrement effacée.

On observera que les arts et les sciences restèrent longtems dans l'enfance parmi les Gaulois. Ces peuples barbares, plus guerriers que curieux d'instructions, connurent à peine l'écriture ; ils ne s'en servaient que dans le cours ordinaire de leurs affaires, et pour régler leurs comptes : ils employaient alors les mêmes caractères ou lettres que les Grecs, quoiqu'ils ignorassent la nature de ces derniers (1).

(1) *Græcis nempè litteris utuntur. César., de Bello Gallico*, liv. VI. Strabon, liv. IV.

Tacite parle de plusieurs inscriptions gauloises, trouvées sur les frontières de la Germanie et de la Rhétie, et observe qu'elles étaient écrites en caractères grecs (1). Après la défaite des Helvétiens, Celtes d'origine, les Romains trouvèrent dans leur camp des rôles écrits en lettres grecques : ces rôles contenaient un dénombrement exact de leur armée (2).

Mais une preuve manifeste que les Gaulois avaient une langue particulière différente de celle des Grecs, quoiqu'en écrivant ils se servissent des mêmes caractères que ces derniers c'est que César, qui entendait parfaitement le grec, fut obligé de se servir d'un interprète, dans la conférence qu'il eut avec le perfide Divitiae, Druide et Tétrarque des Éduens de la Gaule celtique (3).

Dans une autre occasion, voulant faire parvenir à Quintus Cicéron, resserré dans son camp par les Gaulois, une lettre dont l'ennemi ne pût comprendre le sens, s'il venait à s'en saisir ;

1) Tacite, *de Moribus Germanorum*.

(2) César, *lib. I.*

(3) *Id. ibidem.*

César prit le parti de l'écrire en grec précaution qui eût été inutile, si le grec avait été une langue familière aux Gaulois (1).

La langue gauloise était encore un dialecte de la celtique, lorsque les nations étrangères, dont nous avons connaissance par les anciennes histoires des Grecs et des Latins, s'y sont établies : mais les divers changemens que ces nations y ont introduits, l'ont tellement éloignée de son origine, qu'à peine en reste-t-il aujourd'hui quelques traces : c'est un destin dont les autres nations ne sont point exemptes (2) ainsi que s'en plaignaient les Romains eux-mêmes, non seulement à cause du commerce qu'il faut nécessairement avoir avec ses voisins, mais encore par une suite indispensable de la victoire (3) qui fait qu'en passant sous le joug des étrangers, on

(1) Origines Gauloises, par la Tour-d'Auvergne. Hambourg 1801, p. 10 et 11.

(2) *In urbem nostram est infusa peregrinitas; nunc verò etiàm brachatis et transalpins nationibus, ut nullum veteris leporis vestigium apparat.* M. Tullius Cicéro. l. ix ep. XV ad Paet.

(3) *Ne vetus indigenas nomen mutare Latinos, Neu Troas fieri jubeas, Teucrosque vocari, Aut vocem mutare viros, aut vertere vestem.*

Virgil. l. xij, *AEneidos*, vers 823.

perd jusqu'à son nom, tant il est vrai que les vainqueurs voudraient, s'il était possible, qu'on devint la même chose qu'eux : il s'est trouvé même des peuples qui ont pris tellement les moeurs des Romains, qu'ils ont oublié jusqu'à leur langue naturelle. « Les Turditans », dit Strabon (1), « principalement ceux qui sont vers le fleuve Bétis, ont pris entièrement les moeurs romaines, ayant même oublié l'ancien langage qui leur était propre ».

Les Gaulois, qui de tout tems ont été jaloux de la gloire de leurs ancêtres, n'en sont pas venus jusque-là: cependant ils n'ont pu se dispenser de recevoir la langue romaine, qui, à son tour, a éprouvé beaucoup de changemens. On ne doit donc pas être surpris que dans la suite des siècles, on ait fait une si grande différence (2) entre la langue celtique et la gauloise ; et

(1) Οἱ μὲν τοὶ Τουρδιτᾶνοὶ τελέως εἰς τὸν Ῥωμαίων μεταβέβληνται τρόπον, οὐδὲ τῆς διαλέκτου τῆς σφετέρως ἐτι μεμνημένοι. Strabon, liv. 3, p. 104, dans l'édition d'Atrebat. 1587.

(2) *Tu verò, Posthumiane, vel Celticè vel, si mavis Gallicè, loquere, dummodò jàm Martinum loquaris.* Sulpitius, in Dial.

que celle-ci soit devenue tantôt grecque par le commerce des Phocéens-Marseillais, tantôt romaine par la domination des Romains (c'est ce que l'on appelait dans les Gaules, la langue des Romains), tantôt enfin Théotisque, ou, pour mieux dire, toutes ces langues ensemble après l'établissement des Goths, des Bourguignons, et en dernier lieu, des Francs, avec lesquels les Gaulois ont été entièrement confondus par un mélange de quatorze siècles.

On peut cependant retrouver dans les anciens auteurs grecs et latins un assez grand nombre de mots qu'eux-mêmes ont reconnus pour celtiques. On trouvera un recueil détaillé de ces mots dans le premier volume de l'histoire de France par Guillaume Marcel (1).

M. Viguier, de Narbonne, est en possession de précieuses tablettes de plomb, trouvées depuis quelques années dans un tombeau isolé, au pié des Pyrénées, dans les montagnes de Corbière. On croit que ces tablettes renferment des fragmens de l'écriture des Gaulois, et des caractères tracés de la main des Druides. Elles

(1) Paris 1686, t. I, p. 334 et suivantes.

consistent en plusieurs planches, d'environ une demi-ligne d'épaisseur, et contiennent des figures hiéroglyphiques d'hommes et d'animaux, gravés avec la pointe d'un stilet. Ces figures ont un grand rapport avec celles des Dieux égyptiens ; au dessus sont placées des inscriptions gauloises ou présumées telles. Les caractères sont runiques et imités du grec ancien. Les mots sont en partie chargés de consonnes. On voit entre celles-ci des espaces où l'on suppose que les Druides auraient intercalé des voyelles, s'ils n'avaient craint de découvrir à d'autres qu'à des initiés, le sens mystérieux que renfermait ce talisman sacré. Ce livre de plomb doit-il être considéré comme un monument de l'ancienne écriture des Gaulois ? Ce sentiment est celui de M. Viguier ; ou doit-il être considéré comme un simple reste de la superstition des Gnostiques et des Basilidiens qui mêlerent le culte des Égyptiens à celui de Jésus-Christ ? C'est ce que les savans pourront examiner, si le possesseur de ce livre précieux tient la promesse qu'il a faite, de le faire connaître au public (1).

(1) Origines Gauloises, par la Tour-d'Auvergne Corret. Hambourg 1801, p. 11 et 12.

Revenons aux inscriptions de nos médailles. Les terminaisons des trois mots que nous y trouvons étant grecques, et les signes étant les mêmes que ceux de l'écriture grecque dans les anciennes inscriptions, selon l'alfabet tiré de l'inscription de Sigée (1), rien n'empêche de croire que les caractères sont grecs, comme le dit César, en parlant des Gaulois, ou plutôt Pélasgiques. Mais si l'on préfère les caractères étrusques de Dempster, on observera que le signe traduit par E chez Dempster est l'éta de l'alfabet de Sigée, et le signe F l'épsilon de Grecs. Il faudrait donc lire selon Dempster *Ilfikovési, Filos, Kfzios*, et ce dernier mot ne pourrait plus être prononcé. C'est ce qui m'a décidé à abandonner cet alfabet, le témoignage de César étant d'ailleurs formel en faveur des lettres grecques.

L'inscription des jeunes têtes, ou du moins des têtes mieux dessinées, est tantôt en sens direct, tantôt en sens inverse, et toujours KÉZIOS en sens direct, OU SOISEK en sens inverse ; elle est conséquemment la même frappée en deux

(1) *Naturae et scripturae concordia. Lipsiæ 1752: Tab, II,* au commencement du volume.

sens opposés, si l'on en excepte une des lettres du milieu qui évidemment est aussi toujours la même, mais qui est écrite dans le sens direct z, et dans le sens inverse, s.

Je vais parler successivement de ces diverses médailles considérées relativement à leur inscription.

1°. Des *Iélikovési*.

Art. 56. J'avais cru d'abord qu'il n'y avait que vingt-sept de ces médailles ; mais un examen plus attentif et l'habitude de les voir m'en a fait reconnaître jusqu'à trente-cinq. Il n'y en a que six dont l'inscription soit entière. On voit sur les unes le commencement de la légende, et sur les autres on n'en lit que la fin. Il y en a cinq sur lesquelles il est impossible de distinguer une seule lettre. Sur quelques-unes, la tête diffère par la longueur du nez et par l'ensemble de la physionomie ; mais toutes paraissent désigner le même prince, soit qu'elles aient été frappées par divers graveurs, soient qu'elles l'aient été à diverses époques. La gravure est tellement grossière, qu'il est difficile de croire qu'elles aient été l'ouvrage des artistes grecs ou romains, et

les traits du visage semblent en fournir une nouvelle preuve, en ce que l'aspect en est absolument différent.

Me proposant de parler ici assez au long des médailles et des monnaies anciennes, j'ai fait graver l'échelle placée à la fin de ce volume, d'après l'ouvrage que vient de publier le savant qui en a peut-être rassemblé le plus grand nombre pour en recueillir les empreintes (1). De cette manière, lorsque je rapporterai le module d'une médaille, je distinguerai avec lui et avec presque tous les auteurs qui l'ont précédé, le module dans les trois métaux. Je les indiquerai par les numéros des différens cercles de cette échelle. Ainsi;

(1) Description de médailles antiques Grecques et Romaines, par T. E. Mionnet. Paris 1806.

EN OR:

Le petit module est compris entre les numéros	1	et	2	½
Le moyen module, entre	3	et	3	½
Le module ordinaire, entre..	4	et	5	
Le petit médaillon, entre.....	5	et	6	
Le grand médaillon, entre.....	7	et	11	
Le très-grand médaillon, entre	12	et	19	

EN ARGENT:

Le petit module entre	1	et	2	½
Le moyen module, entre	3	et	3	½
Le module ordinaire, entre ..	4	et	5	
Le petit médaillon, entre	5	½	et	6
Le médaillon, entre	6	½	et	9
Le très-grand médaillon, entre	11	et	14	

EN BRONZE:

Le petit module entre	1	et	5	
Le moyen module, entre	5	½	et	8
Le grand médaillon, entre	8	½	et	10
Le médaillon, entre	11	et	19	

Il arrive quelquefois que par son poids et son épaisseur une médaille peut appartenir à un module plus ou moins grand que celui auquel elle répond dans l'échelle.

Les Iélikovési dont il est ici question, sont un peu plus petits que le numéro 3.

Afin de mieux connaître ces pièces de monnaie celtique, je dirai un mot ici des monnaies grecques et romaines.

Des Monnaies grecques.

Art. 57. Le premier souverain grec que l'histoire nous présente comme ayant fait frapper de la monnaie, est Thésée. Voici ce qu'en dit Plutarque : « Il fit aussi frapper une monnaie avec la marque d'un boeuf, soit à cause du taureau de Marathon, ou en mémoire du général Taurus qu'il avait défait, soit enfin pour exhorter ses concitoyens au labourage ; et l'on dit que c'est de cette monnaie qu'ont été tirées ces expressions: cela vaut cent boeufs, cela vaut dix boeufs (1) ».

M. Dacier, traducteur de Plutarque, prétend dans une note que, selon d'autres auteurs qu'il ne cite point, Thésée fit frapper cette monnaie pour conserver la mémoire de la manière dont

(1) Les vies des Hommes illustres de Plutarque traduites par M. Dacier. Paris 1721, t. I, p. 55.

on faisait auparavant le commerce par l'échange du bétail. Cette monnaie, ajoute ce traducteur, avait la marque d'un boeuf, et valait deux drachmes, c'est-à-dire vingt sous (1).

Cet événement était assez important pour mériter d'être consigné dans les Fastes connus sous le nom de Marbres de Paros ou d'Arondel. Ainsi l'on peut supposer que l'époque 22 de ces marbres qui n'a pu être déchiffrée qu'en ce qui concerne la date placée sous une année correspondante à l'an 1256 avant l'ère chrétienne, et sous le règne de Thésée (2), se rapporte à cette ordonnance de Thésée.

Quant au proverbe auquel Plutarque fait allusion, il est évidemment tiré de l'endroit où Homère, dans son Iliade (3), nous représente

(1) Les vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites par M. Dacier. Paris 1721 t. I, pag. 55. Note du traducteur.

(2) Chronique des Marbres dans les Tablettes chronologiques de Lenglet, nouvelle édition par Barbeau de la Bruyère. Paris 1778, t. I, p. 41.

(3) Chant Z ou 6, Χρύσεια γαλκείων, εκατόμβοι έννεαβοίων.

Glauco aveuglé par le Dieu fils de Kronos (ou de Saturne), échangeant des armes d'or contre des armes d'airain, des armes du prix de cent boeufs, pour d'autres qui ne valaient que dix boeufs (1). Je ne puis donc être de l'avis des critiques qui, s'appuyant sur le témoignage d'Homère et d'Hésiode, prétendent que du tems de la guerre de Troie, la monnaie n'était point encore en usage chez les Grecs (2). Certainement un savant qui, lorsque notre histoire ne sera pas mieux sue que celle du tems de Thésée, conclurait de ce que Voltaire, dans sa *Henriade*, ne parle ni d'écus de six francs, ni d'autres pièces de monnaie, que les contemporains de Henri IV n'ont point connu l'usage de la monnaie, se tromperait grossièrement. Il en serait

(1) Henri Etienne, dans sa version latine, a soin de mettre *nummis* à côté de *bobus*. M. Bitaubé, dans son élégante traduction française, n'en traduit pas moins « des armes du prix de neuf taureaux, pour des armes de la valeur d'une hécatombe » ce qui n'a point un sens clair, même en français.

(2) Les moeurs et usages des Grecs, par M. Ménard. Lyon 1743, pag. 207. On observera que lui-même pag. 211, parle de la monnaie frappée par Thésée, disant ainsi le contraire de ce qu'il venait d'avancer.

de même si l'on voulait suivre le raisonnement que je viens de rapporter, et qui d'ailleurs porte à faux, comme le prouve le vers d'Homère que j'ai citée.

Il n'est pas douteux cependant que du tems de la guerre de Troie, la civilisation n'était pas encore assez avancée chez les Grecs pour que l'on ne trafiquât souvent que par échange. Les richesses d'un particulier se marquaient par le nombre de ses troupeaux ; celles d'un pays, par l'abondance de ses pâturages ; et la valeur des choses, par un certain nombre de boeufs et de moutons. C'est ainsi qu'Homère et Hésiode ont pu s'exprimer quelquefois. Mais Homère n'a pas eu besoin de parler expressément d'une monnaie d'or et d'argent, frappée au coin, lorsqu'il a dit que l'on achetait au camp devant Troie, des vins de Lemnos, en donnant du cuivre, du fer, des peaux, des esclaves, des boeufs (1). Donner du cuivre et du fer, en stile poétique, c'est donner de la monnaie de cuivre et de fer, ou du moins, ce serait donner un certain poids de

(1) Les moeurs et usages des Grecs, par M. Ménard. Lyon 1743, p. 207 et 208.

ces métaux, que l'on pourrait toujours considérer alors comme monnaies ou signes conventionnels d'échange.

Longtems après la guerre de Troie, l'an 895 avant l'ère chrétienne, selon les Marbres de Paros, Phidon d'Argos, le onzième depuis Hercules, qui gouvernait la république d'Argos, inventa les poids et les mesures, et fit battre de la monnaie d'argent dans l'île d'Egine (1). Cette invention des poids et des mesures ne se rapporte sans doute qu'à une division nouvelle, au choix d'une unité de poids et de mesure particulière aux Grecs, et cela résulte clairement de ce que l'invention de la monnaie ne lui est point attribuée, mais seulement celle de la monnaie d'argent. Thésée n'avait sans doute fait frapper que de la monnaie de cuivre, de fer, et peut-être d'or. Car il est possible que cette dernière soit antérieure à la monnaie d'argent, et cela est même très-vraisemblable pour les pays où sont situées les mines d'or.

(1) Chronique des Marbres dans les Tablettes de Lenglet. Paris 1778, t. I, p. 43, époque 31.

Ce Phidon, roi d'Argos, était contemporain de Licurgue et d'Iphitus. On assure qu'il introduisit le premier l'usage de la monnaie d'argent, à l'occasion de la stérilité de l'île d'Egine, dont les habitans ne pouvaient point gagner leur vie par le commerce. La forme de ces premières monnaies ressemblait assez à de petites broches de fer ou d'airain ; et de là, elles furent appelées Oboles, mot qui en grec signifie broche. Le nom de drachme, qui vaut six oboles, a son étimologie analogue, puisque ce mot signifie une poignée; en effet, il fallait six de ces petites verges, ou broches, pour remplir la main. Ainsi l'ancienne monnaie, chez les Grecs, n'était composée que de petites verges de fer et d'airain (1).

Pour les monnaies d'or ou d'argent, les plus anciennes n'étaient point marquées au coin, ni d'aucune représentation naturelle ou symbolique. Ce n'étaient que des pièces d'or ou d'argent sans figures et sans empreintes, qui avaient seulement un certain poids et une certaine valeur. On assure que les plus anciennes monnaies grecques

(1) Les moeurs et usages des Grecs, par M. Ménard, page 208.

qui soient frappées au coin, ne sont que du tems d'Amintas, père de Philippe roi de Macédoine, et aïeul d'Alexandre le grand : on n'en voyait aucune de cette sorte avant cette époque (1). On a prétendu conséquemment la fixer sous l'an 383 avant l'ère chrétienne, puisque ce fut cette année qu'Amintas demanda du secours aux Lacédémoniens, pour reprendre les terres qu'il avait cédées aux Olinthiens (2). Mais cette opinion est fautive, et dès l'an 664 avant l'ère chrétienne, l'art monétaire fut assez perfectionné pour substituer un tipe et des légendes au mécanisme grossier qui subsistait alors (3).

Longtems avant les Grecs, les-Phéniciens et les

(1) Les mœurs et usages des Grecs, par Ménard. Lyon 1743, p. 209. Voyez la note savante de M. de Bimars sur l'ouvrage du père Jobert, intitulé la Science des Médailles. Paris 1739 p. 25, sans oublier de consulter l'errata.

(2) Tablettes chronologiques de Lenglet. Paris. 1778, t. I, p. 345.

(3) Métrologie, par Romé de l'Isle. Paris: 1789-, page 103.

Egiptiens qui les avaient civilisés, avaient sans doute aussi eu leurs monnaies. Cet art étant plus ancien chez ces deux peuples, y remontait jusqu'au tems de l'écriture hiéroglyphique, dont les Grecs ne faisaient point usage, mais que leurs graveurs imitèrent. En effet, chaque province, chaque peuple de la Grèce avait sur ses monnaies, des hiéroglyphes, et des figures énigmatiques qui lui étaient particulières. Les Athéniens y mettaient une chouette, qui était l'oiseau de Minerve leur principale divinité, et qui signifiait la vigilance : les Macédoniens y représentaient un bouclier, signe de la force et de la puissance de leur milice : les Béotiens, un Bacchus avec une grappe de raisin et une coupe, qui étaient la marque de l'abondance de leur terroir (1).

Des Monnaies romaines.

Art. 58. Dans les monnaies romaines, le denier d'argent portait le chiffre X et l'effigie d'une tête de femme couverte d'un casque auquel

(1) Les mœurs et les usages des Grecs, par Ménard Lyon 1743, p. 209.

étaient attachées des ailes des deux côtés. Cette effigie était le symbole de la ville de Rome ; sur le revers de ce denier d'argent on voyait une victoire conduisant un char attelé de deux ou de quatre chevaux, ce qui fit donner à ces pièces le nom de *Bigati* et de *Quadrigati* (1).

Ce denier fut nommé Consulaire, pour le distinguer de celui qui fut frappé par l'ordre des empereurs. Le Quinaire, chez les Romains, n'était que la moitié du denier ; il valait cinq as de cuivre ; on le nommait Victoriat, parce qu'il portait l'empreinte d'une victoire, et sur le champ le chiffre V ; le sesterce ne valait que deux as et demi de cuivre ; il portait cette marque L L S (2).

Dans le tems de la République, les magistrats que le sénat avait choisis pour présider à la fabrication des monnaies, substituèrent à la tête ailée, qui était le symbole de la ville de Rome, l'effigie de leurs ancêtres, celle de leur divinité, les marques de leur triomphe, et les attributs de

(1) Essai sur les monnaies anciennes et modernes, par M. Rochon. Paris 1792, p. 14.

(2) *Id. ibidem.*

leurs dignités, sans qu'ils osassent y placer leurs portraits (1).

Le sénat mettait une telle importance aux types de la monnaie courante, qu'il ne voulut jamais souffrir l'effigie des rois alliés ou tributaires de la République, même sur la monnaie que ces princes faisaient fabriquer. Dion nous apprend que Jules César fut le premier auquel le sénat romain décerna cet honneur. Depuis cette époque, la monnaie courante porta l'effigie de la tête de ce prince et de celle de ses successeurs. Quelques empereurs étendirent, en vertu de la loi *Regia*, cet attribut de la souveraineté jusque sur leurs parens (2).

Il résulte de ces détails, que les trente-cinq médailles dont il est ici question, ne sont ni romaines, ni frappées en l'honneur d'un prince allié du peuple romain. On ne peut dire non plus qu'elles aient été imitées des Romains, puisqu'elles n'avaient ni l'écriture, ni la forme des monnaies romaines, alors assez récentes, et

(1) Essai sur les monnaies anciennes et modernes Paris 1792, p. 14 et 15.

(2) *Id.* p. 15.

qu'aucune monnaie romaine ne s'est trouvée dans le marais où celles-ci ont été découvertes. Elles appartenaient donc à des souverains indépendans, d'une nation plus puissante et plus commerçante que ne l'était alors la nation romaine.

Cette nation était-elle grecque, ou même étrangère à la fois aux Grecs et aux Romains ? La solution de ce problème exige quelques détails sur le poids des monnaies anciennes, point de vue sous lequel M. Romé de l'Isle a considéré les médailles d'une manière très-ingénieuse. Je vais donner ici l'extrait de sa méthode.

Du poids des Médailles grecques.

(On observera qu'il n'est question ici que de nos anciens poids et de nos anciennes monnaies dont j'ai donné l'évaluation aux articles 15 et 56 de mes Considérations sur l'origine du globe).

Art. 59. M. Romé de l'Isle, dans sa Métrologie (1), distingue quatorze espèces d'anciennes

(1) Métrologie, Paris 1789, p. 49.

drachmes, et classe dans chaque espèce les médailles qui y sont comprises, dont il donne le type et le poids. Je me contenterai de donner ici le nom de chacune de ses classes, avec au moins une ou deux médailles prises parmi celles où entre le cheval.

N°. I. Drachme d'Aegium ou du Péloponèse. C'est la plus petite. Elle pèse 60 grains, et vaut 13 sous 4 deniers. On y trouve une médaille d'Amphilochia, ville d'Acarnanie, ayant pour type, d'un côté Pégase ; et de l'autre, une tête de Minerve. Elle pèse 28 grains et demi. Cinq médailles de Corinthe ont aussi un Pégase pour type, avec des revers différens. Il y a beaucoup d'autres médailles dans cette classe, où le cheval se trouve. Mais parmi les médailles de rois, les seules sont celle d'Amintas III, roi de Macédoine, qui a d'un côté un cheval dans un carré creux, de l'autre une tête d'Hercules ; et celle d'Audoléon, roi de Péonie, qui a d'un côté un cheval passant, de l'autre une tête avec casque et panache.

N°. II. Drachme de Samos, ou petite drachme attique. Elle pèse 63 grains, et vaut

14 sous. On y trouve une médaille de Rome, ayant d'un côté un cheval au galop, et de l'autre une tête d'Apollon. Aucune des médailles de rois comprises dans cette classe, n'a de cheval dans son tipe.

No. III. Drachme de Chalcis ou d'Eubée, pèse 66 grains, et vaut 14 sous 8 deniers. Une médaille d'Arpi en Italie, offre d'un côté un cheval au galop, de l'autre une tête de Proserpine. Il y en a plusieurs autres du même genre parmi les médailles de ville. Parmi celles de rois, on ne voit que celle d'Archélaus, roi de Macédoine, qui ait d'un côté un cheval dans un carré creux, et de l'autre une tête jeune.

N°. IV. Drachme de Tir ou de Phénicie, pèse 69 grains, et vaut 15 sous 4 deniers. Une médaille de Carthage y présente un cheval près d'un palmier, et sur le revers la tête de Cérès. Il y en a beaucoup d'autres semblables parmi les médaillés de villes. Je ne parlerai que de deux autres de Carthage, dont le tipe est une tête de cheval. La première a pour revers un palmier, et la seconde un cheval près d'un palmier. Parmi les médailles de rois qui appartiennent à cette

classe, deux seulement ont un homme à cheval d'un côté et une tête de Jupiter de l'autre ; elles sont de Philippe II, roi de Macédoine.

N°. V. Drachme d'Ephèse ou d'Ionie, pèse 1 gros ou 72 grains, et vaut 16 sous. On y trouve deux médailles de Carthage, qui, toutes deux, ont d'un côté la tête de Cérès, et de l'autre, la première un cheval près d'un palmier, et la seconde un cheval sans palmier. Je distinguerai dans cette classe deux médailles d'Ephèse, l'une ayant pour revers un cerf près d'un palmier, et l'autre un cerf à micorps, aussi près d'un palmier. Une médaille de Rome y a pour tipe une tête de cheval et un épi d'orge, et sur le revers une tête de Mars. Aucune médaille de rois n'a de cheval dans son tipe.

N°. VI. Drachme de Crète ou de Chio, pèse 1 gros et 3 grains, et vaut 16 sous 8 deniers. Une médaille de Corinthe y a pour tipe Pégase volant, et sur le revers la tête de Minerve. Aucune médaille de rois n'y a de cheval.

N°. VII. Drachme attique, pèse 1 gros et

6 grains, et vaut 17 sous 4 deniers. Deux médailles de Cymé en Eolie ont pour tipe un cheval passant et un vase à une anse dans une couronne ; le revers est une tête de femme. Une médaille d'Audoléon, roi de Péonie, ayant pour tipe un cheval passant, et pour revers une tête avec casque et panache, ne diffère que par le poids de celle du, N°. I.

N°. VIII. Drachme attico-sicilienne, pèse 1 gros et 9 grains, et vaut 18 sous. Une médaille d'Antioche en Carie a pour tipe Pégase couché, et pour revers la tête d'Apollon. Les médailles de rois présentent quelquefois des hommes à cheval, mais point de cheval seul.

N°. IX. Grande drachme attique ou corinthienne, pèse 1 gros 12 grains ou 84 grains, et vaut 18 sous 8 deniers. Une médaille de Démétriadé en Thessalie a pour tipe un cheval, et pour revers la tête d'une femme dans un carré creux. Point de médaille de roi qui ait pour tipe un cheval.

N°. X. Drachme d'Abacène, ou d'Istros pèse 1 gros 18 grains ou 90 grains, et vaut 1 livre ou 20 sous de France. L'Abacène est une province

maritime de Sicile, dans la partie méridionale de cette île. Istros ou Istropolis est une colonie de Milet, située à l'embouchure de l'Ister ou Danube sur le Pont-Euxin. Deux médailles de Dirrachium en Illirie ont pour tipe Pégase volant, et sur le revers une tête d'Hercules.

N°. XI. Cette onzième espèce est la drachme de Pilos ou d'Élide, province maritime du Péloponèse (aujourd'hui la Morée), entre l'Achaïe et la Messénie. Cette province était surtout célèbre par les Jeux olympiques établis dans la ville de Pise ou d'Olimpie ; le commerce et la pompe de ces Jeux y attiraient un concours prodigieux de toutes les parties de la Grèce, et sans doute aussi des étrangers. Quant à *Pylos*, il y avait dans le Péloponèse trois villes de ce nom ; la première dans la Messénie, les deux autres dans l'Élide. L'une de ces deux dernières villes, les seules dont il puisse être question ici, nommée *Pylos Aeleus*, parce qu'elle était peu distante d'Élis, capitale de la province, répondait à la partie septentrionale de l'île de Zacinthe (aujourd'hui Zante) ; la seconde, nommée *Pylos Triphylacus*, disputait à celle de Messénie, l'honneur d'avoir en Nestor pour roi. Voyez la

géographie de Strabon (1).

Cette drachme d'Élide pèse 1 gros 24 grains, et vaut 21 sous 4 deniers. On y trouve deux médailles de Carthage, dont l'une porte une tête de cheval des deux côtés, et l'autre porte d'un côté un cheval au dessus duquel vole la victoire, et sur le revers la tête de Cérès. Une autre d'*Emporiæ* en Espagne a aussi ce dernier tipe. Il n'y a qu'une médaille de roi dans cette classe ; et sur cette médaille, il n'y a point de cheval (2).

N°. XII. Drachme de Rhégium ou de Naxos, pèse 1 gros 33 grains, et vaut 23 sous 4 deniers. Une médaille d'Aspendus représente un homme à cheval, et sur le revers un sanglier. Une autre d'Ephèse en Ionie, représente une abeille, et de l'autre côté un cerf près d'un palmier.

N°. XIII. Drachme ou talent d'Alexandrie. Le talent d'Alexandrie, dont il n'existe point

(1) Métrologie. Paris 1789, p. 101.

(2) *Id.* p. 101 - 103.

de drachme particulière, si ce n'est celle des anciens rois Perses, contenait 12000 petites drachmes attiques, ou 2 talens. Il pèse poids romain 125 lb: ce talent est le même que celui des Hébreus. On ne connaît point de monnaies de villes autonomes qui appartiennent à cette drachme.

N°. XIV. Drachme d'Égine, pesait un gros 68 grains. Deux médailles de Bisaltia, ville de Macédoine, représentent un homme nu debout, près d'un cheval, et sur le revers le carré creux à quatre partitions (1).

Il faut voir sur la monnaie des anciens, l'excellente note de M. le sénateur Germain Garnier, à la suite de sa traduction des Recherches sur la nature et la cause de la richesse des nations, par Smith (2). Il y parle (3) du denier romain d'argent, et semble regretter à cette occasion, que l'on ne retrouve plus de ces pièces. Il en existe cependant un très-grand nombre, et j'en ai

(1) Métrologie. Paris 1789, p.110.

(2) Paris 1802, t.5, p. 11.

(3) *Ibidem*, P. 44.

moi-même une collection assez nombreuse.

On pourra consulter aussi sur la valeur de la drachme attique, ce qu'en a dit M. l'abbé Barthélemi dans son *Anacharsis*. Mais il ne faut pas se flatter d'y trouver rien de fort satisfaisant, d'après ce passage de l'auteur lui-même, cité par M. Romé de l'Isle (1), « Je n'ai évalué ni les mesures cubiques des anciens, ni les monnaies des différens peuples de la Grèce, parce que j'aurai rarement occasion d'en parler, et que je n'ai trouvé que des résultats incertains. Sur ces sortes de matières, on n'obtient souvent, à force de recherches, que le droit d'avouer son ignorance, et je crois l'avoir acquis (2) ».

Après tous ces préliminaires, je vais passer à l'examen des médailles celtiques considérées relativement à leur poids.

Des Médailles celtiques considérées relativement à leur poids.

Art. 60. Les 191 petites médailles découvertes

(1) *Métrologie*. Paris 1789, p. XXV de la préface.

(2) *Voyages du jeune Anacharsis*. Avertissement sur les Tables du IV^e volume de l'édition in-4^o.

à Beauregard ont pesé entr'elles toutes près de 15 onces de ce métal, ou à parler plus exactement, 14 onces 7 gros 27 grains. En effet, chacune pèse exactement 45 grains, comme je m'en suis assuré par une pesée faite avec la plus grande attention : et il y a une erreur grave dans le calcul que j'avais fait à ce sujet dans mes *Considérations sur l'origine du globe* (*art.* 187, p. 434), où j'avais dit que chacune pesait environ 2 gros et demi, tandis qu'elle n'en pèse que le quart, ainsi que le prouvait ce que j'avais dit auparavant dans le même article, p. 390, en donnant le poids total des médailles.

Chaque médaille a donc paru valoir seulement de huit à dix de nos sous ; parce que l'argent avait d'abord semblé d'un titre assez bas ; mais il a été ensuite reconnu comme très pur, ainsi que celui de toutes les anciennes monnaies. Celle-ci comparée aux tables de M. Romé de l'Isle, a pour analogues, quant à son poids, c'est-à-dire, pesant de même exactement 45 grains :

N^o. 1. Médaille des Achéens qui a pour tipe le monogramme de l'Achaïe, c'est-à-dire, AX

dans une couronne de laurier, et pour revers la tête de Jupiter.

Médaille d'Aegium en Achaïe avec le même tipe.

N°. 4. Médaille de Chalcis, dans l'Eubée, ayant pour tipe une lire à sept cordes dans un carré, avec une tête d'Apollon pour revers.

N°. 5. Médaille des Cauloniens en Italie, ayant pour tipe une figure nue debout, et pour revers un daim devant une branche d'arbre.

Médaille d'Istiee en Eubée, ayant pour tipe une femme assise sur une proue de navire, et pour revers une tête de femme ornée de pampres.

Limira en Licie : tipe, une lire dans un carré creux ; revers, tête d'Apollon.

Il résulte de ce tableau que les seules classes qui conviennent à nos médailles considérées relativement à leur poids, sont les n°. 1, 4 et 5, c'est-à-dire, les drachmes du Péloponèse, de Phénicie, et d'Ionie. Ces trois pays étant également maritimes, il n'est pas étonnant qu'il soit douteux lequel d'entr'eux convient en cette occasion où il s'agit évidemment de monnaies d'un pays qui est aussi maritime. J'ai pesé en particulier celles de mes cent onze médailles qui étaient le

mieux conservées, et celles même qui ont été usées par le frottement, ont peu perdu de leur poids, ce qui fait voir que la considération à laquelle je viens d'avoir égard, est véritablement importante.

Quant au denier d'argent des Romains, M. Romé de l'Isle (1) distingue neuf époques auxquelles a varié le poids du denier d'or qu'il dit valoir (2) 25 deniers d'argent : les plus anciens sont les plus forts. Sous les premiers empereurs, le poids du denier romain était encore le même que celui de la drachme d'Éphèse ou d'Ionie (3), et sa valeur était conséquemment de 16 sous (4). On voit qu'elle était plus forte que celle de nos médailles, qui d'ailleurs n'ont évidemment aucun rapport à la monnaie romaine. M. Rochon assure (5) que le poids du denier consulaire, le même selon lui que celui de la drachme, était de 65 ½ de nos grains. Quant aux *Iélikovési*, ainsi qu'aux cent onze médailles

(1) Métrologie. Paris 1789, p. 111.

(2) *Id.* p. 112.

(3) *Id.* P. 74.

(4) *Id.* P. 69

(5) Essai sur les monnaies anciennes et modernes, par M. Rochon. Paris 1792, p. 14.

dont il est ici question, le poids en est beaucoup moindre, puisque treize n'ont pesé qu'une once ou 8 gros ; en sorte que chacune pèse 44 grains $\frac{4}{13}$, tandis que neuf médailles consulaires ont suffi pour peser cette même once; ainsi chacune a pesé 64 grains. Il y a donc différence de moitié de ces deux poids à l'avantage du denier romain. Nos médailles n'ont donc pas plus le poids que la forme ni l'écriture des monnaies romaines. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous aurons examiné toutes les médailles qui composent les cent onze dont il est ici question.

2°. De l'*léilkovési*.

Art. 61. La médaille qui porte la légende *léilkovési*, n'est ainsi marquée sans doute que par une erreur du graveur, et ne peut guère être considérée comme différente, puisque l'effigie en est la même que celle des deux qui est la moins mal gravée, et que le revers en est aussi le même. On n'y lit qu'*ieilko* mais on découvre le haut du *v* et de l'*i*, en sorte qu'il ne paraît pas douteux qu'il y eût *leilkovési*. Cette erreur du graveur est singulière. A-t-il brisé son coin après l'avoir faite, et en a-t-il composé un

autre ? A-t-il seulement changé les deux lettres, et par quel procédé ? Cette question me paraît assez curieuse pour occuper les connaisseurs.

3°. Des *Eilos*.

Art. 62. Les cinq *Eilos*, et peut-être davantage, diffèrent aussi très-peu des *lélikovési*, dont l'effigie est la moins mauvaise, et paraîtraient appartenir au même prince, si le nom était le même. Mais cette diversité des noms et cette ressemblance des figures font voir que ces médailles appartenaient aux souverains d'une même nation.

4°. Des *Késios*, mal gravés.

Art. 63. Les vingt-huit *Késios*, que je désigne sous le nom de mal gravés, parce que les autres le sont beaucoup mieux, ressemblent encore tellement aux *lélikovési*, quant à la gravure et à la coëffure, que ces vingt-huit médailles appartiennent évidemment aussi à des souverains de la même nation ; mais la différence des noms fait voir que chaque roi faisait graver son nom et son effigie sur ses médailles. L'inscription n'est

complète que sur dix-sept de ces *Késios*.

5°. Des *Késios*, bien gravés.

Art. 64. La gravure des vingt-sept *Késios*, dont il est ici question, est beaucoup plus soignée que celle des précédentes, ainsi que de toutes les autres médailles celtiques. C'est ce qui a fait penser à un antiquaire très-habile, que ces médailles étaient grecques. Mais l'identité de la légende ne permet pas de douter qu'elles aient appartenu au même souverain que les précédentes, ou du moins à un souverain du même peuple et du même nom ; et cette dernière opinion est la plus vraisemblable, y ayant trois figures assez différentes qui portent la même légende *Késios*. Toutes trois ont de plus une coëffure extrêmement bouclée. Il faut observer encore que la tête du cheval se trouve aussi informe et d'un stile aussi barbare que sur les autres monnaies celtiques ou gauloises. Elles peuvent être plus modernes ; mais c'est vouloir se refuser à l'évidence, que de les attribuer à un autre peuple.

Il n'y a que quatre de ces médailles, dont l'inscription soit entière, la coupe ayant presque toujours emporté une partie de cette inscription : ce qui les distingue parfaitement de toutes les autres, indépendamment de la beauté de l'effigie, c'est la crinière du cheval qui se trouve ici relevée, et en quelque sorte, hérissée, tandis qu'elle est rabattue sur le cou dans toutes les médailles précédentes.

6°. Des *Késios* dont la légende est inverse.

Art. 65. Ces médailles, au nombre de quinze, diffèrent des autres, en ce que la tête de cheval s'y trouve tournée à gauche, tandis qu'elle est tournée à droite sur les autres. L'écriture de la légende y est conséquemment inversé. Quant aux figures des têtes d'hommes, elles sont absolument les mêmes que les précédentes, et y ont les mêmes diversités. La crinière du cheval y est toujours relevée. L'inscription est complète sur cinq de ces médailles.

Le module des *Késios* est le même que celui des *Iélikovési*.

Si dans les planches de l'ouvrage de M. Mion-

net (1) on examine attentivement les 98 inscriptions qu'il donne sous le nom de celtibériennes, 20 phéniciennes, 25 osques ou samnites, 53 phéniciennes de Sicile, 10 phéniciennes de Macédoine, 10 qu'il appelle barbares, et 138 en grec ancien, on ne pourra guère se dispenser de ranger les cent onze médailles dont il est ici question, dans la classe des celtibériennes.

§. 2. De soixante et dix-huit Médailles portant l'empreinte d'un bizon, et sans inscription.

Art. 66. Quant aux médailles de la seconde espèce, au nombre de soixante-dix-huit, dont soixante-quatorze grandes et quatre petites, elles sont mieux frappées et mieux conservées. D'un côté, elles portent, comme les précédentes, une tête d'homme assez bien dessinée et d'un bon stile. La coëffure en est un peu bouclée, mais traversée par un bandeau qui semble, royal. De l'autre côté est un quadrupède à deux longues

(1) Description de médailles antiques, par T. E. Mionnet. Paris 1806.

cornes, au dessous duquel se trouve une petite roue sans aucune inscription. Quatre de celles-ci n'ont que la moitié de la grandeur des autres. Ces petites médailles paraissent encore mieux frappées, et la roue se trouve au dessus du quadrupède qui est ici plus jeune et sans cornes. Au dessous de ce petit animal, dans ces quatre médailles, est de plus une espèce de croix à branches parfaitement égales, mais sans cercle autour. On observera que, dans les soixante-dix-huit médailles, toutes les têtes d'hommes sont tournées à droite, mais que le quadrupède est placé en sept à huit sens différens relativement à la tête, en sorte que chaque côté a été frappé séparément.

Il est surtout remarquable que l'on voie sur ces médailles, non pas un cheval comme sur les précédentes, ainsi que sur la plupart des médailles celtiques précédemment connues, mais un quadrupède que j'avais pris d'abord pour un cerf, et que l'habile antiquaire, dont j'ai déjà parlé, a cru être une chèvre. Il est certain que ce n'est pas un cheval. L'animal des soixante-quatorze médaillés a les jambes et les cornes fort longues ; sa queue est courte ; il est im-

possible de le prendre pour un cheval. A la vérité, les cornes, dans les quatre premières médailles, sont plus courtes et toutes droites, en sorte qu'elles pourraient absolument être prises pour les oreilles d'un cheval, d'autant que la queue y est aussi plus longue. Mais l'animal qu'elles représentent, semble plutôt de la même espèce que celui des autres, et est seulement plus jeune. Au reste, j'ai lu dans des recueils imprimés qui m'ont été communiqués par M. Millin, la description de plusieurs médailles sur lesquelles étaient empreints des cerfs. J'en ai moi-même cité deux (Art. 59) parmi les médailles d'Ephèse.

Je dois cependant convenir en faveur de l'opinion du savant antiquaire que j'ai cité (1), que l'animal dont il est ici question, n'est pas non plus un cerf. Les cornes sont à la vérité fort longues ; mais elles ne sont pas nouées par d'autres petites cornes latérales. D'un autre côté le corps est plus épais que ne l'est ordinairement celui d'une chèvre; il paraît plus élancé et plus fort. J'avais été tenté d'y reconnaître un bi-

(1) M. Visconti, de l'Institut national de France.

zon, espèce de boeuf sauvage, auquel on dit que les Celtes rendaient un culte religieux (1). Ils étaient très-experts, ajoute-t-on, dans la chasse de cet animal (2), qui devait être commun et utile, si en effet il avait un culte. On assure qu'il nous reste encore de ses images, et que les rois de France de la première race, ou Mérovingiens, prenaient beaucoup de plaisir à la chasse de cet animal. Pline et Strabon nous apprennent qu'il y avait dans les Gaules de nombreux troupeaux de chevaux et d'ânes sauvages (3). Pline parle assez au long des hommages que les anciens ont rendus aux boeufs, et nous apprend que le roi de Rome Servius fut le premier qui fit graver sur l'airain l'effigie des brebis et des boeufs (4).

Nos boeufs viennent de *l'Aurochs*, que l'on trouve en Pologne, en Lithuanie, en Sibérie, et

(1) Histoire de France avant Clovis. Paris 1789, pag. 79.

(2) *Id.* p. 64.

(3) *Id.* p. 36.

(4) *Nat. hist. lib.* 18, cap. 3, p. 315 dans l'édition de Paris 1543.

qui auparavant se trouvait également en Allemagne ; l'aurochs est *l'urus*, le *bonasus*, le *bizon* de l'ancien monde ; car ces trois noms paraissent désigner la souche de nos bêtes à cornes (1). Si le bizon est distingué par une bosse qu'il a sur le dos (2), entre les deux épaules, comme le dit M. de Buffon, c'est peut-être le boeuf de nos médailles qui semble en avoir une au dessus de la cuisse antérieure. A la vérité ce même naturaliste convient que ces boeufs bossus ou bizons ne sont point d'une espèce différente de la nôtre. Comme nous sommes maintenant assurés, dit-il, que ces boeufs produisent avec les nôtres, et que leur bosse diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le boeuf bossu ne soit de la même espèce que notre boeuf : on a même trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Eu-

(1) Manuel d'Histoire naturelle, traduit de Blumenbach. Metz 1803, t. 1, p. 143.

(2) Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Valmont de Bomare. Paris 1768. art. Bison.

rope, des boeufs sauvages, les uns sans bosse, et les autres avec une bosse (1).

Soit donc que l'on reconnaisse la bosse des bizons dans nos médailles celtiques, soit que l'on n'y veuille voir que la protubérance ordinaire du haut de leurs cuisses, rien n'empêche d'y voir des boeufs, et comme le boeuf se trouve aussi sur les anciennes médailles phocéennes qui sont ioniennes véritablement, comme les celtiques le sont par leur forme et leur poids, il est très-probable qu'elles appartiennent à une nation voisine de Marseille et imitatrice des Marseillais.

La gravure de ces médailles est à peu près semblable à celle des Késios bien gravés, et leur paraît même supérieure. Les petites portent évidemment la même effigie que les précédentes. Le module des grandes est un peu inférieur à celui des médailles à inscription, qui est le n°. 3, tandis que celui des bizons est un peu plus de deux et demi ; pour celui des petits bizons, il est un peu au dessous du n°. 2. Aucune de ces deux espèces de médailles ayant pour

(1) Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Valmont de Bomare. Paris 1768. art. Aurochs.

tipe un bizon, n'a d'inscription ; en sorte qu'on pourrait les prendre pour phocéennes, si deux médailles phocéennes dont je vais parler, ne se trouvaient pas avoir une inscription, ainsi que toutes celles de Marseille qu'a fait graver M. de Saint-Vincens (1) en cinq planches, contenant quatre-vingt-quatorze tipes différens.

J'observerai ici qu'aucune médaille romaine n'a été trouvée dans les marais où celles-ci ont été découvertes, ce qui donne lieu de penser que les Romains n'avaient point encore commercé alors avec les Gaules, et que leurs médailles d'argent, encore récentes alors, n'étaient pas sorties de leur territoire, ou du moins de celui de l'Italie. Mais après les victoires de Domitius et de Fabius, les Marseillais perdirent le commerce des Gaules qu'ils avaient fait exclusivement avant cette époque. Ces victoires qu'ils avaient provoquées, leur nuisirent ainsi peut-être plus qu'aux vaincus. C'est le sort de tous ceux qui ont l'imprudence de mêler les nations étrangères dans leurs querelles intestines et d'appeler le fléau de

(1) Notice sur Jules-François-Paul Fauris Saint Vincens. Aix, an VIII.

la guerre dans leur pays.

Le poids des grandes médailles dont il est ici question, est exactement le même que celui des médailles à inscription, c'est-à-dire, de 45 grains; celui des petites n'est que de 20 grains. Je trouve, de ce poids, dans Romé de l'Isle : Première classe. Médaille de l'île de Lesbos, ayant pour tipe un homme qui embrasse une femme, avec un carré creux à 4 partitions pour revers.

Troisième classe. Médaille de Cragus en Licie , ayant pour tipe une lire dans un carré creux, avec une tête d'Apollon pour revers.

Sixième classe. Médaille de Vérulanium dans la Grande Bretagne, ayant pour tipe la syllabe VER, et pour revers, un cavalier au galop.

Neuvième classe. Médaille d'Agrigente en Sicile, ayant pour tipe un aigle éployé, avec la tête de Jupiter pour revers.

§. 3. *De deux Médailles marseillaises.*

Art. 67. Ces deux médailles ont été trouvées avec les précédentes, parmi lesquelles l'une des

deux avait été confondue dans la classe dont je viens de parler, lorsque j'ai publié la description insérée dans la seconde partie des Mémoires de l'Athénée de Vaucluse (1). L'autre médaille, qui a été découverte au même endroit, m'a été donnée depuis. Toutes portent d'un côté une tête assez semblable à celle de la classe précédente, mais avec cette différence essentielle, que l'on voit que l'effigie est celle d'une femme. Sur le revers, est un lion avec les lettres grecques ΜΑΣΣΑ, qui servent à désigner la ville de Marseille dont l'ancien nom est Massalia. L'une se rapporte à la planche première, n°. II de M. de Saint-Vincens ; la seconde paraît la même que dans le n°. 7 de la même planche ; mais la queue du lion qui descend en s'entortillant dans les jambes de cet animal, sur la médaille de M. de Saint-Vincens, se relève au contraire comme à son n°. II, dans la médaille qui m'a été donnée.

Les deux médailles diffèrent encore de celles

(1) Mémoires de l'Athénée de Vaucluse, seconde partie. Avignon 1806, p. 102.

qui ont été gravées, par les lettres placées au dessous du lion, qui ne sont celles d'aucune des médailles de M. de Saint-Vincens. Dans la première est un T entre les jambes du lion, et pour exergue ΑΡΘ. Dans la seconde, l'exergue est ΠΙΤ. La différence de ces exergues donne lieu de penser que chaque premier magistrat de Marseille était autorisé à faire graver sur la monnaie la première lettre de son nom, ou celles du nom de la grande prêtresse de Diane.

Les médailles de Marseille ne sont pas rares. J'en dois une troisième au célèbre astronome M. de la Lande. Elle a été trouvée dans sa patrie à Bourg en Bresse avec un grand nombre d'autres semblables. Elle est gravée fort exactement, planche 2, n°. 7 de M. de Saint-Vincens, et n'a que la moitié de la grosseur et du poids des précédentes. Je me suis procuré depuis deux ou trois autres médailles marseillaises, semblables aux deux premières, mais avec d'autres lettres pour légende au dessous de ΜΑΣΣΑ.

§.4. Conjectures sur les deux espèces de Médailles celtiques, décrites ci-dessus.

Art. 68. Il reste à présent à expliquer ce que signifient les deux espèces de médailles que j'ai décrites dans les sections II et III de cette dissertation. C'est ce que je vais faire en suivant l'ordre des tems.

I°. Opinion qui rapporte les Médailles celtiques à l'expédition de Sigovèse et Bellovèse.

Art. 69. Un jeune antiquaire de Nîmes, auteur d'une traduction d'Anacréon en vers languedociens (1), a prétendu que ces médailles étaient connues dans cette ville et ailleurs sous le nom de Sigovèse. Mais Sigovèse a-t-il jamais fait frapper des médailles? C'était Ambigat qui régnait de son tems sur les Gaulois, et ce fut Bellovèse qui se joignit aux Phocéens contre les Saliens, dans cette partie méridionale de la

(1) Odes d'Anacréon, traduites en vers languedociens par le citoyen Aubanel l'aîné ; à Nîmes, chez la veuve Belle, imprimeur. An X.

France, qui depuis a été connue sous le nom de Provence. Ce fut encore lui qui fit un établissement dans la partie septentrionale de l'Italie, où il fonda plusieurs villes.

Le plus ancien témoignage que nous ayons sur cette expédition, est celui du géographe Seilax. Voici la traduction du passage de cet auteur telle que me l'a donnée notre savant collègue M. de Sainte-Croix, membre de l'Institut national de France.

« Après les Tirrhènes, est la nation des Celtes, reste de ceux qui firent une incursion depuis les défilés (des Alpes) jusqu'à (la mer) Adriatique ; c'est là l'extrémité de ce golfe. Après les Celtes sont les Vénètes, et le fleuve Eridan (qui coule) dans leur pays (1) ».

« On ne peut traduire mot à mot », dit M. de Sainte-Croix ; « mais j'ai rendu le sens, en mettant entre deux crochets, les mots de supplément. Peut-être faudrait-il l'endroit le plus

(1) Scylac. peripl. ed. Hudson, pag. 6, in Geogr. min.

enfoncé de ce golfe, *μυχὸς*, pour l'extrémité.

J'établis dans mon mémoire sur le périple de Scilax, que cette incursion des Celtes, est la seconde de ce peuple en Italie, *favente Belloveso* (1), au commencement de la LXI^e olympiade, sous le règne de Tarquin le superbe, 536 avant Jésus-Christ (2) :

d'après une foule de preuves tendantes toutes à réfuter Dodvell, je montre que Scilax est le même que celui duquel parle Hérodote, et qui fit le voyage de l'Inde, en 492 par ordre de Darius, fils d'Histaspes ».

« Le texte de Scilax étant plein d'ellipses, prête à plusieurs interprétations. En voici une autre. Le lecteur choisira: Après les Tirrhènes, sont les Celtes, laissés (dans ce pays) lors de son invasion depuis les défilés (des Alpes) jusqu'à (la mer) d'Adria. Là est la partie la plus enfoncée de cette mer, etc. ».

(1) Tite-Live, liv. 34.

(2) Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. XIII. p. 370.

Rien sans doute n'est plus formel que ce témoignage donné par un auteur presque contemporain, puisqu'il vivait deux ou trois générations après l'événement.

Au même tems où cette émigration avait eu lieu, Sigovèse avait conduit en Germanie les Tectosages qui habitaient le long de la Méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône (1). Ce fut à la suite de ce prince que la nation qu'il guidait forma un établissement qui subsistait encore près de six siècles après, puisque César en parle en ces termes (2)

« Il a été un tems où les Gaulois plus belliqueux et plus vaillans que les Germains, leur fesaient d'autant plus volontiers la guerre, qu'elle leur donnait lieu de se décharger d'une multitude d'hommes que le pays ne pouvait faire subsister, et dont ils formaient des colonies qu'ils envoyaient au-delà du Rhin. Les Volces Tectosages occupèrent donc au voisinage de la forêt

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins, t. I p. 2 et 3.

(2) *De Bello Gallico*, livre 6, chapitre 25 et suivans. J'ai rapporté le texte à l'article 249 de mon histoire ancienne du globe terrestre.

Hercinie les lieux les plus fertiles de la Germanie, et s'y établirent. Ils s'y maintiennent encore de nos jours avec une très-grande réputation de justice et de valeur ».

L'autorité de César est fortifiée par celle de Tite-Live qui nous donne encore plus de détails sur la sortie et l'expédition de Sigovèse, et il n'est plus permis de douter que les Tectosages n'aient suivi ce général ; et ne se soient établis avec lui au delà du Rhin (1). Voici ce que nous dit à ce sujet Tite-Live : « Tarquin l'ancien régnait à Rome, lorsque les Bituriges avaient la principale autorité sur les Celtes qui occupent le tiers de la Gaule. C'était de cette nation qu'était tiré le roi Celte, qui se nommait alors Ambigat, prince distingué par son courage et par sa fortune. Il éleva au plus haut degré sa prospérité et celle de sa nation. La Gaule fut tellement féconde sous son empire, en productions de la terre et en hommes, qu'il était difficile de comprendre comment une telle multitude pouvait

(1) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins. Paris 1720, t. I, p. 3.

être gouvernée. Ce prince, déjà avancé en âge, voulant délivrer son royaume de cette population qui le surchargeait, en donna la commission à Bellovèse et Sigovèse, fils de sa soeur, jeunes et pleins d'activité. Il les envoya dans les contrées où les Dieux, par leurs augures, fixeraient un séjour pour eux ; il les avertit, qu'il leur fallait un certain nombre d'homme avec eux, de peur qu'ils ne fussent chassés par les anciens habitants, et leur permit d'en prendre autant qu'ils le voudraient. Les sorts donnèrent à Sigovèse la forêt Hercinie; les Dieux accordèrent à Bellovèse une route bien plus agréable, vers l'Italie. Celui-ci prit avec lui toute la population superflue des *Bituriges*, des *Arverni*, des *Sénonés*, des *Hædui* ; des *Ambarri*, des *Carnutes* et des *Aulerci* ». L'ancien traducteur Blaise de Vigenère croit que ces nations sont celles du Berri, de l'Auvergne, de Sens, d'Autun, de Nevers, du Charolais et du Morvant, de Chartres et du Maine (1). « Ainsi parti avec une armée nom-

(1) Les décades qui se trouvent de Tite-Live. Paris 1606, p. 240.

breuse de gens de pié et de cavaliers, il vint dans le pays des Tricastins. Du côté opposé étaient les Alpes, que je ne suis pas étonné qui aient paru une barrière insurmontable. Personne n'y avait encore passé, du moins dont la connaissance nous soit parvenue, à moins que l'on veuille ajouter foi à ce que la fable nous raconte d'Hercules. Là, comme ces hautes montagnes formaient une enceinte qui retenait les Gaulois, et qu'ils regardaient autour d'eux par où ils pénétreraient à travers ces sommets élevés jusqu'au ciel, pour passer dans un autre monde, la religion vint encore les arrêter : on leur dit que d'autres étrangers, cherchant comme eux une nouvelle terre, étaient assiégés par la nation des Saliens. Ces étrangers étaient les Marseillais partis de Phocée sur des vaisseaux. Les Gaulois regardèrent comme un bon augure pour eux, de les aider à s'emparer du premier terrain sur lequel ils avaient débarqué, et à le fortifier par de vastes forêts. Quant à eux, ils effectuèrent leur passage par le pays des *Taurini* », peuples de Turin, « et les forêts des Alpes Juliennes :

ayant ensuite mis en fuite les Tirrhéniens dans une bataille rangée à peu de distance du fleuve appelé le Tésin, ils apprirent que le champ sur lequel ils s'étaient arrêtés s'appelait l'Insubrie. Ce nom étant le même que celui des *Insubres*, bourg (*pagus*) des Héduens, ils regardèrent cette conformité comme un heureux présage et bâtirent en ce lieu une ville qu'ils appelèrent Milan. Peu de tems après, une autre troupe de *Cénomani* », pris, je crois, mal à propos par Vigenère pour des Germains, « sous la conduite d'Elitovius, ayant suivi les traces des premiers, traversa les Alpes par la même forêt avec le secours de Bellovèse, fixa sa demeure où sont les villes de Bresse et de Vérone, lieux occupés précédemment par les Libuens. Après eux les *Salluvii* », ou Saliens, « qui demeuraient auprès de l'ancienne nation ligurienne des *Lévi*, prirent la route de l'Apennin et s'établirent auprès de la rivière du Tésin. Ensuite les *Boii* et les *Lingones* »; ceux du Bourbonnais et de Langres, selon Vigenère, « traversèrent aussi, et comme toute la contrée entre le Pô et les Alpes était déjà occupée, passèrent le Pô sur des radeaux,

chassèrent non seulement les Etrusques, mais les Ombriens, de leurs anciennes demeures; ils se continrent cependant en deçà de l'Apennin. Enfin les Sénones, arrivés les derniers, firent leur établissement depuis l'*Ufens* jusqu'à l'*Adda* (1) ».

Tel est le récit de l'ancien historien latin; on voit qu'il s'est occupé principalement de Bellovèse; et ce n'est que par Jules César que nous savons que Sigovèse partit à la tête des Volces Tectosages. Mais Tite-Live seul nous donne le nom de Sigovèse, et dans l'espace de près de six cents ans écoulés depuis leur expédition jusqu'au tems auquel cet auteur a écrit, il est possible que ce nom ait été altéré. Les Volces Tectosages qu'il commandait habitèrent les côtes de la mer Méditerranée jusqu'au Rhône. Ils étaient donc les maîtres de la route qui conduisait de Marseille en Espagne, route dont j'ai déjà prouvé l'ancienneté par le témoignage de Po-

(1) Tite-Live, décade I, livre 5, dans les *Historiæ Romano scriptores Latini. Aurelia Allobrogum*, t. I p. 85.

libe. Celui de Tite-Live (1), que j'ai déjà cité, nous apprend que les Volces occupaient les deux rives du Rhône. Il le dit formellement lorsqu'il raconte le passage d'Annibal en Italie. *Jàm in Volscarum pervenerat agrum, gentis validæ : colunt autem circà utramque ripam Rhodani*. Une nation aussi puissante a pu avoir des rois et frapper des monnaies. Sans doute elle n'a pas omis en donnant ce témoignage d'honneur à ses chefs; celui qui le premier l'avait conduite en Allemagne et l'y avait fait fonder une espèce de souveraineté.

Mais, objectera-t-on, ce fut vers l'an 150 de Rome (2), ou 604 avant l'ère chrétienne, du tems de Tarquin l'ancien, que Sigovèse pénétra dans la forêt Hercinie où il fit son établissement dont on a vu que parle Jules-César, et dont il est conséquemment faux de dire que

(1) Tite-Live, décade III, livre I, dans le même recueil, tome I, page 171.

(2) L'art de vérifier les dates. Paris 1783, tom. I pag. 529.

l'on ne reçut plus de nouvelles, ainsi que le prétend l'ouvrage d'ailleurs si exact, intitulé l'Art de vérifier les dates. Or nous n'avons point de médailles grecques d'un tems aussi reculé, celle que l'on a crue de Phidon d'Argos (1), n'ayant point été frappée du tems de Phidon (2).

Ceux qui seront surpris de voir des médailles celtiques ou celtibériennes antérieures aux médailles grecques, n'ont qu'à jeter les yeux sur la table chronologique donnée par Romé de l'Isle (3) des rois dont les médailles ou monnaies sont entrées dans le plan de son ouvrage. Ils y verront deux médailles de Battus, roi de Cyrène, en Afrique, sous l'an 632 avant l'ère chrétienne ; une des anciens rois Perses de la race des Achéménides sous l'an 600 une autre d'Hiéron, roi de Siracuse, l'an 479; et ce n'est que sous l'an 413 que l'auteur place celle d'Archélaüs I, roi de Macédoine, qu'il regarde comme antérieure à

(1) *Begeri Thesaurus Brandenburgensis*, t. I, p.179;

(2) La Science des médailles. Paris 1739, tom. I page 26.

(3) *Métrologie* Paris 1789, p . 196.

celle d'Amintas dont j'ai déjà parlé.

C'est donc en Afrique qu'il faut placer les plus anciennes médailles appelées grecques, et si l'on observe que les Grecs eux-mêmes tenaient leur alphabet des Phéniciens, on ne sera nullement surpris de voir leurs anciennes lettres employées par les Celtibériens et les Celtes qui les ont pu tirer comme eux directement des Phéniciens. On le reconnaîtra mieux encore en comparant l'inscription de nos médailles aux plus anciennes inscriptions grecques. Il est clair que puisque le mot *Késios* s'y trouve écrit de droite à gauche et de gauche à droite ; on fesait usage dans le pays où elles ont été frappées, de l'écriture appelée *Boustrofédon*, c'est-à-dire, ainsi que l'explique Pausanias (1), de l'écriture dans laquelle à la fin du vers supérieur la suite continue en se retournant dans le vers inférieur jusqu'au commencement du supérieur, dans la forme du char à deux branches connu sous le nom de Diaule. On peut même s'en tenir à l'interprétation très

(1) Liv. 5., chap. 17.

naturelle du mot grec βουστροφῆδον, donnée par Amasæus, qui la déduit de la trace répétée des boeufs formant leur sillon. Or cette manière d'écrire est la plus ancienne après celle que Cadmus enseigna d'écrire de droite à gauche. Il paraît, ainsi que l'observe l'abbé Lanzi (1), que le Baustrofédon a cessé absolument d'être en usage avant la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire l'an 431 avant l'ère chrétienne (2). Cette seule circonstance suffit pour faire voir l'antiquité certainement extraordinaire de nos médailles.

L'usage du Boustrofédon rendait indifférent d'écrire de droite à gauche, ou de gauche à droite. Les deux inscriptions de Sigée commencent de gauche à droite; la première et la seconde d'Amiclée commencent de droite à gauche. On peut chercher la raison de cette

(1) *Saggio di lingua Etrusca*, part. I, p. 81.

(2) Dissertation de l'abbé Sebastiano Ciampi dans le *Giornale Pisano* de septembre et octobre 1807. Pisa, p. 142 et suivantes. C'est dans cette dissertation où l'auteur explique une pierre annulaire découverte récemment, que je puiserai le reste de cet article en très-grande partie.

différence dans l'âge des inscriptions, tantôt plus voisin de l'usage d'écrire de droite à gauche, tantôt plus rapproché de celui d'écrire de gauche à droite; c'est-à-dire, plus ou moins éloigné de l'introduction ou de la cessation du Boustrofédon. Cette différence peut aussi dériver des lieux où l'inscription a été faite et dans lesquels l'usage d'écrire de gauche à droite a pu commencer plutôt ou plus tard. L'habitude de commencer ainsi a dû conduire naturellement à continuer de même. Comme les trois inscriptions d'Amiclée et les deux de Sigée sont les principales du petit nombre de celles qui sont venues jusqu'à nous écrites en Boustrofédon, j'en dirai ici un mot qui suffira pour les faire connaître.

Les inscriptions d'Amiclée sont ainsi appelées du nom de l'ancienne ville d'Amicles, aux environs de laquelle elles furent trouvées, et la troisième précisément dans le lieu où se trouvait le temple d'Apollon Amicléen. Je sais que Payne (1), et son censeur dans les *Ephémérides litté-*

(1) *An analytical essays on the greck alphabet* London, 1791.

raires de Gottingue, ont prétendu que ces inscriptions ne sont pas entières et dans leur ordre naturel, et qu'elles ne sont que l'assemblage de divers morceaux trouvés çà et là et réunis par M. Fourmont. Le principal fondement de cette opinion est qu'on n'en trouve plus aucun vestige à Amicles, ni dans ses environs, où M. Fourmont prétend les avoir vues et copiées. Il y a même des écrivains qui ont prétendu qu'elles étaient entièrement de l'invention de M. Fourmont (1), dont ils font ainsi un imposteur. Mais malgré le sentiment de ces Messieurs, on trouve dans ces inscriptions de tels caractères d'authenticité, que des savans du premier ordre, tels que M. l'abbé Barthélemi (2), M. de Villoison (3), et M. l'abbé Lanzi (4) ne paraissent pas même avoir pensé à y soupçonner la moindre fausseté. Au contraire M. l'abbé Barthélemi a pris la

(1) *Ephem. Litter. Gotting.* an 1792, p. 1965 ; et an 1800; p. 1806

(2) Mémoires de l'académie des Inscriptions, t 23, p. 394 et 404, etc.

(3) *Anecdota Græca*, t. 2. *Diatriba*, etc. p. 124.

(4) *Saggio di lingua Etrusca*, tome I, partie I. p. 95 et suivantes.

peine de les expliquer et de les confronter avec d'autres monumens de la plus haute antiquité. C'est ce qu'ont fait aussi MM. de Villoison et Lanzi et ce dernier après en avoir beaucoup parlé, conclut ainsi : « c'est un malheur pour l'histoire, que de tels monumens ne nous présentent que des noms propres ; mais ils sont extrêmement utiles pour déterminer l'ancienne orthographe ». Ce serait mal raisonner que d'opposer à leur authenticité, que l'on y voie une différence dans les caractères, tant séparément de l'une à l'autre, que même dans celle qui commence par *Enalia*, où, depuis, la moitié jusqu'à la fin, ainsi que l'observe M. Lanzi, le caractère commence à s'arrondir, et l'on y distingue les lettres aspirées et les diphtongues. Cela prouverait seulement qu'elles ont été écrites en divers tems, ce que personne ne nié. Au contraire, si comme le croient MM. Barthélemi, Lanzi, etc, elles sont le reste d'un catalogue des prêtresses d'Apollon Amicléen, il est bien vraisemblable que le caractère a dû varier selon la succession de ces prêtresses en différens tems. Il peut même être arrivé qu'on les ait recopiées postérieurement, comme le pense M. Lanzi, de la

première qui commence par *Matères*, et comme on doit le juger aussi de la seconde de *Sigée*. De ce que l'original ne se trouve plus à *Amiclée*, on n'est pas suffisamment autorisé à conclure que *M. Fourmont* a voulu nous tromper. Combien d'accidens peuvent les avoir fait disparaître de nouveau ? Quand je nomme la première et la seconde inscription d'*Amiclée*, je m'en tiens à l'ordre suivi par *M. l'abbé Lanzi*. La première commence par *Matères*, la seconde par *Enalia*, la troisième par *Athamas*.

Quant à l'inscription de *Sigée*, elle est ainsi appelée de la ville de *Sigée* élevée sur les ruines de l'ancienne *Troie*. Elle fut recueillie postérieurement dans un autre endroit du même marbre avec quelques changemens dans l'écriture, puisque l'on y voit introduites les voyelles longues, et les consonnes redoublées. Cela arriva peut-être lorsque les lettres de *Simonides* furent adoptées à *Athènes* par un décret public (1). C'est par cette raison que j'ai distingué la première et la seconde inscription de *Sigée*. *Chisul* et *Piacentini* font remonter la première au tems d'*Esope* le fabuliste, parce qu'ils croient que cet

(1) *Lanzi, Saggio di lingua Etrusca. ibidem.*

Esope est le même qui, dans l'inscription dont il s'agit ici, se donne pour l'auteur du monument. Dans cette hypothèse, *M. l'abbé Lanzi* (1) la fait remonter jusqu'à l'an 550 avant l'ère chrétienne, ce qui s'éloigne peu de l'époque à laquelle nous avons rapporté l'expédition de *Bellovèse* et *Sigovèse*. On ne doit donc pas être surpris que des médailles de *Sigovèse* soient écrites avec les mêmes caractères que ce monument.

Ceux qui voudront étudier avec plus de soin l'histoire de leur expédition, peuvent consulter le commencement du quatrième tome de l'histoire Romaine des pères *Catrou* et *Rouillé*, ouvrage meilleur à étudier qu'à lire.

2°. *Opinion qui rapporte les Médailles celtiques aux rois Gaulois établis sur le rivage de la Propontide.*

Art. 70. Ce n'est vraisemblablement pas à *Sigovèse*, mais au second *Brennus*, qu'il faut

(1) *Lanzi, Saggio di lingua Etrusca. ibidem, p. 105.*

rapporter de nouvelles émigrations des Gaulois, suivies de victoires d'une grande importance, puisqu'elles firent changer de nom à une portion de la Phrigie, qui prit celui de Galatie (1). Ce fut la partie septentrionale de la Phrigie que les Gaulois occupèrent ; comme elle était située au milieu de plusieurs colonies grecques, et que des Grecs même s'y trouvaient mêlés, on l'appela aussi Gallogrèce (2).

Ces Gaulois ou Galates qui passèrent dans la Phrigie n'étaient qu'au nombre de dix ou douze mille guerriers, et cependant se conservèrent en corps de nation. Ils y parvinrent aisément par les secours qu'ils trouvèrent en arrivant. En effet, ils étaient appelés par les rois de Bithinie qui se lièrent avec eux par un traité solennel, dont la substance se trouve dans les extraits

(1) Histoire d'Hérodote, traduite par M. Larcher. Dictionnaire géographique, t. 8, p. 450.

(2) Cellarius, *Notitiæ orbis antiqui tomus alter*. Lipsiæ 1706, p. 173; ou *Lipsiæ* 1732, p. 150. Cette seconde édition m'a paru inférieure à la première. Dans toutes deux, on trouvera un long chapitre sur la Galatie.

de Memnon. Les rois de Bithinie qui regardaient ces Gaulois comme un rempart qu'ils opposaient aux entreprises des rois de Pont, de Cappadoce et de Pergame, leur fournirent les secours dont ils avaient besoin pour commencer un établissement. De plus ces Gaulois avaient mené avec eux leurs femmes et leurs enfans ; ils étaient conduits par leurs rois ou par leurs chefs, et observaient entr'eux une police exacte: on peut juger de l'ordre qu'ils avaient établi, par le grand nombre de petits cantons dans lesquels les trois peuples qui composaient la nation, étaient divisés ; Pline les fait monter à cent quatre-vingt-quinze. Les divers cantons envoyaient des députés aux assemblées générales qui se tenaient régulièrement, et dans lesquelles on réglait les affaires communes. C'est par cette police et par l'union que les trois peuples Gaulois de la colonie conservèrent entr'eux, qu'ils se rendirent la terreur de tout ce pays, et qu'ils furent en état de se faire respecter par les rois de Pont, de Cappadoce, de Pergame, et même par ceux de Bithinie ; ce qui continua jusqu'au tems où les Romains firent la conquête de l'Asie, et ils ne cédèrent qu'à cette puissance à laquelle

rien n'avait pu résister (1). Mais ils conservèrent leurs moeurs, et saint Jérôme, né l'an 340 de l'ère chrétienne (2), dit que de son tems on parlait encore en Galatie le même langage qu'à Trèves (3).

Cet établissement des Gaulois dans la Phrygie est postérieur à Sigovèse de plus de deux siècles, puisqu'il n'eut lieu que l'an 279 avant l'ère chrétienne, lorsque les Gaulois firent contre la Grèce une troisième expédition sous la conduite de Brennus, qui fut tué (4).

La dénomination de Brennus, donnée par l'histoire au chef des Gaulois, qui passèrent en Asie, était un titre d'honneur, et non pas un nom propre. Cette qualification fut celle de

(1) Fréret dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1753, t. 19, p. 610 et 611.

(2) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1759. art. Jérôme.

(3) *Id. art.* Galatie, ou plutôt *Hier. præf. lib. 2, epist. ad Galatas*, d'où Moréri a tiré ce fait.

(4) Dom Bouquet, Recueil des historiens des Gaules. Paris 1738, t. 1, p. lxxxvj. Il cite Justin et d'autres auteurs.

plusieurs chefs de la nation Gauloise, et entr'autres de ce fier Brennus, qui avait répondu près d'un siècle avant celui-ci aux ambassadeurs des Romains, lors du siège de Clusium, que le droit des peuples qu'il commandait était dans leur épée, qui avait mis Rome à contribution, et qui avait reçu avec tant de hauteur les consuls chargés de lui porter la rançon du capitolé qu'il menaçait de détruire. Brennus, ce nom dont la terminaison est latine, est dérivé du celto-gallois *brennin*, qui, dans cette langue, veut dire un roi, un chef suprême. Nous trouvons dans le même idiôme, dans celui des Gallois, les mots *Brennin Cimru oll*, employés pour dire le roi de tous les Cimmériens ; ces Cimmériens sont les Gallois d'Angleterre ; *Brennin Bridain oll*, le roi ou le chef de toute l'île Britannique ; *Arthur, brennin Bridain*, Arthur, roi de la Bretagne (1).

Le mot *Bren*, signifie à la fois montagne et roi en gallois, dit très-bien Bullet. Dans les

(1) Origines Gauloises, par la Tour d'Auvergnès Corret. Hambourg 1801, p. 84 et 85.

anciennes langues, on donnait aux rois, aux princes, aux chefs des peuples les noms de montagne, de colline, parce qu'ils sont aussi élevés au dessus des autres hommes, que les montagnes et les collines au dessus des plaines. Puisque Bren signifie roi, conclut encore Bullet, le nom de Brennus que portait le roi gaulois qui prit Rome, était un nom appellatif, et non pas un nom propre, comme l'ont cru les anciens historiens. *Us* est une terminaison latine que les écrivains latins ont ajoutée au nom de *Bren* lorsqu'ils en ont parlé dans leurs histoires (1).

C'est de la même manière que les grands de la nation juive sont désignés par ces termes, montagnes, collines. *Bal*, en hébreu, signifie seigneur et montagne; voy. Isaie, 2, 41; Habacuc, 3 ; et Michée, 6. Non seulement *Bren* signifie montagne et roi en gallois; mais *Pen*, dans cette même langue, signifie seigneur et colline; *Sier*, en celtique, montagne; *Sir*, en gallois et en breton, seigneur, sire, roi : *Kan*, en arabe, éminence, sommet et souverain : *Dag*, en turc,

(1) Mémoires sur la langue celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. I, p. 206 et 207. art. Bren.

montagne ; et *Doge*, prince: *Ras*, roi, prince en Arabe ; et *Rusi*, montagne : *Bas*, en turc, sommet ; et *Bassa*, seigneur, gouverneur de province : *Sar*, en hébreu, prince ; *Serr*, *Sier*, en celtique, montagne; *Sar*, en arabe, montagne et prince: *Don*, en celtique, montagne, élévation ; *Dom*, en breton, seigneur. Bullet rapporte encore une foule d'autres exemples pareils tirés de diverses langues. Nous donnons aujourd'hui aux princes le titre d'Altesse, et aux grands seigneurs ou empereurs de Constantinople, celui de Hautesse (1).

On voit par là que le nom de Brennus ou *Brennin*, était dans les Gaules ce qu'était le nom de Cyrus dans la Perse, de César à Rome, de Pharaon dans l'Égypte. C'est l'historien Joseph qui nous apprend que dans l'idiôme égyptien, *Pharao* signifie roi. Ces dénominations furent, pendant une longue suite de siècles, celles qu'adoptèrent un grand nombre de rois et d'em-

(1) Mémoires sur la langue celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. p. 206 et 207. art. Bren.

pereurs, sans égard à des relations de consanguinité entr'eux (1).

Les troupes du second Brennus., battues et dispersées devant Delphes (2), se réunirent sous les drapeaux de Commontorius; sous ce nouveau chef, elles reprirent leur audace et leur ascendant, attaquèrent les Thraces, et fondèrent, à force de courage et de victoires, le royaume de *Thulé* (3), situé sur la Propontide, aujourd'hui la mer de Marmara. Les rois de ce petit état redoutables par leur audace et la hardiesse de leurs entreprises, jouaient le premier rôle parmi les monarques et les peuples de ces climats ; les uns étaient leurs alliés, les autres leurs tributaires, tous les redoutaient également. Les Bizantins et d'autres nations de la Thrace figuraient parmi les derniers. Une seule circonstance suffit pour donner une idée de leur pouvoir. Les Bizantins, voulant se décharger du poids de leur

(1) Origines Gauloises. Hambourg 1801, p. 84 et 85.

(2) On trouvera les détails de cette expédition dans Justin, liv.24; chap. 4, 5, 6, etc.

(3) J'ignore où l'auteur de l'histoire de France avant Clovis a puisé ce nom que je n'ai trouvé dans aucun géographe.

tribut sur les autres peuples avaient imposé des droits considérables sur les vaisseaux qui passaient dans le Pont-Euxin ; les Rhodiens, ces fiers républicains qui avaient repoussé les armes des rois de Macédoine, combattirent et ne payèrent pas ; les Bizantins appelèrent à leur secours Attale, roi de Pergame; les Rhodiens se fortifièrent de l'alliance de Prusias, roi de Bithinie : Prusias et ses alliés battirent les Bizantins; cette guerre allait avoir les suites les plus funestes pour leur état, lorsque Cavare, roi de Thulé, parut sur la scène ; il ordonna aux combattans de remettre l'épée dans le fourreau, condamna Prusias à rendre ce qu'il avait pris sur les Bizantins, et affranchit les Rhodiens du droit de péage (1).

Ce barbare, qui commandait à une poignée d'hommes, et qui parlait en maître aux rois et aux peuples voisins, réunit par sa témérité toutes leurs forces contre lui ; les nations guerrières de la Thrace, indignées de plier sous une

(1) Histoire de France avant Clovis. Paris 1789, p. 151 et 152.

puissance étrangère, si petite en comparaison de celles qui l'entouraient, s'arment toutes à la fois, et accourent venger leur servitude et leurs défaites passées ; les Gaulois, fiers de leurs anciens triomphes, combattent sans daigner compter leurs ennemis ; mais le nombre cette fois l'emporta sur la valeur : malgré leur courage, ils furent vaincus, et leur défaite fut si entière, qu'ils restèrent presque tous avec leur roi sur le champ de bataille. Cette journée mit fin au royaume de Thulé (1).

Si l'on fait attention que cette défaite des Gaulois est sans doute la même que celle dont parle Polibe, où Prusias fut vainqueur l'an 216 avant l'ère chrétienne (2), 95 ans avant la bataille gagnée par Domitius ; si l'on observe que le nom de Cavare, dernier roi de Thulé, se retrouve à Avignon, dont les habitans ont porté le nom de Cavares ; enfin si l'on examine avec attention la roue qui est traversée par une croix sur les soixante-dix-huit médailles sans inscrip-

(1) Histoire de France avant Clovis. Paris 1789, p. 152 et 153.

(2) Dom Bouquet, t. I, p. xciiij.

tion, et que dans l'ancienne inscription de Sigée, ainsi que dans celle de Délos (1), ce même signe représente la lettre *théta* des Grecs, c'est-à-dire la diphtongue initiale du mot *Thulé*, la conjecture du poëte languedocien sera favorisée par ces analogies, et l'on ne sera plus surpris de trouver des médailles de Sigovèse dans le pays où passa Bellovèse. On le sera d'autant moins, que les Tectosages, qui habitaient le long de la Méditerranée depuis les Pirénées jusqu'au Rhône, et qui ont même occupé les deux rives du Rhône, si l'on en croit Tite-Live, étaient le peuple qui avait fourni la colonie que commandait le roi Cavare, ainsi que je l'ai déjà prouvé (art. 69).

Ce furent ces mêmes Tectosages qui, joints à quelques autres nations gauloises, suivirent le second Brennus dans son expédition (2), et fondèrent dans la Thrace le royaume de Thulé, dont

(1) Voyez les deux alphabets tirés de ces deux inscriptions, gravés en tête de *Naturæ et Scripturæ concordia*, par Wachter. *Lipsiæ*, 1752.

(2) Histoire générale du Languedoc, par deux Bénédictins, Paris 1720, t. I, p. 9.

le premier roi fut Commontorius, et le dernier, Cavarus ou Cavare ; mal nommé Cluaros ou Cluare dans les anciennes éditions de Polibe (1). Rien n'empêche qu'après la destruction de leur royaume ils soit retournés dans leur ancienne demeure ; et qu'ils y aient pris le nom de leur dernier roi. Sans doute ils avaient connu dans la Thrace l'art de frapper des médailles, et l'habitude qu'ils avaient prise d'obéir à un roi s'était conservée. Les Cavares ont donc eu des rois et ces rois des médailles. Mais leurs noms nous sont restés inconnus, à cause de la petitesse de cette nation qui, cependant, selon Strabon, avait étendu sa domination depuis la Durance jusqu'à l'Isère. Le hasard seul a pu faire découvrir la collection de leurs médailles. Toutes ces conjectures sont plausibles.

Celle que j'ai faite dans l'article précédent me le paraît cependant davantage, et les médailles, portant le nom de Sigovèse, semblent n'appartenir qu'à lui-même et aux Gaulois Tectosages plutôt qu'au petit peuple des Cavares, surtout

(1) *Polybii Lycortæ histor. Is. Casaubonus latine vertit* Wéchel 1609, p. 314.

s'il est vrai qu'on en ait trouvé à Nîmes, et qu'elles y fussent connues depuis longtems. J'en ai vu effectivement une très-belle à Paris dans le cabinet de M. Tochon qui a rassemblé une collection précieuse de médailles celtiques. Nous avons d'ailleurs des médailles d'Avignon, capitale des Cavares, qui sont en argent et en bronze. On y trouve une tête d'Apollon, laurée, à gauche, et pour revers un sanglier avec les lettres AOYE ou AYE en caractères grecs modernes (1). Ces médailles sont rares à la vérité, puisqu'on les estime 40 francs en argent petit module, et 12 francs en bronze. Elles sont absolument du même genre que celles de Marseille. Au contraire celles de Nîmes (2), qui sont en grand nombre et très-communes, sont toutes en caractères latins, et conséquemment modernes. Nos médailles sont donc d'un peuple antérieur à la bataille de Domitius, et véritablement du tems de Sigovèse, et de la forme d'écriture usi-

(1) Description des médailles antiques, par T. E. Mionnet. Paris 1806, t. I, p. 65.

(2) *id.*, p. 77.

tée à cette époque. Or, les Cavares n'étant pas connus alors, et les Tectosages l'étant presque seuls, c'est à eux plutôt qu'aux Cavares que les médailles doivent être rapportées. Plus voisins des Celtibériens, il est naturel qu'ils aient employé leurs caractères ; et la simple inspection du tableau des inscriptions celtibériennes et grecques, dans le petit recueil qui vient d'en être fait (1), suffit pour démontrer leur ancienneté.

3°. *Opinion qui suppose les Médailles puniques.*

Art. 71. Annibal a traversé le département de Vaucluse. Ses troupes étaient payées en numéraire. Elles ont pu laisser quelques-unes de leurs monnaies dans le pays. Nos médailles pourraient donc être puniques. Telle est la troisième opinion que je vais examiner.

Longtems avant Annibal, les Celtes étaient dans l'usage de se mettre à la solde des Car-

(1) A la suite de l'ouvrage que je viens de citer.

thaginois. Annibal lui-même en avait dans son armée, et après lui, quoiqu'il eût été vaincu, il ne fut point abandonné par eux. En effet, ce fut précisément 94 ans avant la bataille de *Vindalium*, c'est-à-dire l'an 215 avant l'ère chrétienne (1), qu'Annibal fit avec Philippe de Macédoine, un traité dans lequel sont compris les peuples et les villes alliées d'Annibal en Celtie et en Ligurie : ἐν Ἰταλίᾳ καὶ Κελτίᾳ καὶ ἐν τῇ Λιγυστικῇ (2), Il n'est donc pas impossible que des monnaies carthaginoises aient été trouvées sur un lieu peu éloigné de la route d'Annibal ; et à peu de distance du champ de bataille de *Vindalium*. Ce qui rendrait cette opinion probable, c'est que les Médailles puniques ont aussi une tête de cheval sur une de leurs faces ; mais cette tête y a toujours derrière elle une branche de palmier, qui peut-être servait à les distinguer des médailles celtiques du même genre. En effet, on retrouve ce même signe du

(1) Tablettes chronologiques, par Lenglet. Paris 1778 t. 1, P. 384.

(2) *Excepta à Polybii histor. libro VII.* Dans le Polibe de Casaubon, 1609, p. 503.

palmier sur le bouclier votif conservé à la bibliothèque impériale, dont j'ai parlé plus haut (art. 46).

Mais ce qui décide surtout que les cent once médailles à inscription ne sont point puniques, c'est que les caractères n'en ont aucune ressemblance avec ceux de l'inscription phénicienne des médailles de Cossura (1), ni avec ceux de l'alfabet de M. l'abbé Barthélemi, qui s'est longtemps occupé de l'explication des monumens phéniciens et carthaginois, ni enfin avec ceux des inscriptions phéniciennes rassemblées au nombre de vingt par M. Monnet dans sa, curieuse collection (2).

Ces caractères ont au contraire la plus grande analogie avec ceux de l'alfabet étrusque. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'oeil sur les inscriptions qu'a publiées M. l'abbé Lanzi (3), dont l'alfabet est à peu, près le même, que

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1736, t. 9, ppg. 157.

(2) Planches 18 et 19.

(3) *Saggio di lingua Etrusca. Roma 1789*, 3 volumes in-8°.

celui qu'avait donné avant lui Thomas Dempster (1). Ces caractères sont à la fois les anciens caractères grecs et latins ; ils paraissent les restes d'une écriture primitive, échappés aux destructions causées par la submersion de l'Atlantide. Ces caractères, tellement anciens que leurs principes hiéroglyphiques s'étaient perdus, et qu'ils étaient devenus purement alfabétiques, ont été conservés par les Celtibériens, les Pélasges, et les Phéniciens. Les Grecs les ont arrondis sous une forme plus agréable, et les Romains sous une forme plus sévère, mais qui a aussi sa beauté.

4°. *Conclusion. Explication la plus probable des Médailles celtiques.*

Art. 72. C'est en consultant l'alfabet de Thomas Dempster (2), ou plutôt celui de l'inscription de Sigée qui en diffère peu, que j'ai donné,

(1) *Thomæ Dempsteri de Etruriâ regali libri septem Florentiæ 1723*, 2 volumes in-folio.

(2) Additions à la fin du second volume de l'ouvrage précédemment cité, p. 85.

en caractères latins, l'explication littérale des trois inscriptions dont je viens de parler ; et ce qui achève de prouver que l'alfabet, connu sous le nom d'Etrusque, et donné pour tel par les deux auteurs que j'ai nommés, est celui qu'il fallait adopter pour cet objet, c'est que l'on voit les deux signes Z et S, employés pour peindre la consonne S dans l'alfabet de Dempster, ainsi que dans celui de la troisième inscription que l'on trouve écrite en deux sens opposés, c'est-à-dire de CEZIOS, écrite aussi CESIOS. Cette observation me paraît une véritable démonstration. Dempster ne connaissait pas ces trois inscriptions lorsqu'il a donné son alfabet, et Lanzi ne les a pas connues davantage.

Il n'en est pas moins vrai qu'aucune des médailles ou monnaies étrusques, données par Dempster (1), ne ressemble à celle dont il est ici question. Toutes portent l'effigie du Janus à deux têtes, qui est regardé communément

(1) Additions à la fin du second volume de l'ouvrage précédemment cité, p. 78. Voyez les renvois qui y sont indiqués pour le premier volume.

comme l'ancien tipe de l'as romain, tandis qu'il n'est que celui de l'as étrusque qui a précédé l'as romain. Aucune de ces monnaies étrusques n'a de bandeau royal, ni de cerf, ni de cheval, ni de chèvre, et encore moins de bizon. Le nom de cheval se trouve au contraire dans le nom grec ou plutôt celtique, *Cabaliôn*, de la ville de Cavaillon, nom duquel on peut faire dériver celui de Cavares; un faubourg de Cavaillon assez considérable pour avoir eu sa municipalité particulière pendant la révolution qui a réuni à la France le Comté Venaissin, porte encore le nom de Cheval-Blanc (1) ; les pâturages situés le long de la Durance depuis Cavaillon jusqu'à Avignon, sont excellens ; enfin Florus n'appelle pas *currus*, mais *carpentum* (2), le char sur lequel Bituit avait combattu, et ce mot de

(1) On les trouve encore distingués dans l'Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII, imprimé à Carpentras, où l'on trouve, pag. 68, la population de Cavaillon, portée à 5192 ames, et celle du Cheval-Blanc à 1328 ames.

(2) *Lib. 3, cap. 2*, dans le passage rapporté ci-dessus (*art. 10*).

carpentum se retrouve dans le nom de *Carpentoracté*, Carpentras, nom évidemment Celtique, et qui désigne la conduite des chars. Pourquoi donc irions-nous chercher bien loin du département de Vaucluse ce que nous trouvons dans le pays où nos médailles ont été déposées ? Une grande bataille s'est donnée au lieu même où s'est faite cette découverte précieuse. Domitius Ahénobarbus y commandait les Romains. Les Volces Tectosages devaient se trouver dans l'armée qui les combattit, puisqu'ils avaient été autrefois alliés d'Annibal, et qu'ils dominaient alors les deux bords du Rhône selon Tite-Live. Cette nation était puissante et avait autrefois eu pour chef Sigovèse, dont le nom se retrouve sur nos médailles. Quoiqu'elle ait été vaincue, son existence n'en est pas moins certaine, et c'est elle qui, suivant l'expression de Polibe, avait dicté des lois à Rome, 53 ans avant que Rome fût devenue la maîtresse du monde.

Dans la bataille gagnée par Fabius Maximus sur les bords de l'Isère, Bituit, roi des Auvergnats et chef de la confédération celtique opposée à celle des Eduens, y avait, nous dit-on, jusqu'à deux cens mille hommes sous ses ordres

(1), et cela n'est pas étonnant d'après ce que nous avons appris de Tite-Live, qu'on lui en tua cent vingt mille. Pourquoi ne croirions-nous pas que ces médailles portent l'effigie, je ne dis pas des ancêtres de ce roi, puisque son nom ni celui de son père Louernios ne s'y trouvent point, je ne dirai pas même encore de quelques princes particuliers aux Cavares, anciens habitans de la partie du département de Vaucluse qui est située le long du Rhône et de la Durance, puisqu'enfin les anciennes médailles que nous avons d'Avignon sont grecques, en sorte que cette ville paraît avoir été civilisée par les Phocéens ainsi que toutes celles de notre département dont le nom a pour finale *iôn*; mais enfin des chefs de la nation des Tectosages, voisine des Celtibériens, où l'art de battre-monnaie est fort ancien, et nous présente les mêmes caractères ?

(1) *Infinita multitudo*, dit Eutrope ; livre 4. page 650 du tome I des *Scriptores Latini*. Cet historien ne distingue pas les deux victoires remportées sur les Celtes; mais il est évident qu'il parle de celle de l'Isère.

Que l'on consulte en effet le recueil précieux de M. Mionnet, et l'on y trouvera que toutes les inscriptions qu'il appelle celtibériennes, et dont l'écriture est semblable à celle de nos médailles, appartiennent à des médailles frappées dans des villes, 1°. de la Bétique, telles que Asido (1), Obulco (2), qui, elle seule, fournit neuf médailles de cette espèce, et Urso (3). On observera que la plupart de ces médailles portent, comme les miennes, des têtes diadémées, mais non des têtes de cheval pour revers. 2°. De la Tarragonaise, telles que Celsa qui a trois médailles de cette espèce ; *Emporiæ*, aujourd'hui Ampurias (4), qui en a plusieurs ; Ilerda (5) ; Sactabis (6), qui en a deux ; *Saguntum* ou la célèbre Sagunte, qui en a aussi deux (7) ;

(1) Description des médailles antiques, grecques et romaines, par T. E. Mionnet. Paris 1806, t. I page 5.

(2) *Id.* p. 21.

(3) *Id.* p. 28.

(4) *Id.* p. 41 et 42.

(5) *Id.* p. 45.

(6) *Id.* p. 49.

(7) *Id.* *ibidem.*

Ségobriga (1). Tout le reste de ses 98 médailles celtibériennes sont attribuées par lui (2) à des chefs celtibériens, espagnols ou gaulois. On voit donc que ce ne sont pas les monumens qui nous manquent, mais l'histoire.

Pour acquérir quelques lumières sur cet objet, il faut examiner à quel degré de civilisation les Celtes sont parvenus ; et nous reconnaitrons que cet alphabet prétendu étrusque, celtibérien ou ancien grec, est véritablement l'alphabet celtique ou atlantique, comme le cerf ou plutôt le bizon est un animal caractéristique d'un peuple chasseur tel qu'étaient les Celtes ; nous observerons, par le perfectionnement graduel et successif de nos médailles, que nous ne devons à personne l'art de la gravure dont les progrès ont été notre ouvrage, tandis que les médailles consulaires des Romains étaient évidemment celui d'artistes étrangers. On sait que depuis l'an

(1) Description des médailles antiques, grecques et romaines, par T. E. Mionnet. Paris 1806, t. I, page 50.

(2) *Id.* p. 57.

485 de Rome (169 ans avant l'ère chrétienne) jusqu'à l'empire d'Auguste, les médailles que rapporte Goltzius, n'ont été frappées, ni par les consuls dont elles portent le nom, ni pour eux ; mais seulement par les monétaires, qui étant de la même famille, ont voulu conserver leur nom, ou celui de leurs ancêtres. C'est ce qu'il est nécessaire de faire bien remarquer pour corriger, l'erreur des jeunes curieux, qui s'imaginent que les médailles que l'on appelle consulaires, portent ce nom parce qu'elles ont été frappées pour les consuls, qui entraient toutes les années en charge, quoique, dans la vérité, on ne leur ait donné ce nom que parce qu'elles ont été battues du tems que la République était gouvernée par les consuls (1); mais seulement l'an 169 avant l'ère chrétienne au plus tôt.

Peiresc parle, dans une de ses lettres, de quatre ou cinq médailles d'Ephèse, sur lesquelles on voit, d'un côté, une abeille ; de l'autre, un cerf ou un daim, animaux qui selon lui, étaient

(1) La Science des médailles. Paris 1739, tome I. p. 108 et 109.

consacrés à Diane d'Ephèse (1) ; j'en ai moi-même une de cette espèce; mais il ne dit point que ces médailles aient la roue traversée par une croix, ce qui est le véritable *théta* des anciens Grecs (2), ou plutôt des Pélasges, et le fameux *thau* des Celtes échappés au déluge de l'Atlantide, comme les Pélasges. Il en est de même de nos petites médailles celtiques qui ont ce même signe au dessus, et qui ont de plus la croix simple, qui est le *chi* ou plutôt le *khi* des anciens grecs (3).

Plus nous approfondirons l'histoire ancienne, et plus nous serons convaincus que les Celtes des premiers tems, comme les Français d'aujourd'hui, l'ont emporté sur toutes les autres nations. L'exposition des produits de notre industrie rassemblés en 1806 à Paris, sous le ministère de M. de Champagni, par une espèce de magie particulière au Gouvernement qui nous dirige; le Compte rendu des progrès des sciences

(1) Magasin encyclopédique, septembre 1806 page 109.

(2) *Naturæ et scripturæ concordia*. Lipsiæ 1752. table I, au commencement.

(3) *Id. ibidem*.

et des arts, que viennent de publier (1) les présidens et secrétaires des quatre classes qui composent l'Institut national de France, suffisent pour nous convaincre de cette vérité si flatteuse pour nous, et qui sera mieux développée encore dans la suite que je compte publier incessamment de mon ouvrage sur les Antiquités de l'Europe, dont les six premiers volumes ont déjà paru.

CHAPITRE VII.

Cercueils en brique, nouvellement découverts au pié de la montagne de Sève, entre Sorgues et Entragues.

Art. 73. Non loin de la montagne de Sève, terroir de Sorgues, dans le domaine de Coteau-brûlé, appartenant autrefois à M. de Monéri, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, sous le nom duquel il se trouve dans la grande carte de Cassini, et aujourd'hui à M. Bouchet, d'Avignon,

(1) Celui de la première classe a été rendu le 6 février; et celui de la quatrième, le 5 mars 1808.

membre ordinaire de l'Athénée, on a découvert un cimetière où tous les corps sont enterrés dans des tombeaux de brique. Des amas de ces briques entassées en quelques endroits, font voir que l'on y a déjà fait beaucoup de recherches qui peuvent avoir eu lieu dans les tems les plus reculés. « Encore aujourd'hui », écrivait Fantoni en 1678 (1), « du côté de la traille de Sorgues »; c'est-à-dire, à peu de distance du lieu dont il est ici question, « on trouve des ossemens humains renfermés dans des urnes de terre cuite ». Dans un de ces cercueils, on a découvert depuis très-peu d'années des ossemens bien conservés, et dont la longueur annonce que l'individu auquel appartenait ces ossemens, était d'une grandeur prodigieuse. Tous les autres ne sont presque remplis que de terre connue par les chimistes sous le nom d'*Adamique*. On trouve ces cercueils à environ 74 centimètres (2) de profondeur; et très-rapprochés les uns des

(1) *Istoria della città d'Avignone e del Contado Venesino dal P. Fantoni. In Venetia 1678, tom. I. page 90.*

(2) . C'est ce que l'on appelle vulgairement à Avignon trois pans, environ vingt-sept pouces.

autres. Les productions du terrain où se trouvent ces tombeaux, ont toujours été infiniment supérieures aux autres de même qualité. Le tabac que l'on y récoltait anciennement, était recherché et préféré à tous les autres. Ne serait-ce pas dans l'antique sédiment de ces tombeaux, que le vin de Coteau-brûlé puiserait le goût et l'agréable bouquet qui le distingue ? Il serait assez singulier que nous dussions sa bonté aux Cavares et aux Celtes. Tout fait présumer que ce cimetière était destiné pour la sépulture des habitans de *Vindalium* (1), comme écrivaient les Latins, ou plutôt *Ouindaliôn*, comme ont écrit les Grecs avant eux, ville qui n'existe plus aujourd'hui que sous le nom de Bédarrides, et dont j'ai déjà parlé fort au long.

On sera peut-être surpris de cette ville disparue et de son cimetière découvert à 2400 toises ou 4675 mètres de distance du lieu où on la place, ce qui lui suppose une grandeur consi-

(1) Tout ce qui précède est de M. Bouchet, avec de légers changemens, et a déjà été imprimé dans les Mémoires de l'Athénée de Vaucluse, seconde partie. Avignon 1806, p. 79 et 80.

dérable. On le sera plus encore peut-être, de ces ossemens humains d'une longueur démesurée. Mais en y réfléchissant mieux, on s'étonnera plutôt de ce que nous savons encore sur ces anciens tems. Nous ne sommes guère que des fourmis qui végétons sur cette terre sans presque laisser de trace après nous, en sorte que notre globe change de figure, et les animaux de forme, sans que nous nous en doutions. Nos anciens Celtes étaient peut-être non seulement moralement, mais phisiquement supérieurs à nous. Il s'est établi récemment à Paris (1) une Académie celtique dont les travaux formeront sans doute une tradition, plus éclairée en rassemblant les monumens de l'histoire, des langues et de la nature. C'est à ce grand tableau qu'elle s'est principalement attachée ; et reconnaissant combien il lui est nécessaire de s'aider des travaux des savans répandus sur le territoire de tout l'empire,

(1) Voyez le discours prononcé par M. de Cambri à la première séance le 30 mars 1805, dans les Mémoires de l'Académie celtique. Paris 1807, tom. I, page 21.

elle s'en est associé un grand nombre : elle a rêté de correspondre avec l'Athénée de Vaucluse, et c'est pour entrer dans ses vues, que l'Athénée publia ces détails, et ceux sur les médailles celtiques qui venaient alors d'être découvertes. Membre de ces deux sociétés littéraires, j'ai cru remplir une tâche que cette qualité m'imposait en quelque sorte, en répétant ici ces détails, avec de nouveaux développemens.

Les Romains n'ont pas tout fait dans les Gaules ; les Phocéens ont fondé avant eux à Marseille une république puissante et célèbre, qui a sans doute aussi laissé quelques traces de son existence ; et les Celtes, vaincus à la vérité par les Romains, mais qui ne l'ont été qu'après avoir pris Rome elle-même, et après avoir fondé Milan en Italie, pendant que les Phocéens venaient fonder Marseille chez eux ; n'étaient pas sans doute une nation méprisable. Elle eut aussi ses arts et ses monumens, et l'on en trouve de gigantesques.

On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de M. de Cambri, l'un de ceux qui ont créé, en quelque sorte, l'Académie celtique et la science

qui fait l'objet de ses travaux (1). J'y ajouterai ici quelques faits peu connus.

A Rouen, M. de Vismes, en faisant relever une de ses maisons, a découvert dans une cave, couchés sous une voûte superbe, des hommes de six à sept piés de longueur, dont les têtes étaient plus fortes que les nôtres. Le fait a été constaté par des officiers de santé, et un sévère examen a prouvé que ces squelettes appartenaient à des hommes.

Des corps de la même longueur ont été trouvés entre Guingamp et Saint-Brieux, dans d'anciens sépulcres. La même découverte a été faite à Roquevaire en Provence. Nous voyons, encore tous les jours ce que nous appelons des géans, qui appartiennent peut-être à quelqu'ancienne race, aujourd'hui presque entièrement détruite. Beaucoup de gens connaissent à Paris M. Friant, que j'ai vu très-souvent, et qui a sept piés deux pouces (233 centimètres). Il est natif du Roussillon.

(1) Monumens celtiques, ou recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et sur les Druides, et suivies d'étymologies celtiques. Paris 1805, in-8°.

On dit que le corps de Rollo, appelé aussi Rollon, Raoul ou Haroul, que l'on a découvert dans une fouille, était énorme. Ce Rollon sortit de Norvège l'an 876, fit le siège de Paris vers la fin d'octobre 885, et devint le premier duc de Normandie en 912, par un traité fait avec Charles-le-simple (1). Il était fils du comte Régnald, surnommé le riche, et ne sortit de Norvège qu'après avoir eu, pendant cinq ans, de grand démêlés avec Harald, roi de Danemarck. C'est ainsi qu'il devint l'un des principaux chefs de ces Danois ou Normands qui firent tant de courses et de ravages en France dans le neuvième et le dixième siècles.

A Marseille, au commencement du dix-huitième siècle, on montrait une tête monstrueusement forte et grosse, que l'on disait être celle d'un nommé Borghini (2) qui était de petite

(1) L'Art de vérifier les dates, par un religieux Bénédictin. Paris 1784, t. 2, p.828. On y trouvera d'assez longs détails sur la vie de Rolon, dit aussi Raoul et Ro, ensuite Robert.

(2) Et non *Borduni*, comme je l'avais écrit p. 84 de la seconde partie des Mémoires de l'Athénée de

stature, mais si fort qu'il renversait les arbres et les murailles en les poussant. Suivant la chronique du lieu, il aurait eu la forme de ces *gorits* que l'on voit sur quelques médailles gauloises. La tête de ce Borghini, que l'on prononce en provençal *Bourgini*, est encore dans le cabinet d'histoire naturelle de Marseille. Elle avait été conservée dans la sacristie des pères cordeliers de l'Observance, dans l'église desquels avait été enterré ce petit homme à tête monstrueuse. Sa tête a été formée par un hydrocéphale; la face est celle d'un homme ordinaire. Les os sont épais et larges; leur réunion au sommet de la tête se faisait par des os ajoutés, dont il manque quelques-uns (1).

Cette fameuse tête que M. de Jussieu montre à Paris à ceux qui visitent son cabinet, n'est donc pas la même que celle de Borghini; c'est donc encore une autre singularité remarquable,

Vaucluse. Cette correction m'a été fournie par mon savant ami M. Achard, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, et bibliothécaire de cette ville.

(1) Depuis *la tête de ce Borghini*, tout ce qui suit dans cet alinéa est de M. Achard.

Ces détails suffisent pour faire voir que les limites dans lesquelles nous renfermons la nature, sont souvent trop étroites, et que l'extrême incrédulité est un excès comme la trop grande crédulité. Que l'on me permette à cette occasion une courte digression sur les géans.

Corps gigantesques des Celtes ; et en général des Géans.

Art. 74. M. l'abbé de Saint-Véran, savant bibliothécaire de Carpentras (1), témoigne que plusieurs fois il a ouï dire que l'on avait trouvé dans le voisinage de cette ville, des tombeaux qui renfermaient des corps d'une taille extraordinaire. On lui en apporta vers l'an 1756 ; que l'on avait trouvés de ce genre-là, à Sault.

Vers l'an 1781, M. Olivier père, voulant détruire un tertre sur un coteau exposé au midi, dans sa campagne dite de Saint-Gabriel (2), quartier d'Unau, terroir de Malemort, on trou-

(1) Dans une lettre du 10 juin 1806.

(2) On la trouvera dans la carte de Cassini à peu de distance de la Nesque.

va à deux piés (65 centimètres) de profondeur, les ossemens de sept corps morts, rangés les uns à côté des autres. Ces corps parurent même aux paysans qui travaillaient, d'une grandeur énorme ; ils en conservèrent deux ou trois ossemens, et selon leur malheureuse coutume, détruisirent et brisèrent tout le reste. D'après leur relation, M. Olivier père prit ces ossemens conservés et les remit à M. Guyon, médecin, qui, après les avoir attentivement observés, prétendit que ces ossemens appartenaient à des corps qui devaient outrepasser sept piés (227 centimètres).

« J'étais bien jeune alors » , écrit à cette occasion M. Olivier fils, à présent juge au tribunal d'appel de Nîmes ; « je regrettais pourtant qu'on n'eût pas conservé ces traces que je désignais alors comme ayant appartenu à des templiers, par le voisinage de leurs différentes tours, telles que celles de Pinet et de la Garde. Les réflexions de M. de Fortia sur la détérioration de l'espèce humaine, au moins au physique, me font penser que ces corps pouvaient être bien plus anciens que les templiers, et avoir appar-

tenu à des Celtes ».

On trouve une description d'un autre corps de taille extraordinaire, dans les lettres de M. de Peiresc, qu'avait recueillies le docte Séguier. Il n'y a pas lieu de douter, ajoute M. l'abbé de Saint-Véran (1), que ceux qui ont été découverts près de l'ancienne *Vindalium*, ne soient des Gaulois auvergnats, ou autres qui avaient combattu en cet endroit contre les Romains. Ce que disent de ces peuples les anciens historiens, prouve qu'ils étaient d'une taille énorme, qu'ils avaient les yeux pers et les cheveux blonds, comme on le remarque aujourd'hui des habitans du Vélai et des hautes montagnes de l'Auvergne. M. Hecquet observe, dans son *Traité des dispenses du Carême*, qu'avant que l'usage du vin fût introduit en France, l'espèce humaine y était d'une plus belle stature, et que cette liqueur a beaucoup contribué à la rapétisser d'une génération à l'autre, en desséchant les corps et en racornissant le genre nerveux. Les briques dont ces

(1) Dans sa lettre, du 10 juin 1806, de laquelle est tiré tout cet alinéa.

cadavres étaient couverts, près de *Vindalium*, paraissent devoir être d'une grande étendue. Celles que M. l'abbé de Saint-Véran a vues à Vaison, étaient beaucoup moindres. Les corps qu'elles enveloppaient, étaient petits. Encore en fallait-il deux ou trois pour les cacher en entier. C'est à tort que le vulgaire les nomme sarrasines. Elles étaient faites par des ouvriers romains, comme il conste par les noms qui sont gravés en abrégé sur celles que M. l'abbé de Saint-Véran a envoyées en divers tems à M. Calvet. On y lit clairement *Clareanus*, *Venula*, *Auspicius*, *L. Paulus*, etc., avec un F au bout, qui, comme tout le monde le sait, signifie *fecit*.

Ces détails prouvent que le cimetière de Vaison est postérieur à celui de *Vindalium* qui est celtique, tandis que le premier est romain. Quant aux géans, on sait qu'il en est fait mention dans la Genèse, et voici ce que concluent en cette occasion les derniers commentateurs de la Bible après une fort longue discussion (1).

(1) La Sainte Bible en latin et en français, avec des

I. Ce que la Genèse nous dit des géans, est aussi éloigné de ce que nous apprennent les poètes, que la vérité l'est du mensonge, et l'histoire de la fable. Ainsi quand les Pères de l'église chrétienne ont dit que les géans dont parle Moïse, ne sont pas la même chose que ce que l'on entendait sous ce nom parmi les Païens, ils n'ont rien avancé que de très-certain. Nous n'avons garde de croire que les géans aient jamais été assez forts pour entasser montagnes sur montagnes, ni pour jeter les rochers, les îles et les grands arbres enflammés contre le Ciel, ni qu'ils aient eu cent mains, et tout le bas depuis les cuisses en forme de serpens. Tout cela est poétique et hiperbolique, de même que la peinture qu'Homère, a faite de Poliphème, des Ciclopes et des géans. La Genèse ne dit rien de semblable, et nous n'avons nul intérêt à défendre les fables des anciens poètes.

notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations tirées du Commentaire de dom Augustin Calmet, de M. l'abbé de Vence, etc. Paris 1748, t. I. Dissertation sur les Géans, p. 272 - 275.

II. A cet qui croient que les géans, de même que les Ciclopes, sont des êtres composés par l'imagination qui réunit ensemble plusieurs idées dont l'assemblage ne se rencontre jamais en un seul sujet dans la nature, ou qui expliquent d'une manière phisique ou morale ce que l'on dit des géans, et de leur guerre contre les Dieux : nous répondons, que sans prétendre soutenir les fictions des poètes, qui en effet ont donné aux Centaures et aux géans des figures monstrueuses qui ne subsistent pas dans la nature; nous nous bornons à défendre le sentiment énoncé dans la Genèse, qu'il y eut autrefois des géans en assez grand nombre, mais qui étaient, à leur grandeur près, des hommes formés comme les autres, et qui n'ont point fait à Dieu d'autre guerre, que celle que lui font les méchans par leurs crimes, et les incrédules par leurs impiétés.

III. Quant à ce que l'on dit qu'il n'est pas même possible qu'il y ait jamais eu des géans, parce que Dieu, auteur de la nature, a prescrit à chaque chose une certaine mesure au delà de laquelle elle ne peut s'étendre : nous répondons

deux choses ; la première, qu'il est indubitable qu'il y a eu des hommes fort au dessus de la grandeur commune : on en voit encore de tems en tems dans le monde, comme on y voit des nains et des hommes beaucoup plus petits que l'ordinaire. Il peut donc y en avoir ; car s'il y en a deux, pourquoi pas dix ? et s'il y en a dix, pourquoi pas cinquante ? On n'a jamais prétendu que tous les premiers hommes, ni que tous les peuples de la Palestine et de la Sicile, aient été des géans : mais plusieurs l'étaient, il y en avait des familles entières, des peuples entiers, comme encore aujourd'hui il y a des nations d'une taille communément plus grande que celle des autres peuples.

On avoue que la mesure de mouvement, de froid, de chaud, de sec et d'humide, qui est dans la nature, ne permet pas que tous les hommes, que tous les animaux, que toutes les plantes grossissent et s'élèvent dans toutes les parties du monde, à une grandeur et une hauteur fort au dessus de l'ordinaire, ni qu'ils diminuent et deviennent beaucoup moindres qu'ils ne sont ; mais rien n'empêche que dans quelques endroits du monde, on ne voie des hommes, des

animaux et des plantes beaucoup plus grandes qu'ailleurs ; qu'on n'en trouve dans un pays d'une espèce qu'on ne voit point dans un autre ; et que ces mêmes espèces ne dégèrent quelquefois après un certain tems, et ne deviennent beaucoup plus petites qu'elles n'étaient au commencement : c'est ce qui est confirmé par l'expérience de tous les siècles. Pourquoi donc n'y aurait-il pas eu autrefois des géans dans les lieux où l'on ne voit aujourd'hui que des hommes ordinaires ? Les premières plantes et les premières graines que l'on porta d'Europe en Amérique, y crurent d'abord à une si grande hauteur, qu'on n'avait rien vu de pareil en Europe ; les rats mêmes et les autres animaux y grossirent extraordinairement. Pourquoi veut-on que dans les anciens tems où peut-être la terre a été plus féconde ; les plantes plus nourrissantes, la masse du sang des hommes plus pure, les alimens plus succulens, on n'ait pu voir des personnes plus grandes, plus fortes, plus saines, et d'une plus longue vie que nous le sommes aujourd'hui ? (1).

(1) Voyez dans les Mémoires concernant les Chi-

IV. Dire que la nature n'a jamais produit de géans, parce qu'à présent elle ne fait plus d'assez grands efforts pour en produire un nombre considérable, c'est comme si l'on disait : la nature ne peut plus à présent former des hommes qui vivent huit et neuf cens ans ; donc elle n'en a jamais formé de tels, quoique la Genèse nous assure le contraire : de même la nature avec tous ses efforts ne peut plus produire aujourd'hui de loups en Angleterre, ni de serpens venimeux dans l'île de Malte, ni d'hippopotame en Egipte; donc elle n'y en a jamais produit : de même encore elle ne peut plus produire un tel fruit ni une telle fleur dans ce jardin ; donc elle ne l'a jamais fait. Si la nature ne peut plus produire tout cela dans ces lieux, ce n'est pas faute de puissance de sa part ; c'est qu'on lui a ôté les moyens naturels de les produire, en exterminant l'espèce ; il en est de même des géans. Que l'on fasse revivre les anciens géans de la Palestine et de la Sicile, et l'on verra qu'ils produiront leurs semblables comme autre-

nois, Paris 1788, t. 13, p. 309, un Essai curieux sur la longue vie des hommes dans l'antiquité, spécialement à la Chine.

fois. Ceux mêmes qui fixent la hauteur naturelle des plus grands hommes à sept piés (227 centimètres) sur cette frivole raison qu'Hercules n'avait que cette hauteur, sont forcés de reconnaître que l'on a vu à Rome même des hommes plus hauts qu'Hercules. M. Friant que j'ai déjà cité comme encore à présent existant à Paris, en est un exemple vivant. D'ailleurs tous les anciens ne conviennent pas qu'Hercules ait eu sept piés : Apollodore (1) ne lui donne que quatre coudées ou six piés, c'est-à-dire, 195 centimètres. Τετραπηχυαίον μὲν γὰρ εἶχε τὸ σῶμα.

V. L'opinion qui veut que les hommes décroissent de jour en jour, n'est point soutenable ; mais elle est beaucoup plus favorable que contraire à l'existence des géans.

VI. Ceux qui soutiennent qu'il y eut autrefois des géans, ne disent pas que la taille gigantesque soit la plus naturelle à l'homme ; ils prétendent seulement qu'elle n'a rien qui lui soit contraire, rien qui soit incompatible avec

(1) Biblioth. l. II, c. 3, p. 96.

sa beauté et ses autres qualités naturelles ; qu'il n'y a aucun inconvénient à admettre des géans ; que leur existence est possible ; ou en un mot, qu'il y en avait autrefois en assez grand nombre, et qu'alors ils n'étaient pas regardés comme des monstres. Tous les raisonnemens que l'on forme contre un sentiment qui n'est pas le nôtre, ne nous embarrassent point.

VII. L'erreur de ceux qui sont persuadés, que les géans étaient fils des anges rebelles et des filles des hommes, prouve indubitablement qu'ils ont cru leur existence. Nous n'adoptons pas leur erreur ; mais nous les citons comme témoins de la créance commune des peuples sur cela. Une créance si ancienne, si générale, si constante, ne serait pas toutefois un argument, sans réplique, si elle n'était conforme au texte de la Genèse, et confirmée par des histoires autentiques de tous les tems.

VIII. Enfin quoique la nature puisse quelquefois produire dans le sein de la terre, des choses qui auront quelque ressemblance à des os humains, au crâne, à l'os de la jambe ou du bras ; elle ne produira jamais des corps entiers, un assemblage de plusieurs os propor-

tionnés, et qui, réunis, composent un squelette humain. De plus, ces productions de la nature se découvrent toujours pour ce qu'elles sont, par quelques endroits ; tantôt c'est par la couleur, ou par la forme, ou par les proportions, et ordinairement par la solidité. Les os fossiles sont pâles, ou tirant sur la couleur de la terre qui les a produits ; ils sont massifs et ne sont pas creux comme les os naturels. Il peut se faire que l'on montre quelques os d'éléphants ou de baleines, pour des os de géans ; mais il est certain que l'on garde en plusieurs endroits de vrais os de géans, et par conséquent que l'existence des géans est un fait indubitable.

Les Celtes ont donc pu l'emporter par leur taille sur les Français d'aujourd'hui ; mais ceux qui ont habité notre département ont certainement dû le perfectionnement de leur civilisation aux Phocéens, et quoique L'histoire de la fondation de Marseille ne fasse pas précisément partie de la nôtre, elle y est tellement liée, qu'il paraît convenable d'en parler ici. Mais comme les Celtibériens étaient évidemment venus avant eux à Marseille je parlerai d'abord de ces peuples.

CHAPITRE VIII.

Des Celtibériens, de l'Ebre et de l'Ibérie.

Art. 75. Quelques auteurs donnent par extension le nom de Celtes aux Espagnols, croyant avec quelque apparence de raison que c'était de là qu'était venu le nom de Celtibériens. C'est le sentiment de Lucain (1):

*Profugique à gente vetustà
Gallorum Celtæ miscentes nomen Iberi (2).*

« Et les Celtes fuyant une ancienne nation, mêlèrent le nom des Gaulois à celui de l'Iber » ou de l'Ebre. Ce qu'il y a cependant de plus probable est que les Celtibériens sont des peuples de l'ancienne Gaule, ou des Celtes qui passèrent en Espagne, s'y établirent le long

(1) Au quatrième livre de sa Pharsale.

(2) Le grand Dictionnaire historique par Moréri. Paris 1732, art. Celtes.

de l'Iber ou l'Ebre, et firent alliance avec les Ibériens en Aragon, puis en Castille. Ils étaient bons soldats, et résistèrent avec courage aux Romains et aux Carthaginois. Aussi Florus (1) les appelle « la force de l'Espagne », *Celtiberos, id est robur Hispaniae*. Il est clair que ce nom de Celtibériens est formé de celui des Celtes et de celui des Ibériens avec lesquels les Celtes se confondirent en s'établissant sur les bords de l'Ebre. Nous l'apprenons d'ailleurs, non seulement de Lucain, mais de Martial (2):

Nos Celtis geniti et ex Iberis (3).

« Nous tirons notre origine des Celtes et des Ibériens ». On sait que ces deux poètes étaient Espagnols.

Les anciens auteurs parlent souvent de la force, du courage et de l'adresse des Celtibériens, divi-

(1) Liv. 2, chap. 17.

(2) Livre 4, épigramme 55.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri, Paris 1732. art. Celtibériens.

sés en plusieurs peuples dont il y en avait quatre principaux (1). Mais ce nom n'appartenait véritablement qu'à des nations gauloises (2).

Art. 76. Afin de bien comprendre ce que sont les Ibériens, il faut savoir que les Latins appelaient Iber ou Ibérus l'Ebre que les Espagnols nomment Ebro, qui donna autrefois son nom à l'Ibérie d'Europe: Ce fleuve a sa source dans la Castille vieille, sur les frontières de l'Asturie, et vers le bourg que ceux du pays nomment Fuentibre, c'est-à-dire; « fontaine ou source de l'Ebre ». Elle traverse la Castille vieille et une partie de la Navarre. Dans la première, l'Ebre passe à Miranda-de-Ebro, à Jancugo, à Logroño et à Calahorra, étant déjà grossie par les eaux de diverses rivières. Celle d'Agra s'y joint dans la Navarre. Ensuite entrant dans l'Aragon, elle

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. art. Celtibériens. Il renvoie à Diodore de Sicile, liv. 6 ; Strabon, liv. 4 ; Pline, liv. 3, c. 1 ; Tite-Live., liv. 5 ; Histoire de Mariana; Duplex, liv. 2 des mémoires des Gaules, chap. 41 et suivans Nonius, chap. 48. *Hisp.* ; Merula ; Botéro.

(2) *id. art.* Celtes.

passé à Sarragoce, et reçoit la Guerna, Almonacid, Rio Martin, Rio Guadalo, l'Acanadre, et l'Alaguas qui sépare d'un côté l'Aragon de la Catalogne. Vers cette dernière province, l'Ebre reçoit le Ségro, passe à Tortose, et se jette peu après dans la mer Méditerranée. La plus ancienne division de l'Espagne a été par les provinces en deçà et au delà de l'Ebre. C'était aussi la frontière qui séparait les conquêtes des Carthaginois de celles des Romains, par le traité que Luctatius Catulus fit avec les premiers (1) l'an 511 de Rome, 243 avant l'ère chrétienne (2). On voit par là que les Romains ont joui de cette contrée plus de cent vingt ans avant la victoire de Domitius, et qu'il ne serait pas étonnant qu'ils eussent ouvert une route pour le faire communiquer avec les Marseillais, leurs alliés, ainsi que Polibe nous l'apprend.

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri Paris 1732. art. Ebre. Il cite Strabon, liv. 3; Pline, liv. 3, chap. 3, et liv. 4, chap. 20. *Nonius, Hispan. Descript.* etc.

(2) Annales Romaines. Paris 1756, p. 218.

Les auteurs anciens parlent souvent de l'Ebre. Il ne faut pas le confondre avec une autre rivière de ce nom, dont fait mention Festus Aviénius, et que plusieurs auteurs croient être le *Rio Tinto* (1).

Art. 77. J'observerai ici qu'il existe en Asie un pays connu autrefois sous le nom d'Ibérie. Il était situé entre la Colchide, au couchant ; l'Albanie, au levant; toute la grande Arménie, au midi ; et le mont Caucase, au septentrion. On la trouvera, dans la carte de M. d'Anville (2), traversée par le fleuve Cirus. C'est ce que nous appelons aujourd'hui Géorgie ou Gurgistan. Arias Montanus dit que d'anciens aventuriers de ce pays, étant venu habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui tend en forme de presqu'île entre les deux mers, depuis les monts Pyrénées jusqu'aux colonnes d'Hercules, lui donnèrent ce nom d'Ibérie, qu'elle a gardé longtemps avant que les Romains y fussent entrés, et qu'elle ait pris le nom d'Espagne. C'est aussi l'opinion de

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. art. Ebre.

(2) *Orbis veteribus notus.*

Flavius Joseph, de Pline et de Varron, et elle paraît, au premier coup d'oeil, plus raisonnable que celle de plusieurs autres auteurs qui veulent au contraire que les Ibériens asiatiques soient des colonies des Ibériens d'Europe, n'étant pas vraisemblable que ceux-ci aient traversé de si longs espaces de terre, depuis les colonnes d'Hercules, appelées aujourd'hui le détroit de Gibraltar, jusqu'aux extrémités du Pont-Euxin et à la mer Caspienne, pour aller s'établir dans un pays moins bon que le leur. On peut ajouter à cela que selon toutes nos histoires, la terre s'est peuplée par des colonies qui ont passé d'orient en occident (1). Mais nos histoires sont bien modernes. Avant la grande catastrophe de l'Atlantide, la mer que nous appelons Méditerranée, était véritablement telle, elle n'était qu'un grand lac, et le commerce avait une direction fort différente de celle qu'il a prise depuis. Il est possible qu'alors le centre de la civilisation étant l'Atlantide, et conséquemment la partie la plus occidentale de l'Afrique, les colonies fus-

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732 art. Ibérie.

sent d'occident en orient. C'est dans les pays fertiles, tels que l'Espagne, ou l'ancienne Ibérie d'Europe, que se forment plus aisément les grandes nations commerçantes qui vont peupler les pays moins fertiles, tels que l'Ibérie d'Asie, mais dont le sol, exploité par elles, peut offrir de grandes ressources. D'ailleurs, ces deux régions sont tellement éloignées l'une de l'autre, qu'elles n'ont guère pu communiquer que par mer, et l'Ibérie d'Asie n'a point de côtes, tandis que celle d'Europe en a beaucoup. Celle-ci a donc pu avoir plus facilement une marine et des colonies.

Cela est d'autant plus évident, que les anciens Espagnols ont envoyé des colonies, non seulement à l'orient, mais au nord de leur pays, bien moins fertile que l'orient. En effet, M. Greathead vient de présenter à la Société des antiquaires de Londres, un mémoire sur l'origine des anciens Bretons. Il y conclut de différens faits, que les premiers habitans de la Grande-Bretagne n'étaient ni Celtes, ni Scandinaves, ni Gaulois, mais des Cantabres descendant en droite ligne des Espagnols indigènes, ou des Ibériens d'Europe. Il suit les moeurs des peuples

de Cornouailles, celles des habitans de la côte opposée de la Bretagne, et détermine ainsi la partie de l'Angleterre où les Cantabres firent leurs premiers établissemens, et d'où ils passèrent en Irlande. Il paraît que cette dernière île ne fut jamais visitée par les Romains, qui ne connurent ni ses moeurs, ni sa langue. La ressemblance que l'on observe aujourd'hui encore entre les Irlandais et les Biscâiens descendans des Cantabres, est une présomption assez forte en faveur de cette hypothèse (1).

De graves auteurs ont adopté cependant une troisième opinion : c'est que les libériens d'Asie ne sont jamais venus en Europe, ni ceux d'Europe en Asie. Ils en donnent pour preuve la grande différence de langage et de moeurs, qui distingue les uns des autres, suivant la remarque d'Appien. C'est entièrement le sentiment de Bochart. Ce savant dérive le nom d'Ibérie de l'hébreu *Eber*, ou du chaldaïque *Ebra*, c'est-à-dire passage, le pluriel *Ebrim* signifiant la fin

(1) Gazette littéraire jointe aux Archives littéraires de l'Europe, du 30 septembre 1807, p. lvj.

ou l'extrémité d'une chose, parce qu'en effet les Ibériens, aujourd'hui les Espagnols, habitent les dernières terres du couchant de l'Europe; on y trouve un cap qui, par cette raison, a été nommé Finisterre, en latin finis terrae. La Gaule même a été aussi appelée anciennement Ibérie selon Strabon (1), qui comprend sous ce nom tout ce qui est contenu entre le Rhône et les Pyrénées. « Les anciens Grecs », dit ce géographe (2), « appelèrent d'abord tous les peuples situés vers le nord, Scithes, ou comme dit Homère, Nomades. Dans la suite, ayant connu quelques contrées occidentales, ils commencèrent à en désigner les habitons sous le nom de Celtes, ou sous ceux de Celtibériens et de Celtoscithes qui étaient mêlés, leur ignorance leur faisant ainsi donner une seule dénomination à plusieurs nations différentes » .

En effet, quelques-uns ont étendu ce nom

(1) Livre 5, selon Moréri. Je soupçonne que cette citation est fautive, et qu'il faut y substituer la suivante.

(2) Liv. I, p. 22 dans l'édition d'Atrebat. 1587. (3) Dionysiaques, livre 3.

d'Ibérie jusqu'au Rhin, que Nonnus (3) appelle *Rénos Iben* (1). Goropius Bécanus (2) s' imagine qu'Iber est plutôt un mot dérivé de l'allemand *Iuer*, c'est-à-dire jaloux, épithète que l'on trouve donnée au Rhin dans une vieille épigramme; mais outre qu'il n'en est fait mention dans aucun ancien auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui était égyptien ait jamais su un seul mot de la langue teutonique (3). Claudien, dans le poème qu'il a fait à la louange de Séréna, nous parle de l'Ibérie d'Europe; et Virgile, dans ses Géorgiques (4), nomme l'Ibérie d'Asie (5).

Ce nom d'Ibérie donné à une si grande étendue de pays, fait voir que les Ibériens et les Celtibériens ont été un peuple puissant. Les médailles nombreuses que M. Mionnet nous donne de cette dernière nation, ne nous permettent pas d'en douter. Mais l'histoire de leur tems ne pou-

(1) Πῆνις ἰβίη, *Iberus*.

(2) *Lib. 2. Hispan.*

(3) Meréri renvoie ici à Vossius.

(4) Livre 3,

(5) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732, art. Ibérie.

vaît être transmise à la postérité avec autant de facilité. La submersion de l'Atlantide avoit interrompu la chaîne des connaissances humaines accumulées pendant plusieurs siècles nécessaires pour qu'une langue et une écriture eussent été formées. L'existence même de l'Atlantide est cependant encore révoquée en doute, et comme ce grand événement a dû nécessairement influencer aussi sur nous, je crois nécessaire d'en examiner ici la réalité.

CHAPITRE IX.

De l'Atlantide.

Art. 78. L'Atlantide a presque toujours été un problème pour les savans. Cette île a-t-elle jamais existé ? Où étoit-elle ? Est-ce le continent de l'Amérique, ou plutôt les îles Canaries, ou quelqu'autre île de l'Océan ? C'est ce qu'il paroît d'abord difficile de savoir. Les anciens, qui ne la trouvoient plus, mais qui en avoient conservé la tradition, disoient qu'elle avoit été submergée ; et c'est, selon Aristote, ce qui rendoit la

navigation très dangereuse dans cette mer. Olaus Rudbeck, dans son *Atlantique*, croit que c'étoit la Suède, sa patrie ; mais peu de gens seront de son avis. Tous les anciens (1) la placent dans l'Océan auquel le mont Atlas a donné son nom. Leurs témoignages sont si uniformes, et ils parlent si affirmativement de l'existence de cette île, que sans doute ils avoient quelques monumens qui l'assuraient (2), et l'on verra bientôt que ces monumens ne sont pas entièrement perdus. Aucun ancien n'a parlé de l'Atlantide avec plus de détail que Platon dans son *Timée* et dans le *Critias*. C'est dans ces deux dialogues qu'il raconte au long les guerres des Athéniens contre les peuples de cette île. Critias, un de ses interlocuteurs, assure que Solon en avoit fait le récit à son aïeul, qui l'avoit souvent répété, et de qui il l'avoit appris. « Il y a plusieurs mil-

(1) Aristote, Platon, Eudoxe, Strabon, Philon, etc.

(2) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1729, tome 5, page 49. Extrait d'un Mémoire de M. Baudelot.

(3) Dans le Dialogue qui porte son nom.

liers d'années » , dit Critias (3), qu'il y eut une guerre entre ceux qui habitaient au delà des colonnes d'Hercules, et ceux qui demeuraient en deçà. Les Athéniens furent les chefs de ces derniers, et terminèrent heureusement la guerre, dans laquelle les rois de L'île Atlantide avaient été les agresseurs. Cette île était plus grande elle seule, que l'Asie et l'Afrique: dans la suite, elle fut submergée par un grand tremblement de terre. Que si l'on a perdu la mémoire de ce qui s'était passé dans ces premiers tems, c'est que les besoins de la vie avaient occupé les hommes à des choses plus essentielles, qu'à raconter à leurs enfans ce qu'ils savaient ».

Pour donner plus de poids à cette narration, Critias ajoute qu'il a entre les mains les écrits que son aïeul avait eus de Solon, et dans lesquels ce législateur rapportait l'histoire de cette guerre, comme il l'avait apprise des prêtres d'Égypte.

« Dans le partage de la terre fait par les Dieux, disaient ces prêtres, l'Atlantide était échue à Neptune. Ce Dieu divisa l'île en deux parties, et la donna aux enfans qu'il avait eus

d'une mortelle. L'aîné qu'il nomma Atlas, fut roi de tout le pays, et c'est de ce prince que cette partie de l'Océan et les terres voisines ont pris leur nom ».

Après une description assez détaillée de cette île, Critias en célèbre les avantages, tant pour les besoins que pour les délices de la vie ; il va même jusqu'à donner le plan des maisons royales, et du temple dédié à Neptune ; il parle ensuite des moeurs innocentes et pleines de candeur des peuples de cette île, dans les premiers tems ; ajoutant que le désordre s'étant introduit parmi ces Insulaires, ils attirèrent sur eux la vengeance céleste, et que leur île fut entièrement submergée.

Dans le Timée, le même Critias s'étend encore davantage sur ce même sujet ; on y voit par quel canal Solon avait appris tout ce qu'il raconte de cette île. Solon, dit cet interlocuteur, parlant de son voyage à Saïs en Égypte, disait que la Déesse appelée *Keith* par les Égyptiens, *Athêna* (1) en grec, en avait été la fondatrice ; que les habitans de Saïs se glorifiaient d'être

(1) Αθήνα.

amis et alliés des Athéniens; que les prêtres de Sais étaient plus savans dans les antiquités grecques, que les Grecs eux-mêmes ; et qu'ils en rapportaient des choses dont les Grecs, ni lui-même, n'avaient-jamais ouï parler ... Ils ajoutaient que tout ce que la ville d'Athènes avait fait de grand et de glorieux, était conservé dans les annales de Sais, et que l'on y voyait parmi leurs plus grands exploits, le détail de la guerre qu'ils avaient soutenue autrefois contre les Atlantides.

« Une armée effroyable de ces peuples », dit-il, « s'étant répandue dans l'Europe et dans l'Asie, ils s'en étaient rendus les maîtres, jusqu'en Egypte d'un côté, et jusqu'à la mer Tirrhénienne de l'autre. Comme ils menaçaient les Grecs et le reste des autres nations, le courage des Athéniens se réveilla ; et leur valeur, malgré la désertion de leurs alliés, les délivra de ces redoutables ennemis. C'est donc aux Athéniens que l'on est redevable des avantages que produisit cette guerre, puisque, par la défaite des Atlantides, ils empêchèrent les autres Grecs de tomber sous la domination de ces peuples, et garantirent aussi les Egyptiens de l'esclavage qui

les menaçait. Dans la suite des tems, il survint un grand déluge, qui joint à un tremblement de terre, submergea cette grande île dans l'espace d'un jour et d'une nuit. »

Quoique cette narration semble d'abord fauleuse, ainsi que la plupart de celles que les prêtres d'Egypte faisaient aux étrangers qui venaient dans leur pays, surtout lorsque ces prêtres parlaient des tems où ils croyaient que les Dieux avaient régné sur la terre; cependant leur témoignage ne doit point être rejeté lorsqu'il est appuyé sur un grand nombre de passages des anciens qui prouvent l'ancienne existence de l'île atlantique. Celui d'Aristote paraît positif, puisqu'il prétend, comme on l'a déjà dit, que ce qui rend dangereuse la navigation de l'Océan atlantique, c'est la submersion de cette île. Strabon (1) parlant d'Eudoxe, auteur ancien, dit qu'il confirme le récit de Platon ; en effet, selon Eudoxe, ce que ce philosophe a publié de l'Atlantide sur le témoignage de Solon, n'est point une description faite à plaisir. Philon, juif, dans

(1) Livre I, p. 70 dans l'édition d'Atrebat 1587.

le traité qui a pour titre : « Si le Monde est corruptible » ne révoque point en doute cette histoire, et s'attache seulement à prouver que la destruction de cette île ne fait rien contre son système. Diodore de Sicile et Ammien-Marcellin, dans les passages que je vais rapporter. (art. 80 et 81), Pline (1), Tertullien (2), Anobe (3) et plusieurs autres, disent la même chose, et l'autorisent du témoignage de Platon, qu'ils regardent comme incontestable ; enfin Génébrard prétend que l'on, peut prouver la vérité de ce fait par plusieurs circonstances tirées de la Genèse.

A la vérité Origène, Porphyre, Proclus, dans son commentaire sur la philosophie de Platon, et le voyageur Cosmas (4), n'ont regardé que comme une allégorie, tout ce que raconte Platon de cette fameuse île, et de la guerre des Athéniens contre les Atlantes : mais M. Baudelat

(1) Livre 2, chap. 90.

(2) Dans son Apologétique.

(3) Contre les Gentils.

(4) Description du Monde, liv. 13.

(5) Histoire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris 1729, t. 5, p. 52

observe (5) avec raison que les deux dialogues dans lesquels il en est parlé, n'ont, en aucune manière, l'air allégorique; et que pour peu que l'on fasse attention sur le tour du discours de Critias, on sera pleinement persuadé qu'il va raconter une histoire qu'il croit très-véritable. Critias dit à: un des interlocuteurs : « Outre les Dieux que vous jugiez à propos d'invoquer, il y en a encore d'autres à qui je dois m'adresser, et surtout à la déesse Mnémosine », c'est-à-dire à la déesse de la mémoire : ce qui prouve que ce qu'il va rapporter est purement historique, puisque l'on ne s'avise guère d'invoquer la déesse qui préside à la mémoire, lorsqu'il ne s'agit que de morale ou d'allégories.

Ce qu'Hermodatès, un des interlocuteurs de ce dialogue, avait dit auparavant à Critias, donne la même idée de cette narration ; « Il; est à propos », lui dit-il, « dans le projet que vous avez formé, d'invoquer Apollon et les Muses, afin de célébrer dignement la gloire de mes anciens compatriotes ».

Mais pourquoi chercher des raisons et des preuves pour convaincre les allégoristes, qu'il s'agit ici d'une histoire contée sérieusement,

puisque, dans le *Timée*, le même Critias, adressant la parole à Socrates, lui parle ainsi « Ecoutez le récit que je vais faire, non comme une narration vaine, ou comme un conte fait à plaisir, mais comme une histoire véritable, telle que Solon la racontait à mon aïeul », etc. Enfin il n'y a pas plus de raison de donner un sens allégorique au Critias de Platon, qu'au Ménoxène du même auteur. Dans l'un et l'autre de ces deux dialogues, le dessein du philosophe est de louer les Athéniens, en faisant l'histoire des guerres qu'ils avaient eues en orient contre les Perses, et en occident contre les peuples de l'île atlantique. Or, puisque personne ne s'est avisé de dire que le Ménoxène fût un dialogue allégorique, pourquoi avancer que le Critias l'est ? Le sujet n'en paraît plus fabuleux, que parce qu'il y est parlé des peuples d'une île qui ne subsiste plus ; mais n'est-il pas arrivé des événemens très-considérables, dont la mémoire s'est perdue par les déluges et les tempêtes, avec les monumens qui en parlaient ? On a vu dans tous les tems des îles sortir du sein de la mer, telles que

(1) On en trouvera les détails dans les Mémoires de

l'île de Santorin, dans l'Archipel, en 1707 (1), et une autre dans l'Océan ; pourquoi d'autres n'y seraient-elles pas rentrées ? N'a-ton pas vu encore au mois de mai 1782, un ouragan furieux, qui dura huit heures, sembler vouloir déraciner l'île Formose ? Les eaux s'élevèrent à une hauteur démesurée, et couvrirent presque toute sa surface, quoiqu'elle s'étende du nord, du 44^d 8' de latitude septentrionale jusqu'au 24^d 20', en sorte que sa longueur est de près de 20 degrés. Un grand nombre de ses habitans périrent de diverses manières ; cinquante vaisseaux de guerre et près de trois cens bâtimens furent brisés ou submergés (1).

Il est vrai que les prêtres d'Égypte ont souvent été accusés de conter des fables aux voyageurs qui venaient les consulter ; mais tout le monde convient qu'ils leur disaient quelque-fois des choses vraies. Les Égiptiens avaient des annales

l'académie des Sciences pour 1708, page 23. Voyez aussi le Dictionnaire géographique de l'Encyclopédie méthodique. Edition de Nice 1791 art. Sant'-Erini, t. 3, p.159.

(2) Même dictionnaire géogrephiq. art. Formose.

qu'ils conservaient avec soin, et si on les accuse d'y avoir mêlé des fables, surtout pour ce qui regardait cette longue suite de siècles dont ils se vantaient, cette accusation, que je crois très-injuste, n'empêche pas de convenir qu'au moins le fond de leurs récits était historique. Au reste, nous regardons souvent comme fabuleux ce que nous ne pouvons comprendre, parce que nous avons perdu le souvenir des circonstances du fait isolé qui nous a été transmis. Si les anciennes années des Egéptiens ne sont que des mois et des jours, ce, que je suis bien loin d'accorder, leur nombre ne sera plus si effrayant : si, comme cela est beaucoup plus vraisemblable, les règnes de leurs Dieux, sont ceux des colléges des prêtres consacrés au culte de ces Dieux, ces règnes peuvent aisément renfermer plusieurs siècles.

Il existe peut-être encore un monument de l'Atlantide. Lorsqu'Alfonse V, roi de Portugal, permit en 1461 à dom Henri de peupler les îles Açores, on trouva dans celle de Cuervo, la plus éloignée du côté de l'occident, une statue représentant un cavalier qui, de la main gauche, tenait la bride de son cheval, et de la droite montrait

l'occident, précisément du côté de l'Amérique. On voyait sur le roc une inscription en caractères inconnus (1), dont il serait à souhaiter que l'on eût pris soin d'apporter l'empreinte en Europe ; mais ces premiers navigateurs cherchaient des trésors, et non de nouvelles lumières. On a conjecturé que ce monument était phénicien ou carthaginois (2), et les raisons que l'on en donne seraient assez plausibles, si l'alfabet punique n'était pas assez bien connu pour faire croire qu'on l'aurait interprété. Ce monument est probablement plus ancien que Tir et Carthage, et il appartient peut-être aux Atlantes dont l'existence va être constatée par le témoignage d'Ammien-Marcellin, que j'ai promis de rapporter. Comme il n'en parle qu'à l'occasion des tremblemens de terre, j'expliquerai d'abord la nature de ces terribles catastrophes.

§ I. *Des tremblemens de terre. Passage d'Ammien-Marcellin sur l'Atlantide.*

Art. 79. Le principe qui a conduit M. Amon-

(1) Histoire générale des Voyages, in-4°, Paris 1746, t. I, p. 12.

(2) Histoire de France, par Villaret, in-12, t. 16. Paris 1746, p. 377.

tons à imaginer une nouvelle construction du thermomètre (1), l'a conduit aussi à un moyen de rendre sensible, et de réduire en calcul la cause des plus violens tremblemens de terre. Si la place qu'occupe dans l'espace le globe de la terre, était occupée par un globe d'air d'une égale grandeur, l'air qui serait vers le centre serait prodigieusement condensé. Car si l'air que nous respirons sur la surface de la terre est réduit à une certaine condensation par le poids de vingt lieues d'air en hauteur, ou environ, dont il est chargé, que serait-ce d'un air qui, outre ce poids, porterait celui de quinze cens lieues d'air?

Il est vrai qu'il faut supposer pour cela que la condensation de l'air n'a point de bornes, ou du moins va prodigieusement loin, et de grands phisiciens ont trouvé par leurs expériences, qu'il ne pouvait être condensé que huit cens fois plus qu'il ne l'est sur la surface de la terre. Mais outre qu'il est permis de douter de l'exactitude

(1) Voyez l'Histoire de l'académie des Sciences pour 1702, p. I et suivantes.

de ces expériences qui ont dû être très-difficiles, il se peut que tout notre art soit incapable de pousser l'air à une grande condensation ; et enfin M. Amontons qui a reconnu certainement que le ressort de l'air est mis en action par les particules ignées, ou, ce qui revient au même, par le phlogistique, et qui ne conçoit pas que ce phlogistique puisse jamais être entièrement chassé hors des interstices de l'air, est assez bien fondé à croire que quelque industrie qu'on emploie ; il en reste toujours à chasser, et par conséquent que l'air n'est point porté à sa dernière condensation. Le moyen, par exemple, que l'on ait jamais pu comprimer de la laine, de sorte qu'il n'y restât aucune particule d'air ? Supposé donc que dans quinze cens lieues, l'air soit toujours condensé à proportion qu'il sera chargé d'un plus grand nombre de couches supérieures; et d'ailleurs le rapport de pesanteur qui est entre le mercure et l'air tel que nous le respirons, étant connu ; M. Amontons fait le calcul des différens degrés de condensation où seraient les différentes couches et les différens orbés de ce globe aérien égal au globe terrestre, et il trouve que dès la 41,931^e toise,

c'est-à-dire, un peu plus que dix-huitième lieue en profondeur, l'air serait si condensé, qu'il pèserait autant qu'un volumes égal de mercure, de sorte que du mercure tombé sur la surface du globe, jusqu'à cette 41,931^e toise, s'arrêterait là, et serait trop léger pour aller plus loin. L'or étant plus pesant que le mercure, la couche ou l'orbe dont l'air égalerait la pesanteur de l'or, serait à environ 19 lieues. Il est aisé par le rapport des poids que nous connaissons entre différentes matières, d'assigner à chacune l'orbe qui l'égalerait en pesanteur; et comme l'or, qui est ce que nous connaissons de plus pesant, ne serait qu'à la dix-neuvième lieue, il est clair qu'à une plus grande profondeur, la pesanteur de l'air surpasserait toujours toutes les pesanteurs qui nous sont connues, et les surpasserait enfin à un excès presque incroyable.

Cela vient en général de ce qu'un mètre d'air par exemple, qui se condense, si l'on met un autre mètre d'air par dessus, ne fait plus un mètre en hauteur; il se condense encore davantage, et fait moins d'espace en hauteur, si on le charge de deux mètres et en même tems

le second mètre se condensant parce qu'il est chargé du troisième, la hauteur totale est encore diminuée. Si l'on ajoute un quatrième mètre, le troisième se condense et perd sa hauteur, et les deux premiers déjà réduits à une moindre hauteur, s'abaissent encore, et ainsi de suite; de sorte que plus on ajoute d'air en hauteur, moins on en augmente la hauteur, selon une certaine proportion: et par conséquent pour former une grande hauteur d'air, en faut une quantité prodigieuse.

Puisqu'un même degré de chaleur rend le ressort de l'air d'autant plus violent, que cet air est plus condensé, ce qui est le principe du thermomètre inventé par Amontons, l'air du globe aérien étant échauffé, deviendrait capable d'effets d'autant plus grands, qu'il serait à une plus grande profondeur. Et en retranchant maintenant la fiction de ce globe aérien, et remettant les choses en l'état où elles sont réellement, l'air qui est dans la terre à différentes profondeurs, étant toujours plus condensé, acquiert par la même chaleur une force élastique d'autant plus grande. De plus, comme l'inflammation des matières minérales produit dans la terre un degré

de chaleur, sans comparaison plus violent que celui de l'eau bouillante, il n'est pas étonnant que cet air si dense, et en même tems si échauffé, puisse soulever de grandes parties de la surface de la terre, et quelquefois les bouleverser. Cet effet a dû paraître merveilleux, tant qu'on a jugé de l'air souterrain par celui qui nous environne, et que cet air renfermé dans la terre, n'a été pris que pour de l'air tel que nous le respirons, et non pas pour une espèce de corps solide assez pesant, ce qui a été sans doute une erreur fort naturelle et dont il ne devait pas être aisé de revenir. Il fallait encore, pour faire entièrement cesser cette merveille, nous apprendre, comme l'a fait M. Amontons, que les effets de l'air échauffé sont proportionnés à son degré de condensation (1).

Mais comment cette chaleur est-elle produite ? c'est ce qu'il faut savoir pour se rendre parfaitement raison des tremblemens de terre. Le

(1) Tout ce qui précède dans cet article, est tiré presque littéralement de l'Histoire de l'académie royale des Sciences, Année MDCCIII Paris 1720, p. 6, 7, 8.

meilleur moyen d'expliquer la nature, s'il pouvait être employé souvent, ce serait de la contrefaire, et d'en donner, pour ainsi dire, des représentations, en faisant produire les mêmes effets à des causes que l'on connaîtrait, et que l'on aurait mises en action. Alors on ne devinerait plus, on verrait de ses yeux, et l'on serait sûr que les phénomènes naturel auraient les mêmes causes que les artificiels, ou du moins des causes bien approuvées.

C'est ainsi que M. Léméri a fait un Etna ou un Vésuve, ayant enfoui en terre, à un pié de profondeur, pendant l'été, 50 livres d'un mélange de parties égales de limaille de fer et de soufre pulvérisé, le tout réduit en pâte avec de l'eau. Au bout de 8 ou 9 heures, la terre se gonfla et s'entr'ouvrit en quelques endroits; il en sortit des vapeurs sulfureuses et chaudes, et ensuite des flammes.

Il est bien aisé de comprendre qu'une plus grande quantité de ce mélange de fer et de soufre avec une plus grande profondeur de terre, était tout ce qui manquait pour faire un véritable mont Etna ; qu'alors les vapeurs sulfureuses cherchant à sortir, auraient fait un tremblement de terre plus ou moins violent, selon leur force

et selon les obstacles qu'elle auraient rencontrés en leur chemin ; que quand elles auraient trouvé, ou qu'elles se seraient fait une issue, elles se seraient élancées avec une impétuosité qui aurait causé un ouragan ; que si elles étaient échappées par un endroit de la terre qui eût été sous la mer, elles auraient fait de ces colonnes d'eau si redoutables aux vaisseaux ; qu'enfin si elles étaient montées jusqu'aux nues, elles y auraient porté leur soufre, qui aurait produit le tonnerre.

Il ne doit pas paraître étrange que ce soufre, plongé dans l'eau des nues, ne laisse pas de s'y allumer. Les matières sulfureuses naturellement ne se mêlent point avec l'eau ; et si elles sont fort exaltées, elles y brûlent, témoin le feu Grégeois. Il est vrai cependant qu'il y a toujours une partie de ce soufre qui s'éteint, et même avec un grand bruit.

D'un autre côté, la partie qui brûle dans l'eau, fait effort pour s'en dégager et pour s'élever, et cet effort produit encore un vent violent. C'est ce que M. Léméri a prouvé par une expérience nouvelle, où une vapeur sulfureuse qui s'élève du fond d'un matras, étant allumée par une bougie

qu'on en approche quand elle sort, la flamme se communique de proche en proche à toute la vapeur qui, remplit le vide du matras, en gagne le fond, et va se prendre à une matière sulfureuse qui y est dans de l'eau. Alors cette matière enflammée dans l'eau, la frappe violemment pour s'en débarrasser, et fait un petit coup de tonnerre. Si la flamme ne pénètre pas jusqu'au fond du matras, où est la matière sulfureuse dans de l'eau, la vapeur enflammée qui n'a point d'eau à combattre, ne fait point de fulmination (1).

Les tremblemens de terre sont donc causés par une vapeur qui ayant été produite dans la fermentation violente du fer et du soufre, s'est convertie en un vent sulfureux, qui se fait passage et roule par où il peut, en ébranlant et soulevant les terres sous lesquelles il passe. Si ce vent sulfureux se trouve toujours renfermé sans pouvoir pénétrer par aucune issue pour s'échapper, il fait durer le tremblement de terre longtems et avec de grands efforts, jusqu'à ce

(1) Histoire de l'académie royale des Sciences.
Année MDCC. Paris 1719, p. 51 et 52.

qu'il ait perdu son mouvement ; mais s'il trouve quelques ouvertures pour sortir, il s'élançe avec une grande impétuosité, et c'est ce que l'on appelle ouragan ; il écarte la terre et fait des abîmes, il déracine les arbres, il abat les maisons ; et les hommes mêmes ne seraient pas l'abri de sa furie, s'ils ne prenaient la précaution de se jeter promptement la bouche et le ventre contre terre, non pas seulement pour s'empêcher d'être enlevés, mais pour éviter de respirer ce vent sulfureux et chaud qui les suffoquerait (1).

Art. 80. Écoutez à présent Ammien-Marcellin, et lisons le passage où il parle de l'Atlantide de Platon et de sa submersion. Ce passage m'a paru mériter d'être rapporté ici en entier (2).

Fiunt autem terrarum motus modis quatuor. Aut enim brasmatia sunt, qui humum intus

(1) Histoire de l'académie royale des Sciences. Année MDCC. Paris 1719, p. 104 et 105 des Mémoires. Mémoire de M. Lémery du 21 avril 1700.

(2) On trouvera p. 261 de mes Considérations sur l'origine du globe, l'opinion du savant M. Heyne sur Ammien-Marcellin.

suscitantes, sursùm propellunt immanissimes moles : ut in Asiâ Delos emersit et Hiera, et Anaphe, et Rhodus Ophiùssa et Pelagia prioribus seculis dictitata, aureo quondàm imbri perfusa, et Eleusin in Boeotiâ, et apud Tyrrenos Vulcani, insulaeque plures. Aut climatia, i limes ruentes et obliqui, urbes, oedificia, montesque complanant. Aut chasmatia, qui grandiori motù patefactis subitò voratrinis, terrarum partes absorbent : ut in Atlantico mari, Europaea orbe potior insula, et in Crissaeo Helice et Bura et in Ciminiâ Italiae parte oppidum Succiniense profundo hiatù absorpta oeternis tenebris occultantur. Inter hæc tria genera terrae motuum Mycematiae sonitù audiunt minatorio : quùm dissolutis elementa compagibus ultrò adsiliunt, vel relabuntur considentibus terris. Tunc etiàm necesse est velut taurinis reboare mugitibus fragores fremitusque terrenos (1).

« Les tremblemens de terre », dit ce savant

(1) *Historiae Romanae scriptorum latinorum veterum romus secundus, Aureliae Allobrogum 1609. Ammiani Marcellini, lib. 17, p. 441.*

historien (1), « se font de quatre manières : ou ce sont des fermentations qui agitent la terre, élèvent et lancent au dessus de sa surface des masses énormes ; c'est ainsi qu'en Asie elles ont donné naissance à Délos, Hiéra, Anaphé, et Rhodes qui, dans les premiers siècles, fut appelée Ophiussa et Pélagie, et que l'on dit avoir été anciennement inondée d'une pluie d'or ; c'est encore ainsi qu'a été formée Éleusis en Béotie, Volcano chez les Tirrhéniens, et plusieurs îles : ou ce sont des espèces de tourbillons qui, venant de côté, et déployant obliquement leur impétuosité, renversent les villes, les édifices et les montagnes : ou des éruptions dont la violence ouvre des gouffres propres à ensevelir des provinces entières ; de cette sorte fut engloutie la mer Atlantique, et couverte de ténèbres éternelles de l'Èrèbe, une île plus considérable que l'Europe ; dans le golfe de Crissée, Hélice et Bure ; et dans Ciminia, partie de l'Italie, la ville

(1) Livre 17 chap. 7. La traduction française de cet auteur, Lyon 1778, t. I, p. 264, fait plusieurs contresens: que j'ai corrigés. C'est ce qui m'a obligé de rapporter le texte entier.

de Saccumes. Outre ces trois espèces de tremblemens de terre, il en est encore qui se font avec fracas, et qui ont lieu lorsque les élémens dissous s'élèvent d'eux-mêmes, ou retombent avec la terre qui s'affaisse. Leur bruit effroyable imite le mugissement des taureaux ».

Si je ne craignais de trop prolonger cette digression, je rapporterais ici en entier la dissertation de M. de Buffon sur les changemens des terres en mers, et des mers en terres (1). Il y rapporte en entier le passage de Platon sur l'Atlantide, et ne trouve nullement cette tradition sans vraisemblance (2). Est-il surprenant qu'après une pareille secousse, les monumens historiques aient été tellement négligés, que l'on en ait perdu le souvenir? J'en pourrais citer mille exemples. Je me contenterai d'en rapporter un pris dans la Grèce même.

(1) Histoire naturelle. Paris 1749, t. I, p. 580 de l'édition in-4°.

(2) *Id.* pag. 606 où M. de Buffon parle aussi des anciens déluges.

La Béotie peut être considérée comme un grand bassin entouré de montagnes, dont les différentes chaînes sont liées par un terrain assez élevé. D'autres montagnes se prolongent dans l'intérieur du pays ; les rivières qui en proviennent, se réunissent la plupart dans le lac Copais, dont l'enceinte est de plus de quatorze lieues (1), et qui n'a et ne peut avoir aucune issue apparente. Il couvrirait donc la Béotie, si la nature, ou plutôt l'industrie des hommes, n'avait pratiqué des routes secrètes pour l'écoulement des eaux (2).

Dans l'endroit le plus voisin de la mer, le lac se termine en trois baies qui s'avancent jusqu'au pié du mont Ptoüs, placé entre la mer et le lac. Du fond de chacune de ces baies partent quantité de canaux qui traversent la montagne dans toute sa largeur; les uns ont trente stades de longueur, c'est-à-dire plus d'une lieue, les autres beaucoup plus (3) : pour les creuser ou les net-

(1) 2500 toises. Ces 14 lieues et 910 toises sont la valeur que M. l'abbé Barthélemi donne à 380 stades.

(2) Strabon, cité par M. l'abbé Barthélemi. Voyages du jeune Anacharsis, chap. 34.

(3) Strabon, liv. 4, et Wheler, *a journey*, p. 406.

toyer, on avait ouvert de distance en distance, sur la montagne, des puits d'une profondeur immense ; quand on est sur les lieux, on est effrayé de la difficulté de l'entreprise, ainsi que des dépenses, qu'elle dut occasioner et du tems qu'il fallut pour la terminer. Ce qui surprend encore, n'est que ces travaux, dont il ne reste aucun souvenir dans l'histoire, ni dans la tradition, doivent remonter à la plus haute antiquité; et que dans ces siècles reculés, on ne voit aucune puissance en Béotie, capable de former et d'exécuter un si grand projet.

Cependant ces canaux exigeaient beaucoup d'entretien. Ayant été négligés, la plupart furent comblés, et le lac paraissait gagner sur la plaine. Du tems d'Alexandre, un homme de Chalcis fut chargé de les nettoyer (1). Il est très-vraisemblable que le déluge ou plutôt le débordement des eaux qui, du tems d'Ogigès, inonda la Béotie, ne provint que d'un engorgement dans ces conduits souterrains. Ces travaux étaient donc

(1) Strabon, liv. 9, p.407. Etienne de Bizance, *art. Αθήναι*, p. 29, dans l'édition d'Amsterdam 1678.

antérieurs à ce déluge, qui peut-être en effaça le souvenir.

D'après le fait d'une tradition perdue dans un lieu qui a été le centre de la plus ancienne civilisation dont nous eussions une idée distincte lorsque nous ne connaissions pas encore celles de la Chine et des Indes, serons-nous surpris que l'Afrique avec laquelle nous avons conservé si peu de relations, ne nous montre presque plus de traces de l'ancienne Atlantide ? Nous en retrouverons cependant encore dans Diodore de Sicile, non pas dans le passage suivant où l'on a cru mal à propos qu'il décrivait cette île, mais dans celui que je rapporterai ensuite.

§.2. *Description d'une des îles Fortunées ou des Canaries.*

Art. 81. « Après avoir parlé des îles de la Méditerranée », dit Diodore de Sicile (1), « nous allons parcourir celles qui sont dans l'Océan, et au delà des colonnes d'Hercules. A l'occi-

(1) Liv. 5, chap. 15, dans l'édition de Rhodomaus. Je suis la traduction de l'abbé Terrasson.

dent de l'Afrique, on trouve une île distante de cette partie du monde de plusieurs journées de navigation. Son terroir fertile est entrecoupé de montagnes et de vallées. Cette île est traversée par plusieurs fleuves navigables. Ses jardins sont remplis de toutes sortes d'arbres, et arrosés par des sources d'eau douce. On y voit quantité de maisons de plaisance, toutes meublées magnifiquement, et dont les parterres sont ornés de beaux couverts de fleurs. C'est que les habitans du pays se retirent pendant l'été pour y jouir des biens que la campagne leur fournit en abondance. Les montagnes de cette île sont couvertes d'épaisses forêts d'arbres fruitiers ; et ses vallons sont entrecoupés par des sources d'eaux vives qui contribuent, non seulement au plaisir des Insulaires, mais encore à leur santé et leur force. La chasse leur fournit un nombre infini d'animaux différens, qui ne leur laisse rien à désirer dans leurs festins, ni pour l'abondance, ni pour la délicatesse. Outre cela, la mer qui environne cette île, est féconde en poissons de toute espèce; ce qui est une propriété générale de l'Océan. D'ailleurs on respire un air si tem-

péré, que les arbres portent des fruits et des feuilles pendant la plus grande partie de l'année. En un mot, cette île est si délicate, qu'elle paraît plutôt le séjour des Dieux que celui des hommes. Autrefois elle était inconnue à cause de son grand éloignement et les Phéniciens furent les premiers qui la découvrirent. Ils étaient de tout tems en possession de trafiquer dans toutes les mers ; ce qui leur donna lieu d'établir plusieurs colonies dans l'Afrique et dans les pays occidentaux de l'Europe. Tout leur succédant souhait, et étant devenus extrêmement puissans, ils tentèrent de passer les colonnes d'Hercules, et d'entrer dans l'Océan. Ils bâtirent d'abord une ville dans une presque île de l'Europe voisine des colonnes d'Hercules, et ils l'appelèrent Cadix. Ils y construisirent tous les édifices qu'ils jugèrent convenables au lieu. Entr'autres, ils y élevèrent un temple superbe qu'ils dédièrent à Hercules, et où ils instituèrent de pompeux sacrifices à la manière de leur pays. Ce temple est encore présent en fort grande vénération. Plusieurs Romains que leurs exploits ont rendus

illustres, y sont venus rendre hommage à Hercules du succès de leurs entreprises. Au reste les Phéniciens ayant passé le détroit, et voguant le long de l'Afrique, furent portés par les vents fort loin dans l'Océan. La tempête ayant duré plusieurs jours, ils furent enfin jetés dans l'île dont nous parlons. Ayant connu les premiers sa beauté et sa fertilité, ils la firent connaître aux autres nations. Les Toscans devenus les maîtres de la mer, voulurent aussi y envoyer une colonie ; mais ils en furent empêchés par les Carthaginois. Ces derniers craignaient déjà qu'un très-grand nombre de leurs compatriotes, attirés par les charmes de ce nouveau pays, ne désertassent leur patrie. D'un autre côté, ils le regardaient comme un asile pour eux, si jamais il arrivait quelque désastre à la ville de Carthage. Car ils espéraient qu'étant maîtres de la mer, comme ils l'étaient alors, ils pourraient aisément se retirer dans cette île sans que leurs vainqueurs qui ignoreraient sa situation, pussent aller les inquiéter là (1) ».

(1) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris 1737, t. 2, p. 218-221.

On voit que Diodore de Sicile ne donne pas de nom à cette île. Son traducteur croit que c'est l'Atlantide de Platon (1). Mais cela est-il bien certain ? Cellarius pense peut-être avec plus de raison, que c'est une des îles Fortunées ou Canaries. Je ne sais pourquoi il ajoute (2) que Diodore l'a confondue avec l'Atlantide que cet historien ne nomme point. Il paraît au contraire que la découverte dont parle ici Diodore, est postérieure à la submersion de l'Atlantide, puisque Platon dit formellement que cette dernière île se présentait au devant du détroit des colonnes d'Hercules, et qu'elle était plus grande que l'Afrique et l'Asie prises ensemble. Τότε γὰρ πορέυσιμον ἦν τὸ ἐκεῖ πέλαγος. Νῆσον γὰρ πρὸ τοῦ ζόμετος εἶχεν, ὃ καλεῖτε (ὡς φατὲ ὑμεῖς) Ἡρακλέονος ζηλασ. ἡ δὲ νῆσος ἄμα Λιβύης ἦν καὶ Ασίας μείζων. Ce passage de Platon est formel ; il fixe la situation et la grandeur de l'ancienne Atlantide. Lorsque

(1) Hist. universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris 1737, t. 2, p. 218, en marge. (2) *Notitiæ orbis, antiqui tomus alter. Lipsiæ 1732* pag. 969.

Cellarius, pour démontrer la prétendue contradiction de Diodore, cite cette phrase du passage que je viens de traduire Θεῶν τινῶν οὐκ ἀνθρώπων ἐμβιντήριων, qui signifie que son île semblait être le séjour de quelques Dieux et non des hommes, il ne prouve absolument rien. Les opinions religieuses étant nées dans l'ancienne Atlantide, et les Phéniciens qui découvrirent une des Canaries ayant, comme les Égyptiens, connaissance de la submersion de cette île, soupçonnèrent avec raison que la nouvelle faisait partie de l'ancienne, et ils exprimèrent cette conjecture en disant que la nouvelle semblait le séjour des Dieux. C'est donc Cellarius et Terrasson qui se sont trompés, et non Diodore de Sicile. Étudions les anciens le mieux que nous pourrons, et ne les contredisons pas souvent sur les choses que nous ne savons pas mieux qu'eux, puisque nous ne les savons que par eux.

Pomponius Mela (1), et d'après lui Pline (2),

(1) Liv. I, pag. 33, dans l'édition de Paris 1540, in-folio.
(2) Livre 5, chap. 8.

ont dit quelque chose des Atlantes ; mais il paraît que leurs Atlantes sont les habitans modernes du mont Atlas, reste du peuple submergé. C'est Diodore de Sicile qui va nous parler des véritables Atlantes, en s'occupant des amazones d'Afrique qui les ont combattus.

§. 3. *Des Amazones d' Afrique.*

Art. 82. « C'est ici le lieu de parler des Amazones d'Afrique : car ceux-là se trompent » observe Diodore de Sicile (1), qui croient « qu'il n'y en a jamais eu d'autres qu celles qui ont demeuré dans le royaume de Pont, le long du fleuve Thermodon. Il est certain au contraire », selon cet ancien historien, « que les Amazones de l'Afrique sont plus anciennes que les autres, et les ont surpassées par leurs exploits. Je suis bien persuadé », ajoute le même écrivain, « que leur histoire paraîtra nouvelle et inouïe à la plupart des lecteurs. Car cette nation a été entiè-

(1) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson, Paris 1737, t. I, p.433, liv. chap. 27.

rement éteinte plusieurs siècles avant la guerre de Troie ; au lieu que les Amazones du fleuve Thermodon florissaient encore pendant cette guerre. Ainsi il n'est pas étonnant que ces dernières soient plus connues, et se soient, pour ainsi dire, emparées de la gloire des premières que le long espace de tems a fait entièrement oublier. Pour moi », continue Diodore, « ayant trouvé que plusieurs poètes ou historiens, dont quelques-uns même; sont modernes, ont fait mention des Amazones de l'Afrique, j'exposerai en abrégé leurs exploits les plus remarquables, en suivant les traces de Denis qui a écrit l'histoire des Argonautes et de Bacchus, et qui rapporte ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'antiquité la plus reculée ». Ce Denis sur le témoignage duquel s'appuie ici Diodore de Sicile, est Denis de Mitilène, poète épique grec, duquel Diodore parle en un autre endroit de son histoire (1). On croit qu'il a vécu un peu avant le tems de Cicéron et de César. Il écrivit sur l'ancienne mythologie. Quelques auteurs croient

(1) Chapitre. 35 du même livre 3.

qu'il a composé une histoire de Lidie, que l'on attribue Xantus, écrivain de ce pays. Voyez Suidas Vossius (1), et surtout la Bibliothèque grecque de Fabricius. Je reprends à présent le récit de Diodore.

« Il y a eu en Afrique plusieurs nations de femmes recommandables par leur valeur. Chacun sait que la nation des Gorgones contre lesquelles on dit que Persée combattit, a été extrêmement courageuse, et on en a une preuve certaine en ce que le fils de Jupiter, qui était alors le plus vaillant des Grecs, regarda comme un très-grand exploit, la guerre qu'il leur avait faite. Mais les Amazones dont il s'agit maintenant, paraîtront bien supérieures aux Gorgones. Vers les extrémités de la terre, et à l'occident de l'Afrique, habitait une nation gouvernée par des femmes, dont la manière de vivre était toute différente de la nôtre. Car la coutume était en ce pays, que les femmes allassent à la guerre ; et

(1) Livre 3, où les auteurs dont le tems est incertain, sont marqués par ordre alfabétique; et livre 4 chapitre 5.

elles devaient servir un certain espace de tems, en conservant leur virginité. Quand ce tems était passé, elles épousaient des hommes pour en avoir des enfans ; mais elles exerçaient les magistratures et les charges publiques. Les hommes passaient leur vie dans la maison, comme font ici nos femmes, et ils ne travaillaient qu'aux affaires domestiques ; car on avait soin de les éloigner de toutes les fonctions qui auraient pu relever leur courage. Dès que ces Amazones avaient accouché, elles remettaient l'enfant qui venait de naître, entre les mains des hommes, qui le nourrissaient de lait et d'autres alimens convenables à son âge. Si cet enfant était une fille, on lui brûlait les mamelles, de peur que dans la suite des tems elles vinsent à s'élever, ce que les Amazones regardaient comme une incommodité dans les combats ; et c'est là la raison du nom d'Amazones que les Grecs leur ont donné. On prétend qu'elles habitaient une île appelée Hespérie, parce qu'elle est située au couchant du lac Tritonide. Ce lac prend, dit-on, son nom d'un fleuve appelé Triton, qui s'y

décharge. Il est dans le voisinage de l'Éthiopie, au pié de la plus haute montagne de ce pays-là, que les Grecs appellent Atlas, et qui domine sur l'Océan. » On observera que ceci se rapporte à l'Éthiopie occidentale sur l'Océan, différente de l'orientale ou au dessus de l'Égypte, selon la division qu'en fait Homère (1). C'est donc du côté de l'Amérique qu'était l'île Hespérie, dont le nom signifie en effet occidentale.

« L'île Hespérie est fort grande, et elle porte plusieurs arbres qui fournissent des fruits aux habitans. Ils se nourrissent aussi du lait et de la chair de leurs chèvres et de leurs brebis, dont ils ont de grands troupeaux; mais l'usage du blé leur est entièrement inconnu. Les Amazones, portées par leur inclination à faire la guerre, soumirent d'abord à leurs armes toutes les villes de cette île, excepté une seule qu'on appelait Mène, et que l'on regardait comme sacrée. Elle était habitée par des Ethiopiens ichthyophages » (mangeurs de poisson), « et il en sortait des exhalaisons enflammées. On

(1) Au premier livre de son *Odyssée*, vers 23 et 24.

y trouvait aussi quantité de pierres précieuses, comme des escarboucles, des sardoines et des émeraudes. Ayant soumis ensuite les Numides et les autres nations africaines qui leur étaient voisines, elles bâtirent sur le lac Tritonide une ville qui fut appelée Chersonèse », ou presque-île, « à cause de sa figure. Ces succès les encourageant de plus grandes entreprises, elles parcoururent plusieurs parties du monde. Les premiers peuples qu'elles attaquèrent, furent, dit-on, les Atlantes. Ils étaient les mieux policés de toute l'Afrique, et habitaient un pays riche et rempli de grandes villes. Ils prétendent que c'est sur les côtes maritimes de leur pays, que les Dieux ont pris naissance ; et cela s'accorde assez avec ce que les Grecs en racontent » : Je rapporterai les traditions de ces Atlantes dans l'article suivant.

« Mirine, reine des Amazones, assembla contre eux une armée de trente mille femmes d'infanterie, et de deux mille de cavalerie ; car l'exercice du cheval était aussi en recommandation chez ces femmes, à cause de son utilité dans la guerre. Elles portaient pour armes défensives,

des dépouilles de serpens : l'Afrique en produit d'une grosseur qui passe toute croyance. Leurs armes offensives étaient des épées, des lances, et des arcs. Elles se servaient fort adroitement de ces dernières armes, non seulement contre ceux qui leur résistaient, mais aussi contre ceux qui les poursuivaient dans leur fuite. Ayant fait une irruption dans le pays des Atlantides, elles vainquirent d'abord en bataille rangée les habitans de la ville de Cercène ; et étant entrées dans cette place pêle-mêle avec les fuyards, elles s'en rendirent maîtresses. Elles traitèrent ce peuple avec beaucoup d'inhumanité, afin de jeter la terreur dans l'ame de leurs voisins. Car elles passèrent au fil de l'épée tous les hommes qui avaient atteint l'âge de puberté et elles réduisirent en servitude les femmes et les enfans ; après quoi elles démolirent la ville. Le désastre des Cercéniens s'étant divulgué dans tout le pays, le reste des Atlantides en fut si épouvanté, que tous, d'un commun accord, rendirent leur ville, et promirent de faire ce qu'on leur ordonnerait. La reine Mirine les traita, avec beaucoup de dou-

ceur. Elle leur accorda son amitié ; et en place de la ville qu'elle avait détruite, elle en fit bâtir une autre laquelle elle fit porter son nom. Elle la peupla des prisonniers qu'elle avait faits dans ses conquêtes, et des gens du pays qui voulurent y demeurer. Les Atlantides lui portèrent des présens magnifiques, et lui décernèrent toutes sortes d'honneurs ; elle reçut avec plaisir ces marques de leur affection, et leur promit de les protéger. En effet, comme ils étaient souvent attaqués par les Gorgones, cette autre nation de femmes, qui étaient leurs voisines, et qui tâchaient d'égaliser en tout les Amazones ; la reine Mirine voulut bien aller les combattre dans leur pays, à la prière des Atlantides. Les Gorgones s'étant rangées en bataille, le combat fut opiniâtre, mais enfin les Amazones ayant eu le dessus, elles passèrent au fil de l'épée quantité de leurs ennemies, et n'en prirent guère moins de trois mille prisonnières. Le reste s'étant sauvé dans les bois, Mirine qui voulait abolir entièrement cette nation, commanda que l'on y mît le feu. Mais ce dessein n'ayant pas réussi, elle se retira

sur les frontières du pays des Gorgones. Cependant comme les Amazones faisaient la garde avec négligence à cause de leurs succès, leurs prisonnières s'étant saisies de leurs épées lorsqu'elles dormaient en égorgèrent un grand nombre. Mais enfin étant accablées par les Amazones qui se mirent bientôt en défense, elles furent toutes tuées après une résistance très-vigoureuse. Mirine fit brûler les corps de ses compagnes mortes, sur trois buchers ; et elle fit élever trois grands tombeaux qui s'appellent encore aujourd'hui », dit l'historien Diodore en parlant du tems auquel il vivait, « les tombeaux des Amazones » . Il fallut cependant que les Gorgones ne fussent pas alors entièrement exterminées, « puisqu'elles se relevèrent dans la suite » , ainsi que le prouve l'histoire de Persée. « On dit que le lac Tritonide a entièrement disparu par la rupture de tout le terrain qui le séparait de l'Océan ». C'est ce que l'on voit dans la carte de l'ancienne Atlantide dressée par M. Buache et publiée par M. Bori de Saint-Vincent dans son Essai sur les îles Fortunées. « Mais, pour revenir à Mirine, après qu'elle eut ravagé une grande partie

de l'Afrique, elle entra dans l'Egyppte où elle lia amitié avec Orus, fils d'Isis qui gouvernait alors ce royaume. De là elle alla attaquer les Arabes, et elle en extermina un très-grand nombre. Ensuite elle soumit à son empire toute la Sirie. Les Ciliciens lui offrirent des présens, et lui promirent d'exécuter ses ordres. Mirine leur laissa la liberté parce qu'ils étaient venus se rendre d'eux-mêmes. C'est pour cela qu'on les appelle encore à présent » ; c'est-à-dire du tems de Diodore de Sicile, « Eleuthéro-Ciliciens », ce qui signifie Ciliciens libres. « Ayant dompté ensuite les peuples qui habitent auprès du mont Taurus, et qui sont recommandables par leur force et par leur courage, elle entra dans la, grande Phrigie ; et ayant parcouru avec son armée plusieurs contrées maritimes, elle termina enfin cette expédition au bord du fleuve Caïque. Elle choisit ensuite dans les pays qu'elle avait conquis, les lieux les plus convenables pour des villes, et elle y en fit bâtir de très-grandes. Elle donna son nom à la principale, et voulut que les autres fussent appelées du nom des premières femmes de son

armée; comme le sont, par exemple, les villes de Cimé (ou Cume), de Pitare et de Priène, qui sont situées au bord de la mer mais elle en fit bâtir plusieurs autres dans la Terre-ferme. Elle soumit aussi quelques, îles, et entr'autres celle de Lesbos, où elle bâtit la ville que l'on appelle Mitilène du nom de sa soeur qui commandait une partie de son armée. Pendant qu'elle allait à d'autres îles, son vaisseau fut battu de la tempête. Ayant fait un voeu à la mère des Dieux, elle fut jetée dans une île déserte qu'elle consacra à la déesse, suivant l'avertissement qu'elle en avait eu en songe ; elle lui dressa des autels, et lui institua des sacrifices. Elle donna ensuite à cette île le nom de Samothrace, qui, dans sa langue maternelle, signifiait île sacrée. Il y a pourtant des historiens qui prétendent que cette île s'appelait d'abord Samos; et que depuis elle fut appelée Samothrace par les Thraces qui l'habitèrent. On dit que quand les Amazones furent sorties de cette île, la mère des Dieux, qui s'y plaisait, y transporta, pour la peupler, un grand nombre de gens, et entr'autres ses enfans appelés les Coribantes. A l'égard de leur père, il n'est

connu que de ceux qui sont initiés aux mystères qu'on y célèbre encore aujourd'hui », c'est-à-dire, du tems de Diodore de Sicile, « et que cette déesse enseigna dès lors aux hommes dans un temple dont elle fit un asile. Vers ce tems-là un certain Mopsos, né en Thrace, fut banni de son pays par Licurgue qui en était roi ; et s'étant fait suivre par un assez grand parti, il se jeta dans le pays des Amazones. Sipile, Scithe de nation, banni de même de sa patrie, se joignit à Mopsos dans cette guerre. Leurs troupes réunies remportèrent la victoire. La reine Mirine et la plupart de ses compagnes furent tuées sur le champ de bataille. Ces étrangers les ayant attaquées en d'autres rencontres, et toujours avec succès, ce qui resta de cette armée de femmes, fut obligé de revenir dans la Libie. Telle fut, dit-on, la fin de l'expédition des Amazones » d'Afrique, et l'on voit combien dans ces tems reculés, les nations européennes étaient déjà belliqueuses, puisque deux exilés, l'un de Thrace et l'autre de Scythie, suffirent pour renverser un empire qui avait soumis l'Afrique entière, ainsi que la fameuse île des Atlantes, dont je crois devoir

donner ici les anciennes traditions où se trouve l'origine des opinions religieuses qui composent ce que nous appelons le Paganisme, religion qui a longtems été celle de ce Département, comme du reste de la France.

§. 4. *Anciennes traditions historiques des Atlantes.*

Art. 83. « Voici ce que les Atlantes racontent de la naissance des Dieux : leur sentiment n'est pas, en ce point, fort éloigné de celui des Grecs. Les Atlantes habitent une contrée maritime, et très-fertile. Ils diffèrent de tous leurs voisins par leur piété envers les Dieux, et par leur hospitalité. Ils prétendent que c'est chez eux que les Dieux ont pris naissance ; et le plus fameux de tous les poètes de la Grèce paraît être de cet avis, lorsqu'il fait dire à Junon (1) : Je vais aux extrémités de la terre pour voir le vieux

(1) Iliade, liv. 14, vers 311. J'ai suivi la traduction de M^{de} Dacier.

Océan et la vénérable Téthys qui ont donné la naissance à tous les Dieux, et qui m'ont nourrie et élevée dans leur palais (1).

Ils disent que leur premier roi fut Ouranos. Ce prince rassembla dans les villes les hommes qui, avant lui, étaient répandus dans les campagnes. Il les retira de la vie brutale et désordonnée qu'il menaient ; il leur enseigna l'usage des fruits et la manière de les garder, et leur communiqua plusieurs autres inventions utiles. Son empire s'étendait presque par toute la terre, mais surtout du côté de l'occident et du septentrion. Comme il était soigneux observateur des astres, il détermina plusieurs circonstances de leurs révolutions. Il mesura l'année par le cours du soleil, et les mois par celui de la lune ; et il désigna le commencement et la fin des saisons. Les peuples qui ne savaient pas encore combien le mouvement des astres est égal et constant, étonnés de la justesse de ses prédictions, crurent qu'il était d'une nature plus

(1) L'Iliade d'Homère, Avignon 1805 t 2, p. 43.

qu'humaine ; et après sa mort, ils lui décernèrent les honneurs divins, à cause de son habileté dans l'astronomie, et des bienfaits qu'ils avaient reçus de lui. Ils donnèrent son nom la partie supérieure de l'univers ; tant parce qu'ils jugèrent qu'il connaissait particulièrement tout ce qui arrive dans le ciel, que pour marquer la grandeur de leur vénération par cet honneur extraordinaire qu'ils lui rendaient : ils l'appelèrent enfin roi éternel de toutes choses. On dit qu'Ouranos eut quarante-cinq enfans de plusieurs femmes, mais qu'il en eut entr'autres dix-huit de Tittaea. Ceux-ci outre leur nom particulier, furent appelés Titans du nom de leur mère. Comme Tittaea était fort prudente et qu'elle surpassait les autres femmes en toutes sortes de vertus, elle fut mise au rang des Dieux par ceux qu'elle avait comblés de biens pendant sa vie, et elle fut appelée la Terre. Ouranos eut aussi plusieurs filles, dont les deux aînées ont été les plus célèbres. L'une était Basilée qui signifie reine, et l'autre Rhéa, que quelques-uns nomment aussi Pandore. Basilée qui était la première était aussi

la plus sage et la plus habile. Elle éleva tous ses frères, et elle avait pour eux une amitié de mère. Quand son père passa au rang des Dieux, les peuples et surtout ses frères l'obligèrent de monter sur le trône: elle était encore vierge, et par un excès de pudeur, elle ne voulait pas se marier. Mais enfin, pour avoir des enfans qui pussent succéder à sa couronne, elle épousa Hipérion, celui de ses frères qu'elle aimait le plus. Elle en eut un fils et une fille, Hélios et Séléné, tous deux admirables par leur beauté et par leur vertu. Cependant ces avantages attirèrent sur Basilée l'envie de ses frères, qui, craignant d'ailleurs qu'Hipérion ne voulût se rendre maître du royaume, conçurent un dessein exécrable. Ils conjurèrent entr'eux d'égorger Hipérion, et de noyer dans l'Eridan son fils Hélios qui n'était encore qu'un enfant. Quand Séléné apprit ce malheur, comme elle aimait son frère uniquement, elle se jeta du haut du palais en bas. Pendant que Basilée cherchait le long du fleuve le corps de son fils Hélios, elle s'endormit de lassitude. Elle crut voir son fils qui l'appela et lui recommanda de ne point s'affliger de la mort de

ses enfans. Il ajouta que les Titans recevraient le châtimeut qu'ils méritaient ; que sa soeur et lui allaient être admis au nombre des Dieux, par l'ordre du destin ; que ce qui s'appelait autrefois dans le ciel feu sacré, s'appellerait Hélios ou le Soleil, et qu'on donnerait à l'astre appelé Ménê, le nom de Séléênê ou de Lune. S'étant réveillée, elle raconta ce songe à ceux qui la suivaient, et leur défendit de la toucher. Aussitôt elle tomba dans une espèce de fureur. Prenant en main les jouets de sa fille qui pouvaient faire du bruit, elle errait par tout le pays ; et se mettant à courir et à danser, les cheveux épars, comme elle aurait fait au son des tambours et des timbales, elle excitait la compassion de tous ceux qui la voyaient. Tout le monde en ayant pitié, quelques-uns voulurent l'arrêter. Mais aussitôt il tomba une grande pluie accompagnée d'horribles éclats de tonnerre. Sur ces entrefaites, Basiléê disparut. Le peuple changeant alors sa douleur en vénération, plaça Hélios et Séléênê parmi les astres. On éleva des autels en l'honneur de leur mère, et on lui offrit des sacrifices au bruit des

tambours et des timbales, à l'imitation de ce qu'on lui avait vu faire ».

Diodore de Sicile rapporte ici une autre tradition des Phrigiens sur la mère des Dieux ; mais je me borne à ce que cet historien reprend ensuite sur l'histoire des Atlantes (1):

« Après la mort d'Hipérion, les enfans d'Ouranos partagèrent le royaume entr'eux. Les deux plus célèbres furent Atlas et Saturne. Les lieux maritimes étant échus par le sort à Atlas, ce prince donna son nom aux Atlantes ses sujets, et à la plus haute montagne de son pays. On dit qu'il excellait dans l'astrologie ; et que ce fut lui qui représenta le monde par une sphère. C'est pour cette raison qu'on a prétendu qu'Atlas portait le monde sur ses épaules ; cette fable faisant une allusion sensible à son invention. Il eut plusieurs enfans ; mais Hesper se rendit le plus recommandable de tous par sa piété, par sa justice et par sa bonté : celui-ci s'étant élevé

(1) Liv. 3, chap. 31 dans l'édition de Rhodoman et la traduction de Terrasson.

au plus haut du mont Atlas pour observer les astres, fut subitement emporté par un vent impétueux, et on ne l'a pas vu depuis. Le peuple, touché de son sort, et se ressouvenant de ses vertus lui décerna des honneurs divins, et consacra son nom en le donnant à la plus brillante des planètes ». C'est celle de Vénus, qui recevait le nom d'Hesper quand elle paraissait après le coucher du soleil, et celui de Phosphore quand elle précédait son lever.

« Atlas fut aussi père de sept filles, qui furent toutes appelées Atlantides ; mais dont les noms propres furent Maïa, Électre, Taygète, Astéropé, Mérope, Alcione, et Céléno. Elles furent aimées des plus célèbres d'entre les Dieux et les héros et elles en eurent des enfans qui devinrent dans la suite aussi fameux que leurs pères, et qui furent les chefs de bien des peuples. Maïa, l'aînée de toutes, eut de Jupiter un fils appelé Hermès, qui fut l'inventeur de plusieurs arts. Les autres Atlantides eurent aussi des enfans illustres. Car les uns donnèrent l'origine à plusieurs nations et les autres bâtirent des villes. C'est pourquoi

non-seulement quelques Barbares, mais même plusieurs Grecs, font descendre leurs anciens héros des Atlantides. On dit qu'elles furent très-intelligentes, et que, pour cette raison, les hommes les regardèrent après leur mort comme des déesses, et les placèrent dans le Ciel sous le nom de Pléiades. Les Atlantides furent aussi nommées nimphes, parce que, dans leur pays, on appelait ainsi toutes les femmes.

On raconte de Saturne (Kronos), frère d'Atlas, que son impiété et son avarice le rendirent bien différent de son frère. Il épousa sa soeur Rhéa, et il eut d'elle Jupiter surnommé Olympien. Il y a eu un autre Jupiter, frère d'Ouranos et roi de Crète, mais dont la gloire fut bien inférieure à celle d'un de ses successeurs de même nom. Car celui-ci fut maître du monde entier, tandis que le premier n'avait été que roi de son île. Jupiter, frère d'Ouranos, eut dix enfans appelés Curètes, et il donna à l'île de Crète le nom de sa femme Idæa : on dit qu'il y fut enterré, et l'on montre encore aujourd'hui son tombeau. Les Crétois ne conviennent pas de ce fait, et

font une histoire toute différente, que je rapporterai dans la suite. On raconte que Saturne fut roi de Sicile, d'Afrique, et même d'Italie. Il établit le siège de son empire dans l'occident. Il fit bâtir dans tous les lieux hauts, des citadelles et des forteresses pour affermir son autorité. De là vient que dans la Sicile et dans les pays occidentaux on appelle encore aujourd'hui Saturniens les lieux élevés. Jupiter, fils de Saturne, n'eut point les vices de son père, et il se montra doux et affable à tout le monde. C'est pourquoi ses peuples lui donnèrent le nom de père ». En grec le nom de Jupiter est Dios, qui, joint à celui de père, a fait Diospiter, d'où les Latins ont fait leur Jupiter. « Il devint maître du royaume ; soit que Saturne le lui eût cédé volontairement, ou que ce prince, alors âgé, y eût été contraint par ses sujets, dont il s'était fait haïr. Jupiter ayant vaincu en bataille rangée son père qui l'était venu attaquer avec les Titans, demeura paisible possesseur du trône. Il parcourut ensuite toute la terre dans la vue de répandre ses bienfaits sur tous les hommes. Comme il était très-courageux

et qu'il possédait les autres vertus dans un haut degré, il devint bientôt maître du monde entier. Il s'étudiait à rendre ses sujets heureux ; mais il punissait sévèrement les méchants et les impies. Après qu'il fut mort, les peuples lui donnèrent le nom de *Zeus*, c'est-à-dire vivant, parce qu'il avait enseigné aux hommes à bien vivre. Ils le placèrent dans le ciel par une distinction qui partait de leur reconnaissance, et lui déférèrent le titre de Dieu et de Seigneur éternel de tout l'univers. Voilà en abrégé ce que les Atlantes racontent de leurs Dieux ».

Je me lasse de copier ces traditions, et le lecteur se lasse peut-être de les lire. Ce ne sont pas les seules que Diodore de Sicile nous ait transmises : celles de l'île de Samothrace et de l'île de Crète se trouvent aussi dans cet auteur, avec des lambeaux de plusieurs autres, qui ne s'accordent guère mieux entr'elles (1). Mais c'est précisément en cela que cet historien

(1) Voyez dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions, ceux de M. de la Barre pour servir à l'Histoire de la religion de la Grèce.

prouve la bonne foi avec laquelle il les rapporte, et ces restes d'ouvrages plus anciens qui sont aujourd'hui perdus, sont extrêmement précieux. On ne peut connaître l'antiquité qu'en les étudiant avec la plus grande attention. Quand on refuserait sa croyance à l'histoire d'Oùranos, de Saturne et de Jupiter, il n'en est pas moins vrai que l'existence des Atlantes est très-réelle. Hérodote (1) et Strabon (2) en parlent, et disent que ces peuples de Libie faisaient des imprécations contre le soleil levant. Pomponius Méla, Pline et Solin prétendent que cette formule d'imprécations était dirigée contre le soleil non seulement lorsqu'il se levait, mais encore lorsqu'il se couchait : le lever de cet astre leur annonçait la chaleur qui devait les brûler, eux et les productions de leurs terres ; le coucher, qui était le moment où ils sortaient des retraites dans lesquelles ils avaient passé tout le jour, leur offrait le spectacle de leurs campagnes desséchées. Saumaise, dans ses *Exercitations* sur Solin, rapporte

(1) Livre 4.

(2) Livre 17.

ces diverses autorités, et tâche de les concilier. J'ai déjà donné une conjecture à ce sujet en distinguant (art. 81) les anciens Atlantes des modernes. Mais ces détails n'entrent pas dans le plan que je me suis tracé, et je vais rentrer dans mon sujet en m'occupant en général du degré de confiance que mérite l'ancienne mythologie.

§. 5. De l'ancienne Mythologie.

Art. 84. En substituant le mot fables à celui de mithes, pris du grec, on a confondu des choses très-différentes de leur nature, et en faisant le récit de ces prétendues fables sans discernement, sans ordre et sans critique, on a fait de la mythologie un amas informe et confus des contes que l'on croit assez généralement inventés par les Grecs ou par d'autres peuples de l'antiquité, sans autre but que celui de se délasser ou d'amuser le public. Ouvrons cette foule de dictionnaires mythologiques les plus répandus, et nous avouerons que leurs auteurs ne se sont point écartés de cette opinion aussi bizarre que mal fondée. Cependant ces récits que les Grecs

appelaient des mithes, avaient une toute autre signification, une origine fort différente. Arrêtons-nous un moment à ce dernier point ; il nous ramène au premier (1).

L'homme à peine sorti de l'état de barbarie, et ayant satisfait ses premiers besoins, commence à réfléchir sur tout ce qui l'environne : Doué d'une organisation heureuse, placé dans un climat qui favorise le premier développement de ses facultés intellectuelles, et jouissant d'une existence libre et aisée, il sent encore davantage ce besoin impérieux et inséparable de la nature humaine. Semblable à un enfant spirituel, qui, frappé par une infinité d'objets, nous tourmente de ses questions, et ne se tranquillise qu'après avoir entendu le comment et le pourquoi des événements qui se passent devant ses yeux, il veut se rendre raison de tout ce qui excite sa curiosité. Son existence, celle de ses semblables, les forces créatrices et reproductives répandues dans

(1) Réflexions de M. Grodeck, professeur à Vilna, dans le Magasin encyclopédique, rédigé par A. L. Millin. Décembre 1805, p. 276 et suivantes.

toute la nature, les phénomènes ou périodiques ou extraordinaires que lui offrent le ciel et la terre ; enfin, l'origine de l'univers entier, dont il ne sait qu'une partie insignifiante ; voilà autant d'objets propres à fixer son attention une fois éveillée, et à la porter à suivre l'impulsion irrésistible de sa raison, qui cherche à s'expliquer les causes inconnues et secrètes de tant d'effets étonnans. Mais deux circonstances, inséparables de l'état d'enfance que doivent parcourir les peuples, aussi bien que les individus, s'opposent à ses désirs, et en rendent l'accomplissement difficile et presque impossible. L'une dérive de son ignorance, l'autre de l'imperfection de sa langue, unique instrument de toute méditation. Il veut s'expliquer l'origine et le mécanisme du monde sans avoir encore fait un pas dans la science de la nature, sans en connaître les lois les plus simples et les plus constantes ; cependant, sans se douter des difficultés qu'il doit ignorer, il fait des essais, et il les fait dans une langue poétique et entièrement dépourvue d'expressions abstraites. Les mots propres à exprimer l'idée de cause d'effet, de principe, d'élément, de force,

et tant d'autres, dont fourmillent nos systèmes de physique et de métaphysique, lui manquent. Son imagination s'échauffe ; en personnifiant les parties principales de la matière dont le monde visible est composé, et les forces invisibles, tantôt bienfaisantes, tantôt destructives de la nature, il peuple l'univers entier de divinités qui s'aiment, s'épousent, se reproduisent, ou qui se repoussent, se haïssent et se font une guerre, perpétuelle. Le ciel, la terre, l'océan, les sources, les rivières, les vents, les tempêtes sont changés en autant de Dieux, c'est-à-dire en des êtres en tout semblables à l'homme qui les créa, mais d'une force supérieure à lui.

La même marche de l'esprit humain qui commence à raisonner, peut être observée dans l'explication des phénomènes du monde intellectuel et moral. Y avait-il des hommes doués de forces et de talens extraordinaires, au moyen desquels ils parvinrent à devenir fondateurs des peuples et des empires, à dominer leurs contemporains et à les combler de biens ou de maux ? La postérité, quelquefois leurs contemporains mêmes, les regardèrent comme les enfans chéris des Dieux ; qui les assistaient, leur prêtaient des secours,

les inspiraient, ou comme des ennemis qu'ils combattaient et qu'ils punissaient : La vertu et le vice, les remords de la conscience, les peines qui atteignent le coupable, le sommeil, la mort, les songes, les maladies, les destinées, tout devint image, tout fut personnifié, tout fut changé en des êtres ressemblans à l'homme, qui ne savait s'expliquer autrement des phénomènes qui le frappaient, et des effets dont les vraies causes étaient des mystères pour sa raison naissante.

Telle a été et devait être la première origine des traditions ou des raisonnemens sur la nature et sur les hommes, qui portèrent l'empreinte de la simplicité et de la rudesse de leurs ancêtres; nous ne connaissons ces premiers héros que par les récits des poètes ou des historiens postérieurs, qui changèrent ces récits, les modifièrent, et s'en servirent comme de ressorts d'autant plus puissans; que la croyance et le goût du prodigieux, généralement répandus dans leur nation, n'étaient pas encore bannis par une philosophie plus sévère; mais soutenus au contraire par tous

les charmes d'un langage poétique et plein d'expressions figurées.

D'après cela, les mithes les plus anciens ne sont que des raisonnemens figurés et poétiques sur la nature, et des traditions historiques sur des hommes ou des événemens remarquables, conçues par une imagination exaltée, et exprimées dans le langage antique. Ils contiennent et le fond de l'histoire des tems les plus reculés, et les premiers essais de l'esprit humain dans l'explication des problèmes qui font l'objet des méditations de nos phisiciens, de nos naturalistes et de nos métaphisiciens. La mithologie, considérée sous ce point de vue, n'est donc plus un simple récit de fables ; ce ne sont plus des contes absurdes et inventés à plaisir ; elle occupe dans l'échelle des connaissances humaines une place plus honorable : elle est mise au rang des sciences qui intéressent le plus l'humanité en lui traçant l'histoire du premier développement de l'esprit humain, et en recueillant soigneusement les premiers débris de sa première origine.

Mais pour qu'elle parvienne à ce but, le seul raisonnable que l'on puisse assigner à cette

étude, il faut y porter la sagacité et la pénétration d'un esprit libre de tout préjugé et d'hypothèses favorites, la connaissance de l'homme et des peuples demi-barbares, tels que l'histoire ancienne et les voyages des tems modernes nous les dépeignent, une science solide des langues et du stile ancien, un sain jugement et le goût des recherches pénibles et multipliées.

Dans ce fatras de narrations, la plupart incohérentes et contradictoires, du moins en apparence, il est nécessaire de distinguer le genre et l'âge différent des mithes.

Quant au genre des mithes, ils se divisent en deux classes bien distinctes ; l'une qui renferme des philosophèmes ou opinions du monde ancien sur la nature ; et l'autre qui nous offre des fragmens épars d'une histoire poétique de l'origine des peuples, des héros et de leurs exploits, des premiers fondateurs des familles célèbres, des expéditions lointaines, des guerres, des voyages sur terre et sur mer.

Il serait inutile de répéter ici ce que je viens d'exposer relativement à l'objet des premiers. Cependant en les comprenant sous la dénomina-

tion générale de mithes phisiques et de mithes moraux, on se gardera bien d'y chercher des traces d'une sagesse profonde ou d'un savoir peu commun. L'enfant s'énonce autrement que l'homme fait, et c'est plutôt par leur simplicité, par l'indécence et l'extravagance de leurs images, quelquefois gigantesquement jointes à une diction rude et peu cultivée, qu'ils démontrent bien visiblement l'âge auquel ils doivent leur origine. Encore faut-il observer que nous ne tenons pas ces traditions de leurs premiers auteurs, dont la mémoire s'est perdue dans la nuit des tems et des siècles, et qu'il est même probable que la plupart furent communiquées aux anciens Pélasges et aux Hellènes par des étrangers, tels que les Thraces les Egypciens, les Phrygiens, et les Phéniciens qui vinrent s'établir en Grèce, plusieurs siècles avant Homère. C'est donc dans les chants immortels de ce dernier poète, dans ceux d'Hésiode, en grande partie perdus et n'existant que dans des fragmens épars et décousus ; c'est dans les débris des ouvrage historiques les plus anciens de la Grèce, attribués à Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui

ait écrit l'histoire en prose, à Acusilas (1), Phéridès, Hecatée, Hellanicos (2), et à d'autres ; c'est dans les traditions anonimes de l'antiquité, que des compilateurs postérieurs nous ont conservées; c'est dans ses oracles, dans ses fêtes et ses coutumes religieuses, qu'il faut rechercher les respectables restes de la philosophie naissante. Or, on ne doit pas s'imaginer que ces poètes, successeurs d'autres plus anciens dont nous ne connaissons que les noms, nous aient transmis ces narrations fabuleuses, telles qu'elles étaient sorties de la bouche de leurs auteurs. Sans insister sur les changemens et les altérations même qu'elles devaient avoir subies dans le long intervalle de tems qui s'est écoulé depuis l'âge de ces auteurs jusqu'à celui d'Homère et de ses successeurs, où la mémoire et le chant furent, faute d'écriture, les seuls dépositaires des connaissances humaines ; il suffit d'observer que ces poètes, en ornant leurs ouvrages de ces narrations antiques, ne se soucièrent plus de leur si-

(1) Et non *Arcésilas* comme écrit le Magasin encyclopédique.

(2) Et non *Hellénicus*

gnification originaire et primitive ; qu'ils adoptèrent les divinités symboliques, les élémens de la nature personifiés, avec toutes leurs descendances ou générations, comme des êtres agissant librement, livrés aux mêmes impulsions, dominés par les mêmes faiblesses qui motivent et accompagnent la conduite des hommes. L'opinion générale que le peuple avait conçue de ses divinités, les y autorisa. Cherchant à lui plaire, à flatter ses goûts, les poètes devaient se mettre à sa portée, et il ne leur resta que le choix des traditions les moins choquantes, et la tâche d'enoblir insensiblement les idées populaires par la force de leur génie et par les attraits irrésistibles d'une poésie riche et harmonieuse. Ainsi pour découvrir la forme antique d'un mithe ancien, il faut tâcher d'en séparer tout ce que le tems et l'art des poètes y ont pu changer ou ajouter ; il faut démêler le métal brut à travers l'éclat d'un beau poli ; il faut se garder surtout de vouloir tout expliquer, d'épier partout un sens allégorique, une allusion ou une signification secrète de chaque action attribuée à ces êtres qui jadis représentèrent la nature. Traiter la mithologie de cette dernière manière, c'est manquer à la fois

de jugement et de goût, c'est être injuste envers le génie et le mérite des plus grands poètes, c'est gâter complètement la jouissance que leurs productions sublimes nous ont préparée, c'est enfin rendre méprisable et ridicule la science que l'on veut cultiver.

Les mêmes précautions sont nécessaires quand il s'agit des mithes historiques beaucoup plus nombreux, et variés de mille manières, suivant le génie et l'intérêt de différentes peuplades qui y ont contribué, et d'après les vues particulières des poètes et des historiens qui en ont fait le sujet de leurs ouvrages : sans compter les changemens multipliés, que la connaissance toujours plus étendue du globe, les progrès du commerce ; les notions acquises chez des peuples étrangers, les prêtres, les philosophes et les artistes, y ont successivement introduits.

Cette dernière observation nous conduit au second point jugé nécessaire pour une étude bien dirigée de la mithologie. Il faut distinguer l'âge différent des mithes. Il ne faut pas confondre la forme la plus ancienne d'une tradition mithologique avec toutes les variations ou développe-

mens que cette même tradition a essuyés dans la suite des siècles ; ou, ce qui est pis encore, commencer l'explication d'un mithe par citer les témoignages d'auteurs trop récents, ou de poètes, d'historiens et de philosophes qui l'ont traité à leur manière, ou ont adopté les explications absurdes et puériles de leurs prédécesseurs. Il faut remonter aux sources, telles que le tems nous les a conservées dans les plus anciens récits du tems d'Homère et d'Hésiode ; chercher, s'il est possible, à découvrir l'origine, la patrie et la forme la plus ancienne de chaque mithe ; indiquer les développemens, les changemens, les variations et les embellissemens que les poètes, les historiens, les philosophes, les artistes, les grammairiens ou littérateurs de l'école d'Alexandrie, y ont successivement introduits ; démêler le sens simple et naturel, ou le fait historique, enveloppés dans des fictions poétiques, et montrer comment l'un et l'autre ont été altérés et défigurés par des circonstances accidentelles, ou par la manie des explications prises de l'étimologie, de l'allégorie ou du misticisme des tems postérieurs ; prouver enfin chaque assertion par

des autorités légitimes et constatées que les livres et les monumens de l'art antique nous offrent en abondance.

Tel est le devoir difficile, mais indispensable, d'un savant qui veut nous donner un recueil de mithes anciens, ou une exposition monographique d'un mithe quelconque (1) ; et si l'on adopte ces principes pour les traditions qui nous viennent des Atlantes, on parviendra aux conclusions suivantes, par lesquelles je terminerai ce chapitre.

§. 6. *Application des principes précédens à l'histoire des Atlantes.*

Art. 85. Il me semble qu'après avoir lu attentivement les quatre premiers articles de ce chapitre, on ne peut se dispenser d'adopter les quatre conclusions suivantes :

I. Les témoignages d'Hérodote, de Platon, Aristote, Eudoxe, Denis de Mitilène, Diodore de Sicile, Philon, Pline, Tertullien, Arnobe, et

(1) Tout ce qui précède, est tiré des Réflexions de M. Grodeck, avec de légers changemens.

Ammien-Marcellin constatent l'ancienne existence des Atlantes et de leur île à l'occident de l'Afrique et du détroit de Gibraltar.

M. Bailli qui, dans ses lettres sur l'Atlantide (1), admet la première partie de cette conclusion, nie la seconde par des raisons qui m'ont paru extrêmement frivoles, quoiqu' énoncées avec beaucoup d'art et d'éloquence. Il ne paraît pas avoir connu le témoignage d'Ammien-Marcellin, et il fait un assez grand usage de celui de Sanchoniaton, qui ne peut être employé qu'avec de longues explications exclues par la nature et le principal objet de cet ouvrage. Je rapporte ce passage en entier dans ma Vie d'Aristarque de Samos, déjà imprimée quoique non publiée.

C'est Olaüs Rudbeck qui paraît avoir fourni à

M. Bailli les matériaux d'un ouvrage pour lequel il semble n'avoir pas assez consulté les anciens. S'il les avait bien lus (2), il aurait recon-

(1) Londres et Paris 1779.

(2) On voit qu'il semble n'avoir pas même lu les Commentaires de César, puisqu'il dit p. 329 que l'on n'a jamais entendu parler d'Alésie dont César décrit le siège fort au long, et dont M. d'Anville a donné le

nu que son raisonnement sur le culte du soleil qu'il fait venir du nord, est absurde et contraire à tous les monumens historiques. Les Scithes ont eu Mars pour principal. Dieu, et l'ont adoré en combattant. Les superstitions et les systèmes d'astronomie sont nés dans les pays méridionaux où les hommes ont eu assez de loisir pour s'en occuper, et assez d'imagination pour les créer. Le plateau de la Tartarie a été un refuge dans les grandes inondations. M. Bailli lui-même reconnaît (1) que les Tartares commencent leur histoire au déluge ; que, selon eux, Japhet, fils de Noë, alla peupler les bords du Jaïk et du Volga au nord de la mer Caspienne, vers le cinquantième degré de latitude, dans la partie la plus méridionale et la plus élevée de la Sibérie.

plan dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions. M. Bailli était cependant membre de cette académie. Comment après une pareille distraction, peut-il inspirer de la confiance lorsqu'il nous parle de la Tartarie et des peuples du Caucase? Comment surtout nous persuadera-t-il (p. 333) que le jardin des Hespérides est auprès du pôle, et tout ce qu'il dit sur les enfers, p. 335 et suivantes?

(1) Page 261.

Turk, ajoute-t-il, était fils de Japhet, et succéda à son père ; c'est la tige et la source du nom de cette nation, que dans l'orient on nomme plus généralement Turcs que Tartares, les Tartares n'en étant qu'une branche. Je ne sais si tous ces faits sont bien prouvés ; mais, en les admettant, il en résulte qu'une nation méridionale s'est réfugiée sur les montagnes qui lui offraient un asile contre les déluges ; tels que celui dont la Chine nous donne l'histoire. C'est tout ce qu'il faut en conclure, et l'on peut ajouter que d'anciennes traditions ont été conservées par ce moyen, et non pas qu'elles sont nées sur ces montagnes où l'on ne s'est guère jamais occupé de sciences ni de cérémonies religieuses autres que celles qui peuvent convenir à des peuples nomades.

II. Le témoignage de Diodore de Sicile, fondé sur Denis de Mitilène (1), et appuyé sur plusieurs passages d'Homère, semble suffisant pour

(1) Sur ce Denis et d'autres anciens poètes de ce nom, voyez les Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. 5, p. 201, et t. 7, p. 377.

prouver que l'ancienne histoire des Dieux égyptiens, grecs et romains n'est autre chose que celle des Atlantes.

III. Les arts et la langue de ces peuples ont été conservés par les Ibériens et les Celtibériens, réfugiés sur les Pyrénées lors de la submersion de l'Atlantide ; les arts sont conséquemment très-anciens dans cette contrée.

IV. Enfin nous ne devons être nullement surpris de voir les Celtibériens établis sur toutes les côtes de la mer Méditerranée depuis l'Ebre jusqu'au Rhône, et même au delà, comme le prouvera l'Histoire de la fondation de Marseille, par laquelle je commencerai le volume suivant.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

ERRATA

De la première Partie.

page 7, ligne 5. ensemble, lisez séparément.

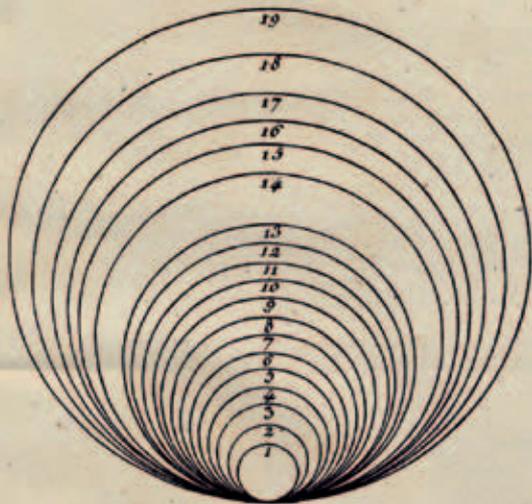
p. 39, ligne 3. §. 4. lisez §. 3.

p. 48, ligne 1: §. 5. lisez §. 4.

AVIS.

La table de la première partie est au commencement du Volume.

Echelle pour la mesure des médailles.



Cette Echelle est donnée par M. T.E. MIONNET dans sa Description des Médailles antiques, grecques et romaines Paris, 1806.

DES MATIERES

*Contenues dans la Seconde Partie de ce
Volume.*

ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT de Vaucluse Se- conde partie.	
CHAPITRE III. Histoire de la guerre qui sou- mit au Romains les Celtes méridionaux. <i>art. 47.</i> pag.	241
L'an 123 avant l'ère chrétinne. <i>art. 48</i>	243
L'an 122 avant l'ère chrétinne. <i>art. 49</i>	246
L'an 121 avant l'ère chrétinne. <i>art. 50</i>	247
L'an 120 avant l'ère chrétinne. <i>art. 51</i>	255
CHAPITRE IV. Du tems où se forma la Gaule Narbonnaise. <i>art. 52</i>	273
CHAPITRE V. Etat de la Gaule méridionale avant la conquête des Romains. Louernios roi des Au- vergnats. <i>art. 53</i>	279
CHAPITRE VI. De 191 médailles, dont 189 paraissent celtiques, et les deux autres mar- seillaises, trouvées dans le département de Vau- cluse, sur les bords de l'Ouvèze. <i>art. 54</i>	285
§. 1. De cent onze médailles celtiques portant des inscriptions en anciens caractères grecs. <i>art. 55</i>	288
1°. Des <i>Iélikovési</i> . <i>art. 56</i>	297

Des monnaies grecques. <i>art.</i> 57	300
Des monnaies romaines. <i>art.</i> 58. page	301
Du poids des médailles grecques. <i>art.</i> 59	310
Des médailles celtiques considérées relativement à leur poids. <i>art.</i> 60	318
2°. De l' <i>léilkovési</i> <i>art.</i> 61	322
3°. Des <i>Eilos</i> . <i>art.</i> 62	323
4°. Des <i>Késios</i> , mal gravés. <i>art.</i> 63	<i>ibid</i>
5°. Des <i>Késios</i> , bien gravés. <i>art.</i> 64	324
6°. Des <i>Késios</i> dont la légende est inverse. <i>art.</i> 65	325
§. 2. De soixante et dix-huit médailles portant l'empreinte d'un bizon, et sans inscription. <i>art.</i> 66	326
§. 3. De deux médailles marseillaises. <i>art.</i> 67.	333
§. 4. Conjectures sur les deux espèces de médailles celtiques, décrites ci-dessus. <i>art.</i> 68	336
1°. Opinion qui rapporte les médailles celtiques à l'expédition de Sigovèse et Bellovèse. <i>art.</i> 69	<i>ibid</i>
2°. Opinion qui rapporte les médailles celtiques aux rois gaulois établis sur le rivage de la Propontide. <i>art.</i> 70	353
3°. Opinion qui suppose les médailles puniques. <i>art.</i> 71	366
4°. Conclusion. Explication la plus probable des médailles celtiques. <i>art.</i> 72	369
Chapitre VII. Cercueils en brique nouvellement découverts au pié de la montagne de Sève entre Sorgues et Entragues. <i>art.</i> 73	378
Corps gigantesques des Celtes; et en général des Géans, <i>art.</i> 74	386

CHAPITRE VIII. Des Celtibériens, de l'Ebre, et de l'Ibérie	398
Des Celtibériens. <i>art.</i> 75. page	398
De l'Ebre. <i>art.</i> 76	400
De l'Ibérie d'Europe et d'Asie, <i>art.</i> 77	402
CHAPITRE IX. de l'Atlantide. <i>art.</i> 78	408
§. 1. Des Tremblemens de terre. Passage d'Ammien-Marcellin sur l'Atlantide.	419
Des Tremblemens de terre. <i>art.</i> 79	<i>ibid</i>
Passage d'Ammien-Marcellin sur l'Atlantide. <i>art.</i> 80	428
§. 2. Description d'une des îles Fortunées ou des Canaries. <i>art.</i> 81.	434
§. 3. Des Amazones d'Afrique. <i>art.</i> 82	440
§. 4. Anciennes traditions historiques des Atlantes. <i>art.</i> 83	452
§. 5. De l'ancienne Mithologie. <i>art.</i> 84	463
§. 6. Application des principes précédens à l'histoire des Atlantes. <i>art.</i> 85	475

FIN DE LA TABLE DE LA SECONDE PARTIE QUI
TERMINE LE PREMIER VOLUME.

